



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Gatineau (Québec)
K1A 0G4
Tél.: (819) 997-5006
Sans frais : 1-800-230-6349
Télécopieur : (819) 953-6088
(Pour les malentendants et les personnes atteintes
de troubles de la parole (ATS) seulement: (819) 953-5023
Sans frais pour les malentendants et les personnes atteintes
de troubles de la parole (ATS) seulement : 1-800-331-5018)
Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Canada 



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

GUIDE

DES
INDICATEURS
TENANT
COMPTE DES
ÉCARTS ENTRE LES
HOMMES ET LES FEMMES



Canada

INTRODUCTION

Le Guide des indicateurs tenant compte des Écarts entre les hommes et les femmes et le *Manuel pour les projets* sont l'aboutissement d'un travail de quatorze mois mené en collaboration avec la Direction de l'intégration de la femme au développement et de l'égalité des sexes, à la Direction générale des politiques de l'ACDI. Ces deux publications sont le fruit de recherches et de compilations effectuées par MM. Tony Beck de l'Institut d'études asiatiques de l'Université de la Colombie-Britannique et Morton Stelcner de la Faculté d'économique de l'Université Concordia. Le projet a été administré par Mme Rajani Alexander, analyste principale des politiques à la Direction de l'intégration de la femme au développement et de l'égalité des sexes. Tout commentaire que vous souhaiteriez nous communiquer à propos de ces documents et de leur application sur le terrain serait vivement apprécié. Je suis par ailleurs très heureuse que l'on m'ait confié, en ma qualité d'ancienne directrice de ce service, la préparation de la présente Introduction et continuerai de porter intérêt à l'utilisation et à l'adaptation des outils précieux que ces documents représentent.

Marnie Girvan

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1	Présentation du guide	1
	1.1 Introduction	1
	1.2 Comment utiliser ce guide	1
Chapitre 2	L'utilité du guide et ses destinataires	3
	2.1 Le contexte	3
	2.2 L'utilité du guide	4
	2.2.1 Un guide centré sur les projets	4
	2.3 Les destinataires du guide	5
Chapitre 3	Définition et utilité des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes	7
	3.1 Les concepts des indicateurs, leur évolution et leur utilisation présente	7
	3.1.1 Qu'est-ce qu'un indicateur?	7
	3.1.2 Les biais politiques et les indicateurs	8
	3.1.3 L'importance des indicateurs et de l'IFD/ES pour les donateurs	9
	3.2 Catégories - Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	12
	3.2.1 Les sources d'information	13
	3.2.2 L'interprétation et l'utilisation des indicateurs	13
	3.2.3 L'utilité des indicateurs qualitatifs	14
	3.2.4 L'analyse qualitative et les limites des indicateurs qualitatifs et quantitatifs	15
	3.3 Les indicateurs et les objectifs de développement	16
	3.3.1 Les objectifs clairement définis comme points d'ancrage cruciaux	17
	3.3.2 Les catégories d'objectifs	18
	3.3.3 Les objectifs, les indicateurs et les gammes d'activités	19
	3.4 Les catégories d'indicateurs - Risques, intrants, processus, extrants, retombées	20
	3.4.1 Les indicateurs de risques et d'éléments favorables	21
	3.4.2 Les indicateurs d'intrants	22
	3.4.3 Les indicateurs de processus	22
	3.4.4 Les indicateurs d'extrants	23
	3.4.5 Les indicateurs de retombées	23
	3.4.6 Les indicateurs, les échéanciers et la durabilité	24
	3.5 Les critères de choix des indicateurs	25



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

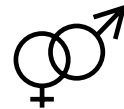
Chapitre 4	Les indicateurs dans les directions générales, les régions et pays	27
4.1	Les indicateurs dans les directions générales	27
4.1.1	Les objectifs et les indicateurs	27
4.1.2	Les indicateurs et les échelles de temps	29
4.1.3	Les indicateurs et les objectifs non spécifiques	29
4.2	Les indicateurs dans les régions et pays	29
4.2.1	Choisir des données de référence	30
Chapitre 5	Les indicateurs axés sur les projets	33
5.1	Introduction	33
5.1.1	L'importance de la participation	34
5.2	Les indicateurs dans le secteur de l'éducation	34
5.3	Les indicateurs dans le secteur de la santé	38
5.4	Les indicateurs de la participation	41
5.4.1	Qu'est-ce que la participation et comment l'évaluer?	41
5.4.2	Les indicateurs de la participation	42
5.4.2.1	Exemples d'indicateurs quantitatifs de la participation	42
5.4.2.2	Exemples d'indicateurs qualitatifs de la participation, et analyse qualitative	45
5.5	Les indicateurs de l'habilitation	46
5.5.1	Qu'est-ce que l'habilitation et comment l'évaluer?	46
5.5.2	Exemples d'indicateurs quantitatifs de l'habilitation	49
5.5.3	Exemples d'indicateurs qualitatifs de l'habilitation	50
5.6	Principes directeurs pour l'utilisation d'indicateurs centrés sur les projets	52
Bibliographie		55
Annexe 1	Définitions des principaux termes utilisés dans ce guide	69
Annexe 2	Critères de sélection des indicateurs (voir section 3.2.3)	73
Annexe 3	Exemples d'objectifs par région ou par pays	75
Annexe 4	L'évaluation participative et les indicateurs qualitatifs	77
Annexe 5	Les indicateurs de l'éducation et les problèmes méthodologiques de leur utilisation	81
Annexe 6	Les indicateurs de la santé et les problèmes méthodologiques de leur utilisation	85
Annexe 7	Les indicateurs concernant les femmes, le travail et la participation à la vie active, et les problèmes de leur utilisation. Les indicateurs utilisés dans le cadre d'un projet réalisé en Égypte et qui concernait les femmes, le travail et la participation à la vie active, et les problèmes de leur utilisation	89

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



Annexe 8	Les indicateurs concernant l'approvisionnement en eau et l'hygiène - Un exemple de projet au Honduras	95
Annexe 9	Les indicateurs de la formation en agriculture. Les indicateurs utilisés dans un projet au Bangladesh	95
Annexe 10	Les indicateurs de l'habilitation des femmes au Bangladesh	103
Annexe 11	Un exemple de projet sur la participation	105

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



CHAPITRE 1 PRÉSENTATION DU GUIDE

1.1 INTRODUCTION

Le présent guide explique pourquoi les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes sont utiles pour mesurer les résultats des initiatives de développement de l'ACDI. Une attention particulière est portée aux projets, et tout spécialement aux bénéficiaires de ces projets, et le guide montre comment ces indicateurs peuvent et doivent être utilisés aussi bien dans les projets comportant une démarche globale qu'une démarche ciblée d'IFD, concurremment avec d'autres méthodes d'évaluation. Après avoir exposé les concepts en question, le Guide présente les méthodes auxquelles le personnel de l'ACDI peut avoir recours pour choisir et appliquer des indicateurs dans le cadre d'un projet, faisant en sorte que ceux-ci deviennent des outils de gestion axée sur les résultats. Les principales questions soulevées se lisent comme suit :

- Qu'est-ce que des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes?
- Pourquoi l'ACDI devrait-elle utiliser de tels indicateurs?
- Quelles sont les différentes catégories de ces indicateurs?
- Quelles sont leurs limites?
- Comment ces indicateurs peuvent-ils être utilisés dans les directions générales, dans les régions et pays, et plus précisément dans le cadre de projets axés sur les besoins des bénéficiaires?

1.2 COMMENT UTILISER LE GUIDE

Le présent guide vous sera d'autant plus utile que vous prendrez d'abord le temps de vous familiariser avec les concepts proposés ainsi qu'avec le contexte dans lequel sont utilisés les indicateurs (chapitre 2). Il vous sera alors plus facile d'établir une correspondance entre les objectifs de développement et les catégories d'indicateurs d'une part (chapitre 3) et vos propres mandats et tâches particulières d'autre part. Ce guide devrait vous aider à comprendre pourquoi et comment les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes facilitent votre travail sur tous les plans, aussi bien dans vos interventions au sein de votre direction générale, dans un pays ou dans une région, que dans le cadre des projets eux-mêmes (chapitres 4 et 5). Afin de faciliter votre réflexion sur les différents sujets traités, vous trouverez un tableau récapitulatif à la fin des chapitres 3, 4 et 5.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Si vous désirez mettre en application les idées et méthodes proposées, vous pouvez vous servir des exemples et scénarios décrits dans les annexes. Ceux qui désirent approfondir davantage les aspects théoriques et pratiques des indicateurs peuvent consulter la bibliographie, qui se veut des plus exhaustives. Le présent guide s'accompagne d'un manuel abrégé, de consultation facile, sur les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes.

Ce Guide n'a pas la prétention de fournir des réponses à toutes les questions ni de proposer une méthode d'utilisation convenant à toutes les situations. Il se veut plutôt un document contenant des suggestions quant à la manière d'utiliser les indicateurs ou de les adapter aux différentes circonstances. Les auteurs souhaitent qu'il vous sera utile sans pour autant constituer un modèle figé.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

CHAPITRE 2 L'UTILITÉ DU GUIDE ET SES DESTINATAIRES

2.1 LE CONTEXTE

Dès le début des années 1990, la plupart des organismes de développement ont accru leurs compétences en matière d'évaluation. Le programme de gestion axée sur les résultats est le mécanisme grâce auquel l'ACDI espère évaluer de manière plus juste l'ensemble de ses activités. L'un des éléments-clés de cette forme de gestion consiste justement à élaborer et choisir des indicateurs permettant de mesurer l'efficacité des programmes et des projets.

L'intégration de la femme au développement et l'égalité des sexes (IFD/ES) étant un thème transversal à l'ACDI, la Direction de l'IFD et de l'ES a entrepris de définir des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, en relation étroite avec les termes de la Politique de l'Agence en matière d'intégration de la femme au développement et d'égalité des sexes. L'objectif de cet exercice est de permettre au personnel de mesurer plus efficacement les résultats obtenus en la matière, et, par conséquent, de mieux comprendre comment les résultats peuvent être atteints et de formuler des suggestions afin d'améliorer l'exécution des programmes. La Politique d'IFD/ES pour la période 1995-2000 précise que des indicateurs de rendement tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes doivent faire partie des plans, des objectifs de programme et des priorités de la Direction générale, des CSPP et des CSPR, et de la documentation sur les programmes et projets (ACDI, 1994k, Annexe 1, p. 5). Toutefois, les donateurs n'ont pas encore pris l'habitude d'utiliser de tels indicateurs et, à la connaissance des auteurs, le présent guide est le premier à s'y intéresser en tenant compte des différents paliers d'intervention de l'ACDI (de la Direction générale au projet)¹.

En octobre 1994, la Direction de l'IFD/ES a organisé un premier atelier d'une journée sur le sujet au cours duquel les participants ont eu l'occasion d'entendre cinq spécialistes de cette question. C'est à la suite de cet atelier qu'a été prise la décision de produire un guide plus complet en ce domaine. La préparation du présent guide et du manuel qui l'accompagne a exigé une année de réflexion et de consultations avec le personnel de l'ACDI à Hull et sur le terrain, ainsi qu'avec d'autres praticiens et universitaires. En tout, environ deux cent personnes ont été consultées pendant la période de rédaction du guide et du manuel; bon nombre de ces personnes les ont lu en entier, et leurs commentaires éclairés ont été des plus utiles aux auteurs, qui leur en sont d'ailleurs très reconnaissants.

1 Tony Beck et Morton Stelcner sont les auteurs du présent guide. Tony Beck est consultant en développement et associé de recherche à l'Institut de recherches asiatiques de l'Université de la Colombie-Britannique. Morton Stelcner est professeur titulaire au Département d'économie de l'Université Concordia.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

2.2 L'UTILITÉ DU GUIDE

Le présent guide poursuit les buts suivants :

- i. **Favoriser la compréhension des concepts et des méthodes ayant trait aux indicateurs, tout spécialement aux indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes.**
- ii. **Formuler des suggestions et recommandations concernant l'utilisation des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, en portant une attention particulière aux projets et surtout à leurs bénéficiaires.**

Nous aimerions rappeler aux lecteurs qu'il s'agit d'un Guide des *indicateurs* et non d'un guide de suivi et d'évaluation, dont le champ d'application est beaucoup plus large. Les indicateurs ne sont qu'un élément, quoique important, des activités de suivi et d'évaluation. Pour une analyse approfondie et fort utile de ces activités en ce qui concerne les projets, prière de consulter le manuel de Bamberger et Valadez (1994), rédigé à l'intention des décideurs et du personnel des projets.

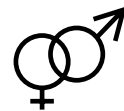
2.2.1 Un guide centré sur les projets

Le guide s'intéresse surtout aux résultats obtenus dans le cadre des *projets*, et non à la mise en oeuvre de la politique de l'IFD/ES au sein de l'ACDI. Ce qui ne veut pas dire qu'un aspect est plus important que l'autre. Toutefois, comme l'a souligné le Comité d'aide et de développement (CAD), la majeure partie des activités de renforcement institutionnel mises de l'avant par les donateurs ont été centrées sur les processus internes des institutions visées (ACDI, 1994i). L'élaboration d'indicateurs pour l'exécution des programmes a été quelque peu négligée. C'est la raison pour laquelle la Direction de l'IFD/ES a décidé, après avoir consulté un certain nombre d'employés, de produire un guide dont le point de concentration serait les projets eux-mêmes, et tout particulièrement les projets axés sur les bénéficiaires.

Par conséquent, le présent guide ne touche ni au renforcement institutionnel ni au développement des capacités ni au dialogue sur les politiques, qui sont pourtant des domaines d'activités importants à l'ACDI. Il est d'une importance capitale d'améliorer le suivi et l'évaluation de telles initiatives, mais il est apparu impossible d'aborder toutes ces questions dans un seul document².

2 Un certain nombre d'études récentes ont porté sur l'évaluation du développement des capacités et du renforcement institutionnel. Voir par exemple : ACDI 1995c; CRDI 1994; Institut international du développement durable 1995; et Munansinghe et Shearer 1995.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



2.3 LES DESTINATAIRES DU GUIDE

Le guide sera utile à toute personne à l'Agence appelé à travailler avec les indicateurs. L'analyse des concepts et des méthodes d'utilisation des indicateurs explique pourquoi les indicateurs sont utiles et tente également d'en faire voir les limites possibles. Les employés affectés aux projets y découvriront pourquoi et comment les indicateurs peuvent les aider à s'acquitter de leurs responsabilités dans le cadre des projets. Les annexes contiennent pour leur part des renseignements méthodologiques précis sur les avantages et les inconvénients que comporte l'utilisation de certains indicateurs.

Parce qu'il porte plus particulièrement sur les projets, le guide sera utile aux employés de l'Agence qui désirent évaluer plus en profondeur les aspects de leurs projets qui touchent à l'IFD ou à l'ES.

CHAPITRE 3
DÉFINITION ET UTILITÉ DES
INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS
ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

3.1 LES CONCEPTS DES INDICATEURS, LEUR ÉVOLUTION ET LEUR UTILISATION PRÉSENTE

3.1.1 Qu'est qu'un indicateur?

Un indicateur est un indice. Ce peut être une mesure, un nombre, un fait, une opinion ou une perception qui décrit un état ou une situation, et détermine les changements apportés à cet état ou à cette situation au cours d'une période donnée. En d'autres termes, les indicateurs examinent de près les résultats des initiatives et des activités mises de l'avant. D'où leur importance primordiale pour le suivi et l'évaluation des projets de développement³.

Selon Bauer (1966), les indicateurs sociaux sont « des séries statistiques, et toute autre forme de données ... qui nous permettent d'évaluer l'état présent et prévisible de nos valeurs et objectifs, et aussi d'évaluer des programmes précis et d'en déterminer l'impact. » Cette définition est utile, car elle reconnaît le caractère normatif des indicateurs, en ce sens qu'un changement dans une direction peut être qualifié de « bon » ou de « mauvais ». Ainsi, un taux de natalité à la hausse peut être considéré comme une bonne chose dans un pays, mais comme une mauvaise dans un autre. Cette définition reconnaît également que les indicateurs peuvent provenir de « toute autre forme de données », tant quantitatives que qualitatives; et qu'ils doivent mesurer des changements survenus au fil du temps. Étant donné leur caractère normatif, il est important de définir avec soin la norme ou la donnée de référence, qui est implicite en chacun d'eux et en fonction de laquelle le changement est mesuré. Par exemple, si l'on examine la situation des femmes, la norme est-elle la situation des hommes dans un pays donné, ou la situation des femmes dans les autres pays?

Les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes ont une fonction spéciale : mettre en lumière les changements constatés dans les rapports hommes-femmes au cours d'une certaine période. Ces indicateurs sont utiles dans la mesure où ils permettent de faire ressortir les changements apportés à la situation et au rôle des femmes et des hommes avec le temps, et par conséquent d'évaluer si l'égalité des sexes est devenue une réalité. Le recours à des indicateurs et à d'autres méthodes d'évaluation pertinentes aide à mieux comprendre ce qu'il faut faire pour atteindre les résultats souhaités, et c'est pourquoi l'utilisation d'indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes permettra d'accroître l'efficacité des prochaines activités de planification et d'exécution de programmes.

3 Voir à l'annexe 1 la différence entre un indicateur et une statistique.

3.1.2 Les biais politiques et les indicateurs

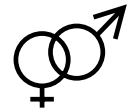
En tant qu'outils pour mesurer le changement social, les indicateurs sont assujettis aux forces politiques. Avant de les utiliser, il est important de reconnaître que chacun d'eux est porteur de valeurs et de biais politiques, et cela d'autant plus que certaines catégories d'entre eux, tout particulièrement ceux que l'on qualifie de quantitatifs, fondent leur légitimité sur leur caractère « objectif ».

Cependant, des spécialistes des problématiques hommes-femmes ont fait remarquer que, jusqu'à tout récemment, la manière dont certains indicateurs économiques étaient utilisés, par exemple ceux ayant trait à l'emploi, excluait des analyses le travail des femmes (Waring 1988). Cette omission grave viendrait du fait que la plupart des recensements et des études à grande échelle, surtout dans les pays en développement, sont organisés et effectués par des hommes, et pour des dirigeants de sexe masculin.

Ce parti pris sexiste a suscité deux réactions. Premièrement, les spécialistes des problématiques hommes-femmes ont favorisé la collecte de données ventilées par sexe et s'en sont servi pour combattre ce parti pris dans l'utilisation des indicateurs et pour réclamer des changements dans les politiques. L'exemple le plus connu est sans doute cette publication des Nations Unies intitulée *World's Women 1970-1990* (NATIONS UNIES 1991 xi) dont la préface affirme que la préoccupation centrale des Nations Unies est « de fournir aux personnes intéressées, hommes et femmes, des renseignements pouvant servir à informer les populations, partout dans le monde, de l'énorme contribution des femmes à la vie économique, à la vie politique et à la vie familiale, et d'appuyer les campagnes visant à convaincre le public et les dirigeants de modifier les politiques qui sont injustes à l'égard des femmes. » *Le Rapport mondial sur le développement humain* (1995) du PNUD abonde dans le même sens et souligne la nécessité d'attirer l'attention des décideurs sur les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, une première démarche qui pourrait les inciter à modifier les politiques teintées de préjugés sexuels. Dans ce cas-ci, les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes ne sont pas des fins en soi, mais un outil politique qui peut être utilisé pour contester le statu quo.

D'autres spécialistes des problématiques hommes-femmes, surtout des sociologues et des anthropologues, ont soutenu que les indicateurs n'étaient pas en eux-mêmes suffisants pour rendre compte de l'expérience de vie des femmes, notamment aux chapitres de leur participation ou de leur habilitation (Reinharz 1992). Selon eux, les décideurs doivent s'intéresser davantage au vécu des femmes dont les indicateurs peuvent constituer des indices.

La position adoptée dans le présent Guide tient simultanément compte de ces deux points de vue en examinant comment les différents indicateurs peuvent mesurer les changements apportés, au fil des ans, à la situation des femmes et aux inégalités entre les sexes.



Il ne faut pas perdre de vue le caractère politique de l'utilisation de certains indicateurs, surtout lorsqu'il s'agit d'indicateurs qualitatifs; d'aucuns prétendront que de tels indicateurs sont « subjectifs » ou encore qu'ils ne sont pas fiables et n'ont par conséquent aucune valeur. En réalité, ces indicateurs sont essentiels pour promouvoir la participation des différents intervenants aux projets, comme on le verra à la section 3.2.3 du présent document.

Voici, en résumé, comment a évolué l'utilisation des indicateurs :

L'évolution de l'utilisation des indicateurs

- i. **Avant les années 1970**, ce sont surtout les indicateurs économiques qui ont retenu l'attention, tout particulièrement ceux ayant trait au PNB et aux systèmes de comptabilité nationale. Ceci s'explique par le fait qu'à cette époque, les projets de développement s'intéressaient principalement à la croissance économique et à la mise en place d'infrastructures.
- ii. Lorsque les philosophies de l'aide ont fait une place de plus en plus importante au développement centré sur l'humain et sur les besoins fondamentaux, **au cours des années 1970 et au début des années 1980**, de nombreux documents sont parus sur les « indicateurs sociaux », c'est-à-dire les indicateurs touchant la santé, l'éducation, l'emploi et la démographie. Des indicateurs sociaux ont été élaborés et sont venus s'ajouter aux indicateurs économiques; l'un des objectifs poursuivis était alors de trouver des solutions à certaines problématiques sociales. **Cependant, ces premières publications sur le sujet s'intéressaient rarement aux indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes.**
- iii. **À partir du milieu des années 1980**, l'accent a été mis davantage sur les indicateurs de l'habilitation et de la participation, ainsi que sur les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, reflétant encore là un virage dans les priorités en matière de développement. La redéfinition des priorités et la reconnaissance des femmes en tant que partenaires ont permis d'établir que les efforts de développement devaient absolument tenir compte des rôles propres à chaque sexe. Les pressions exercées par des organisations féminines et l'apport des spécialistes de l'IFD au sein des organismes de développement ont mis en lumière l'importance des données ventilées par sexe. Toutefois, l'élaboration d'indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes en est encore au stade expérimental (Beck 1994; Oakley 1991).

3.1.3 L'importance des indicateurs et de l'IFD/ES pour les donateurs

La plupart des organismes admettent volontiers que leurs compétences en matière de suivi et d'évaluation, y compris leur aptitude à élaborer et utiliser des indicateurs, sont plutôt faibles (ACDI 1994b; Banque mondiale 1994a). L'examen des documents publiés par les donateurs révèle également que tous n'emploient pas la même terminologie pour parler des indicateurs. Les quatre affirmations suivantes résument sans doute assez bien la manière dont les organismes ont abordé les indicateurs à ce jour :

- i. Les donateurs ont habituellement élaboré leurs systèmes d'indicateurs sans faire appel à l'approche participative, et en ayant plutôt recours à l'expertise et aux connaissances des pays *développés*. Il est donc possible que ces systèmes ne concordent pas avec les vues des spécialistes en sciences sociales ou des femmes des pays *en développement*.
- ii. La plupart des études réalisées par les donateurs ont été articulées autour de questions indicatrices telles que celle-ci : « Les femmes ont-elles participé à la planification du projet? » sans utiliser d'indicateurs à proprement parler. De telles questions sont généralement moins précises et plus difficiles à utiliser que les indicateurs.
- iii. Dans leurs documents, la majorité des organismes ont cherché à élaborer des indicateurs de la mise en oeuvre des politiques d'IFD à l'interne, insistant par exemple sur les fonds attribués à l'IFD, à la formation en IFD et à l'embauche de spécialistes en IFD. Moins d'efforts ont été déployés pour élaborer des indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité des programmes de développement.
- iv. Plus de travail a été fait sur les indicateurs quantitatifs que sur les indicateurs qualitatifs. Des études récentes ont porté sur l'utilisation de ces derniers (voir le chapitre 5), mais l'examen des documents produits par les organismes révèle que leur élaboration en est encore aux balbutiements (ACDI 1994). Toutefois, les pays membres du CAD ne sont pas très nombreux à recueillir des données quantitatives ventilées par sexe pour évaluer leurs projets. Les employés de l'ACDI doivent tenir compte de ces faits lorsqu'ils tentent de convaincre des institutions d'utiliser des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes.

Aucun des systèmes ou modèles d'indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes présentement utilisés dans le cadre des projets n'a encore fait la preuve de son efficacité. Cependant, plusieurs organismes ont réalisé des recherches au cours des dernières années et certaines des études en cours correspondent aux exigences de l'ACDI. C'est le cas des études suivantes :



Travaux récents de certains organismes sur les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes

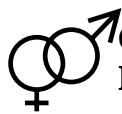
La Banque mondiale a récemment étudié la mesure dans laquelle les *Principaux indicateurs de rendement* étaient utilisés lors des activités de suivi et d'évaluation des projets et des secteurs. Dans le cadre de son programme sur les indicateurs intitulé « Next Steps », la Banque mondiale a élaboré une série d'indicateurs sectoriels, notamment des indicateurs concernant la population, l'éducation, l'agriculture, la pauvreté et le logement, dont certains sont des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes (Banque mondiale 1995). La section sur les indicateurs de la pauvreté (publiée aussi séparément par Carvalho et White 1994) constitue une amorce intéressante pour une discussion générale de la question.

Dans un document intitulé *Program Performance Information for Strategic Management (PRISM)*, USAID a élaboré une méthode d'utilisation des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes. Le document contient des exemples (USAID 1994b), mais la méthode est embryonnaire : une certaine confusion subsiste au sujet des catégories d'indicateurs, et les indicateurs qualitatifs sont largement ignorés.

Dans le cadre de son **programme d'APD, la Grande-Bretagne** (1993a, b) a élaboré un *Policy Information Marker System (PIMS)* afin d'évaluer les objectifs des projets à l'aide d'un simple système de points. Ce système s'inspire des exigences du CAD et permet d'évaluer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs d'IFD.

L'Office allemand de la coopération technique (GTZ) a défini des indicateurs dans son élaboration du ZOPP (acronyme allemand pour *Planification de projets axés sur les objectifs*). Certains de ces indicateurs ont été définis à l'aide d'une approche participative (Banque mondiale 1994a).

Le **PNUD** a élargi le cadre de ses travaux sur l'indice de développement humain afin d'inclure, pour chacun des pays, un "indicateur sexospécifique du développement humain" ainsi qu'un indice de l'habilitation selon les sexes (PNUD 1995). L'indicateur sexospécifique du développement humain permet de comparer l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le revenu des hommes et des femmes. L'évaluation du degré d'habilitation selon les sexes se concentre sur les différences qui existent entre les hommes et les femmes en ce qui a trait au revenu, à l'accès aux professions libérales et aux emplois dans les domaines de la technique, de l'administration et de la gestion, et au pourcentage de sièges parlementaires détenus par les femmes et par les hommes.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

La plupart des études en cours sont expérimentales et, exception faite de celle du GTZ, aucune n'utilise une approche participative. Toutefois, ces études et d'autres travaux sur les indicateurs réalisés par des organismes de développement contiennent des renseignements utiles qui ont facilité la rédaction du présent guide. Nous aimerions également signaler aux lecteurs que la Direction de l'examen du rendement à l'ACDI est en train de préparer un manuel des plus complets sur les indicateurs; ce manuel contient des renseignements utiles sur chacun d'entre eux et est présenté par pays, par secteur et par projet.

Les sections 3.2, 3.3 et 3.4 décrivent certains aspects pratiques de la sélection et de l'utilisation des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, tout particulièrement les indicateurs qualitatifs et quantitatifs, de la définition des objectifs, et des différentes étapes que comporte leur utilisation.

3.2 CATÉGORIES - INDICATEURS QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

La stratégie de base en ce qui concerne les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes consiste à utiliser simultanément des *méthodes* quantitatives et qualitatives afin de mesurer les changements apportés aux situations respectives des hommes et des femmes dans une société, pendant une période donnée.

Presque tous les documents de l'Agence traitant de la méthodologie des indicateurs, y compris la politique de l'ACDI, insistent sur la nécessité d'utiliser à la fois des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour évaluer l'égalité des sexes (par ex., ACDI 1994c). Mais des divergences surgissent parfois quant aux éléments constituant des indicateurs « quantitatifs » et « qualitatifs ».

Dans le présent guide, nous définissons les indicateurs quantitatifs et qualitatifs comme suit :

Les indicateurs *quantitatifs* sont des mesures de quantité, par exemple le nombre de personnes qui possèdent une machine à coudre dans un village.

Les indicateurs *qualitatifs* sont des perceptions et des opinions sur une question, par exemple le fait que les gens croient que les machines à coudre vont les aider à acquérir une certaine indépendance financière.

Ces définitions sont relativement simples, mais leurs modes d'utilisation sont parfois très complexes. Ainsi, les indicateurs de « qualité de vie », notamment ceux qui permettent de mesurer les changements survenus dans la santé d'une population, dans l'éducation ou dans l'emploi, sont souvent confondus avec des indicateurs qualitatifs, parce qu'il est question de « qualité » dans les deux cas. En fait, la santé, l'éducation ou tout autre élément peuvent être mesurés par des indicateurs soit qualitatifs, soit

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

quantitatifs. De plus, il existe parfois des chevauchements importants entre les méthodes quantitatives et les méthodes qualitatives, et il devient alors difficile de les distinguer l'une de l'autre. Cette distinction peut être établie de deux façons : par leurs sources respectives d'information et par la manière dont l'information est interprétée et utilisée.

3.2.1 Les sources d'information

Dans le domaine du développement, les différentes sources d'information utilisées sont un outil intéressant pour distinguer les indicateurs quantitatifs des indicateurs qualitatifs. Les premiers s'attachent à des facteurs aisément quantifiables tels que les taux de rémunération ou les niveaux d'instruction. Ils sont habituellement tirés de recensements, d'énumérations et de dossiers administratifs. **On peut donc dire qu'ils proviennent d'enquêtes plus systématiques.**

Par contre, étant des perceptions et opinions exprimées par des personnes, les indicateurs qualitatifs sont généralement obtenus de sources telles que les audiences publiques, les enquêtes sur les attitudes, les entrevues, les évaluations participatives en milieu rural, les observations participatives, et les observations sociologiques ou anthropologiques en milieu ouvert. **On peut donc dire qu'ils proviennent d'enquêtes moins systématiques.**

3.2.2 L'interprétation et l'utilisation des indicateurs

Un autre moyen de différencier les deux catégories d'indicateurs consiste à examiner comment ils sont interprétés et à quelle fin ils sont utilisés. Étant issus principalement d'enquêtes systématiques, les indicateurs quantitatifs sont habituellement interprétés à l'aide de méthodes formelles telles que des tests statistiques, dont les résultats servent ensuite à proposer des changements dans les politiques. Souvent, ils ne nous renseignent pas beaucoup sur les événements qu'ils décrivent. Par exemple, les augmentations des taux d'alphabétisation ne vous apprennent pas grand-chose sur les efforts incroyables déployés par les femmes pour apprendre à lire et à écrire. Justement à cause de leur distance par rapport au sujet étudié et aussi parce qu'ils sont exprimés en chiffres, les indicateurs quantitatifs sont souvent qualifiés de « précis » ou « objectifs ».

Par ailleurs, dans les études sur le développement, la majorité des indicateurs qualitatifs proviennent d'études informelles, dont les résultats sont souvent présentés sous forme de descriptions plutôt que d'analyses statistiques ou autres méthodes systématiques, même si ces résultats peuvent aussi être quantifiés⁴. Justement parce qu'ils décrivent des opinions, ces indicateurs sont également appelés indicateurs « pondérés » ou « subjectifs ». L'importance de ces indicateurs est analysée à la section suivante.

4 De nombreuses recherches théoriques et expérimentales ont porté sur les méthodes quantitatives pouvant servir à l'analyse des indicateurs qualitatifs, mais n'ont pas abordé, de manière générale, les problématiques du développement.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Les deux catégories d'indicateurs sont réellement complémentaires, et les deux sont importantes pour que les activités de suivi et d'évaluation soient efficaces. En fait, les indicateurs quantitatifs et qualitatifs peuvent se contrevalider et mettre en évidence leurs faiblesses respectives (voir l'exemple 1 plus bas).

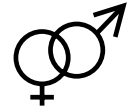
Quel que soit l'indicateur choisi, il doit être soumis à deux tests : l'épreuve de « fiabilité » et l'épreuve de « validité ». Le test de validité permet de s'assurer que l'information fournie par les indicateurs est proche de la réalité que ceux-ci cherchent à mesurer. Trois moyens peuvent être utilisés pour s'assurer qu'un indicateur est valide : 1) le sens commun; 2) le fait que l'indicateur conduit à des conclusions semblables dans des situations différentes; 3) le fait que des instruments d'enquête différents mettent au jour les mêmes indicateurs. En général, la validité d'un indicateur peut être rehaussée par la méthode de la triangulation, qui consiste à utiliser des données et renseignements de sources multiples. C'est là qu'il peut être profitable de recourir conjointement aux méthodes quantitative et qualitative. La fiabilité renvoie à la justesse et à la cohérence des indicateurs utilisés; un indicateur est déclaré fiable lorsque de nombreuses utilisations du même instrument (une entrevue, une enquête, etc.) conduisent à des résultats identiques ou semblables. Qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs, les indicateurs choisis ne sont utiles que s'ils répondent à ces deux exigences.

3.2.3 L'utilité des indicateurs qualitatifs

L'importance des indicateurs quantitatifs - par exemple, les taux de mortalité ou d'emploi - ne fait aucun doute, même si certains spécialistes des problématiques hommes-femmes ont dénoncé les partis pris sexistes de tels indicateurs, comme nous l'avons déjà souligné à la section 3.1.2. L'importance des opinions et points de vue exprimés par les gens - les indicateurs qualitatifs - est moins évidente. Les utilisateurs d'indicateurs qualitatifs soutiennent souvent que leur importance tient au fait qu'ils font une place importante aux expériences personnelles. **Les indicateurs qualitatifs sont donc particulièrement utiles pour comprendre les points de vue et priorités des gens en ce qui concerne le développement et les projets de développement.** Les partisans des indicateurs qualitatifs sont souvent intéressés à les utiliser dans le contexte du développement participatif, qui tient compte des opinions de la population locale.

On entend souvent dire que l'utilisation d'indicateurs qualitatifs est problématique parce que leur fiabilité et leur validité sont douteuses. Toutefois, il est possible de s'assurer de leur fiabilité et validité en choisissant des méthodes d'enquête appropriées. Bien élaborés et bien interprétés, ils peuvent jouer un rôle important en permettant de cerner les difficultés de mise en oeuvre et les obstacles possibles à la réussite d'un projet, obstacles qui autrement ne seraient pas immédiatement apparents. On entend aussi souvent dire que ces indicateurs, tout particulièrement ceux concernant les femmes pauvres, sont de peu d'utilité parce que ces femmes ne sont pas instruites ou parce que leur opinion pèse moins lourd que celle des hommes. Mais l'importance des différentes formes de savoir local, y compris le savoir des femmes pauvres, est de mieux en mieux comprise, car l'échec de certains projets et programmes de développement s'explique fréquemment par le fait que ce savoir n'a pas été pris en compte.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



L'utilisation d'indicateurs qualitatifs peut donc jouer un rôle important dans la promotion et la compréhension des points de vue des différents intervenants, tout particulièrement des points de vue des femmes, et dans la stimulation de la participation. **Pour élaborer des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, en privilégiant une approche participative, il faut accorder de l'importance aux indicateurs de développement que les collectivités ont elles-mêmes définis.**

3.2.4 L'analyse qualitative et les limites des indicateurs qualitatifs et quantitatifs

Les indicateurs qualitatifs et quantitatifs orientent le choix de la méthodologie, mais ne rendent possible qu'un certain degré d'analyse. Ils fournissent entre autres des indications sur les questions et problèmes possibles. Lorsqu'on les utilise, il faut habituellement procéder à une **analyse qualitative** plus approfondie, qui permet d'expliquer les origines d'une situation donnée.

L'analyse qualitative sert à comprendre les processus sociaux, pourquoi et comment est apparue la situation que les indicateurs permettent de cerner, et comment cette situation peut être modifiée. L'analyse qualitative peut et doit être utilisée à toutes les étapes du cycle d'un projet; elle doit également être utilisée de pair avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Un exemple d'analyse qualitative est l'examen des rôles assignés à chacun des sexes, c'est-à-dire des rôles différents qu'assument les femmes et les hommes dans une société, la manière dont ces rôles sont attribués et la façon d'y apporter des changements. Les indicateurs qualitatifs et quantitatifs peuvent révéler certains aspects de ces différents rôles, mais ne peuvent pas nécessairement expliquer pourquoi ils ont été ainsi répartis et comment changer les choses. Deux guides peuvent être utiles pour comprendre en quoi consiste l'analyse qualitative : celui du Coady International Institute (1991) et celui du CCCI (1991). Largement diffusés, ils renferment une mine de renseignements fort utiles pour le lecteur désireux d'approfondir davantage ce sujet important.

Deux exemples aideront à préciser les éléments que l'on retrouve dans toute analyse des indicateurs :

EXEMPLE 1

Les indicateurs de changement en Inde rurale

*Jodha (1989) a réalisé une étude novatrice sur l'incidence de la pauvreté dans deux villages indiens; cette étude s'est étendue sur plus de vingt ans, soit entre 1964 et 1984. Jodha a réuni des **indicateurs quantitatifs** sur les revenus des ménages et s'est servi de ces indicateurs pour établir la fortune de chacun d'entre eux; ces indicateurs quantitatifs ont révélé qu'au cours de ces vingt années les ménages échantillons s'étaient appauvris.*



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

*Fait inhabituel, Jodha a également recueilli des **indicateurs qualitatifs** auprès des fermiers présumément devenus plus pauvres. Ces indicateurs qualitatifs, c'est-à-dire les perceptions des fermiers pauvres au sujet des changements survenus au cours de cette période de vingt ans, ne faisaient aucunement état d'une baisse de revenus; les fermiers interrogés ont plutôt évoqué leur dépendance moindre à l'égard des patrons et à l'égard d'emplois mal rémunérés, leur mobilité accrue et l'augmentation de leurs éléments d'actifs. Même si ces fermiers s'étaient appauvris sur le plan monétaire, ils estimaient que leur qualité de vie s'était améliorée.*

L'analyse qualitative a donc permis à Jodha de comprendre pourquoi les changements sociaux survenus dans leurs villages avaient donné aux fermiers pauvres le sentiment d'avoir amélioré leur sort, les principales raisons étant qu'ils jouissaient d'une plus grande indépendance et d'une plus grande mobilité, et n'étaient plus à la merci de l'élite du village. L'étude de Jodha est l'une des meilleures études pour montrer comment les indicateurs quantitatifs et qualitatifs peuvent se contrevalider mutuellement et pourquoi des différences peuvent apparaître entre les deux catégories d'indicateurs.

EXEMPLE 2

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs et l'analyse qualitative : les femmes et la représentation politique

*L'un des **indicateurs quantitatifs** souvent utilisé est celui du nombre de femmes parlementaires. Cet indicateur est facile à établir et permet de se faire une idée de la participation et de l'influence politiques des femmes (par ex., UNICEF 1995).*

*En dépit de son utilité pour évaluer l'inégalité entre les sexes, cet indicateur, s'il est utilisé seul, passe sous silence des aspects importants de la participation politique. Les **indicateurs qualitatifs** peuvent servir à montrer comment les femmes parlementaires perçoivent leur rôle de représentation, par exemple si elles se sentent marginales ou si elles ont l'impression d'exercer une influence grandissante sur les décisions prises.*

L'analyse qualitative insisterait sur le rapport qui existe entre le nombre de femmes parlementaires et les processus décisionnels, par exemple à combien de reprises des questions relatives à l'égalité des sexes sont soulevées au parlement, les lois touchant l'égalité des sexes qui sont adoptées et mises en application, si les discours des femmes ont une certaine portée, et comment il serait possible d'appuyer les femmes qui réclament l'égalité des sexes ou prennent d'autres initiatives politiques. L'analyse qualitative s'intéresserait également à l'influence que les politiciennes peuvent avoir sur les grandes problématiques sociales ainsi que sur le fonctionnement du gouvernement.



3.3 LES INDICATEURS ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Les indicateurs servent à mettre à jour des résultats et, à ce titre, ils sont liés aux objectifs qui donnent naissance à une initiative de développement.

L'utilisation d'indicateurs exige que les objectifs soient clairement définis en fonction d'études de base dont les données serviront de référence pour mesurer les résultats.

L'étude de base, qui doit comprendre des données ventilées par sexe, par groupe socioéconomique et par groupe ethnique, fournira des renseignements sur la situation qui prévalait dans le champ d'activités d'un projet avant l'intervention du donateur; lorsque des indicateurs sont utilisés, ce genre d'étude permet donc d'établir des comparaisons pendant toute la durée du cycle d'un projet.

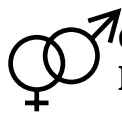
3.3.1 Les objectifs clairement définis comme points d'ancrage cruciaux

Pour diverses raisons politiques et institutionnelles, les donateurs ont éprouvé des difficultés à définir clairement les objectifs de leurs programmes. Et pourtant, la clarté des objectifs joue un rôle déterminant dans la gestion axée sur les résultats, car les objectifs ont une énorme influence sur la manière dont une politique est mise en oeuvre. **À l'instar des indicateurs, les objectifs doivent être élaborés en faisant appel à la participation de tous les intervenants et en utilisant une approche itérative.**

Tout au long du cycle du projet, les objectifs servent également de points d'ancrage, de deux manières importantes :

- i. Ils énoncent les principales contributions d'un programme ou d'un projet à une situation donnée.
- ii. Ils sont en quelque sorte des « outils d'information » permettant d'évaluer les progrès réalisés pendant les périodes de mise en oeuvre et d'évaluation du projet.

Les objectifs peuvent être répartis entre différentes catégories et porter différents noms (buts, cibles, objectifs, etc.). Mais quelle que soit la manière dont ils sont regroupés ou nommés, les objectifs clairement énoncés doivent satisfaire à cinq critères très importants :



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Critères importants pour définir des objectifs clairs

1. **Être formulés en termes explicites** : Les objectifs doivent énoncer de manière explicite les résultats escomptés et ne pas se contenter d'évoquer les ressources qui seront utilisées et les activités qui seront réalisées.
2. **Être formulés avec clarté et précision** : Les termes et concepts utilisés doivent être clairement définis, l'énoncé des objectifs doit être compris de tous, et sa signification acceptée par tous les intervenants.
3. **Être réalisables ou réalistes** : Les objectifs définis doivent être des objectifs réalistes, qui tiennent compte des ressources disponibles, de l'environnement extérieur, ainsi que des contraintes, des obstacles, des risques et des facteurs favorables, que ceux-ci soient réels ou potentiels.
4. **Être mesurables et vérifiables** : Les objectifs doivent être formulés de manière à englober des critères opérationnels permettant de vérifier les réalisations pendant et après la période de mise en oeuvre du projet.
5. **Comporter des échéanciers** : L'énoncé des objectifs doit établir des dates butoir réalistes, des échéanciers (ou même des dates précises) ponctués d'objectifs intermédiaires.

En somme, les objectifs doivent être réalistes, opérationnels et mesurables. Ils doivent également s'accompagner d'un plan de mise en oeuvre crédible rattachant les plans d'action et les objectifs intermédiaires aux retombées finales espérées.

Cependant, nous devons reconnaître que, dans certains cas, les donateurs continueront de définir plus ou moins clairement les objectifs visés, en partie parce que le but ultime des projets et programmes de développement ne peut pas toujours être très clair, surtout lorsque les objectifs sont élaborés à l'aide d'une approche itérative et qu'ils touchent le développement humain. Une analyse de différents projets centrés sur les bénéficiaires a montré que les objectifs appartiennent généralement à l'une ou l'autre des deux catégories suivantes :

3.3.2 Les catégories d'objectifs

Catégorie 1 : Les objectifs dont les résultats sont relativement faciles à quantifier.

Catégorie 2 : Les objectifs dont les résultats sont moins faciles à quantifier, qui se rattachent à des processus sociaux, et dont l'évaluation doit faire une place importante à l'analyse qualitative.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Dans le cadre de projets, les objectifs définis présenteront des caractéristiques relevant de ces deux catégories, mais se rapprocheront davantage de l'une ou de l'autre. Même si les objectifs de votre projet ne correspondent pas exactement à l'une des catégories établies, le fait de les situer dans la catégorie 1 ou 2 vous aidera à élaborer des indicateurs.

Voici un exemple d'objectif appartenant à la catégorie 1 :

« Sur une période de cinq ans, accroître le taux brut d'inscriptions à l'école primaire de 50 % dans la région d'exécution du projet, tout en veillant à préserver l'égalité des sexes et l'égalité socioéconomique. »

Voici un exemple d'objectif appartenant à la catégorie 2 :

« Dans la région d'exécution du projet, accroître l'habilitation des habitants de milieu rural dans les champs d'activités du projet afin qu'ils puissent participer à la prise de décisions dans leurs villages respectifs. »

Il est relativement facile de mesurer les changements dans les taux d'inscriptions dans une région donnée (voir l'annexe 5). Mais il est plus difficile de savoir si les gens ont davantage d'emprise sur leur vie et s'ils participent davantage aux décisions. Si les objectifs de votre projet sont plus proches de la catégorie 1, vous utiliserez probablement des indicateurs quantitatifs normalisés de l'éducation, de l'emploi ou de la santé, et vous vous concentrerez sur les indicateurs de retombées. Si ces objectifs relèvent davantage de la catégorie 2, vous ferez probablement une place plus importante aux indicateurs de l'habilitation ou de la participation, et vous vous concentrerez davantage, du moins au début, sur les indicateurs des processus. Les objectifs appartenant à la catégorie 1 touchent également de près les changements dans les besoins pratiques des femmes, tandis que ceux appartenant à la catégorie 2 sont étroitement liés aux changements dans leurs intérêts stratégiques. Les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes sont définis dans CCCI (1991).

En pratique, la majorité des énoncés d'objectifs se situent quelque part entre ces deux exemples, mais la catégorisation s'avérera un outil utile pour définir des indicateurs et alimenter la réflexion. Ce guide contient différents exemples de ces deux catégories d'objectifs.

3.3.3 Les objectifs, les indicateurs et les gammes d'activités

Les indicateurs adaptés aux objectifs de développement doivent également correspondre aux sept gammes d'activités se rattachant au cycle d'un projet bilatéral telles que définies dans le *Guide électronique sur les programmes géographiques* de l'ACDI. Les gammes d'activités les plus souvent utilisées seront probablement le modèle « planification détaillée » et le modèle itératif.

Avant d'être approuvé, le modèle « planification détaillée » doit d'abord être étudié, analysé et planifié dans tous ses détails; il s'appliquera principalement à des projets dans les secteurs de l'infrastructure, du renforcement institutionnel et du perfectionnement des ressources humaines.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Le modèle itératif exige également des études, des analyses et des plans détaillés, mais un peu moins poussés que le modèle « planification détaillée ». Il s'inspire d'une philosophie de l'apprentissage par l'action; des objectifs à court terme peuvent être formulés, mais ils risquent d'être remis en question par un vigoureux processus d'examen de la gestion qui, lui, sert à définir les objectifs et activités à plus long terme. Ce processus permet d'ailleurs de concevoir des projets tenant compte des leçons apprises.

Dans le modèle « planification détaillée », les objectifs ressembleront probablement davantage aux objectifs de la catégorie 1, tandis que les objectifs du modèle itératif seront plus proches des objectifs de la catégorie 2. Dans le cas du modèle itératif, les objectifs peuvent changer avec le temps, mais à un moment ou l'autre du cycle du projet, des objectifs définitifs seront définis, permettant alors d'établir des indicateurs correspondants.

Le tableau qui suit contient des exemples d'objectifs, d'indicateurs et de modèles.

Modèle	Objectif	Indicateur	Exemple d'objectif
« Planification détaillée »	Catégorie 1	Relativement simple	En 5 ans, accroître le taux d'alphabétisation de 50 % dans la région « x ».
Itératif	Catégorie 2	Plus complexe	En 5 ans, accroître de 50 % la participation des pauvres aux décisions prises dans la région « x ».

3.4 LES CATÉGORIES D'INDICATEURS - RISQUES, INTRANTS, PROCESSUS, EXTRANTS ET RETOMBÉES

L'utilisation d'indicateurs se justifie par la nécessité de prendre le pouls d'un projet au fur et à mesure de son évolution. À cette fin, des indicateurs doivent être définis pour chacun des éléments importants du cycle d'un projet. Les catégories d'indicateurs ont été conceptualisées de différentes manières, et après avoir étudié plusieurs des systèmes d'organisation des indicateurs proposés dans des documents préparés par des donateurs ou des universitaires, les auteurs du présent guide recommandent d'utiliser avec souplesse la typologie présentée dans le tableau suivant, qui est la classification d'indicateurs la plus courante. Chaque catégorie fait l'objet d'une brève définition, suivie d'une analyse plus approfondie et d'un exemple⁵.

5 Des définitions plus détaillées sont fournies à l'annexe 1. L'exemple est tiré de Carvalho et White (1994).

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Définitions des indicateurs	
Risques/Éléments favorables :	mesurent l'influence de facteurs extérieurs sur un projet ou un programme.
Intrants :	concernent les ressources allouées au projet ou au programme.
Processus :	mesurent les activités de mise en place ou d'utilisation des ressources affectées à un programme ou à un projet. Ils servent à contrôler les réalisations au cours de l'exécution du projet, et surtout la progression vers les résultats visés.
Extrants :	déterminent les résultats intermédiaires, par exemple au moment où la participation du donateur est sur le point de prendre fin.
Retombées :	se rapportent directement aux résultats à plus long terme du projet, lorsque la participation du donateur a pris fin.
Les indicateurs peuvent être très peu nombreux; une règle empirique veut que l'on choisisse tout au plus six indicateurs pour chacune des catégories définies ci-dessus.	

3.4.1 Les indicateurs de risques et d'éléments favorables

L'expérience montre qu'à toutes les étapes de son cycle, un projet peut être affecté par différents risques ou éléments favorables, c'est-à-dire par des facteurs extérieurs, qui contribuent à sa réussite ou à son échec.

Les indicateurs de risques et d'éléments favorables englobent les facteurs socioéconomiques et environnementaux, de même que le mode de fonctionnement des institutions, le système juridique, et les pratiques socioculturelles. Ainsi, dans un projet d'activités rémunératrices, les indicateurs de risques seraient l'attitude des institutions ou des élites locales, ou la possibilité de mettre en marché les produits fabriqués.

Comme tous les indicateurs, ils doivent être élaborés avec la participation des intervenants, car les bénéficiaires d'un projet ont habituellement une meilleure connaissance des risques et des éléments favorables en cause.

Il vaudrait la peine d'explorer la possibilité de chiffrer les facteurs de risque et les éléments favorables que comporte un projet, ce qui permettrait de mieux cerner la part de responsabilité de l'ACDI dans la réussite de ce projet. Par exemple, ces facteurs pourraient se voir attribuer une cote sur une échelle de 1 à 5. Dans un projet d'activités rémunératrices réalisé dans une région donnée, d'importants problèmes politiques ou environnementaux susceptibles d'annuler les effets du projet pourraient être cotés « 5 ». Des perturbations moins dévastatrices, par exemple des inondations



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

qui rendent une route impraticable pendant trois mois, pourraient être cotés « 1 » ou « 2 ». Une phase d'expérimentation pourrait s'avérer nécessaire afin d'établir la faisabilité d'un tel système.

Des questions connexes doivent déterminer quels résultats, dans la zone d'exécution du projet, sont attribuables à des facteurs échappant aux mécanismes de suivi du projet, et quels sont les répercussions du projet sur les régions autres que celle où il se déroule. Par exemple, comment tenir compte, lors de l'évaluation, de l'intervention d'un autre donateur dans un secteur semblable à celui où l'ACDI intervient. Étant donné sa brièveté, le présent manuel ne peut couvrir ces questions importantes; le lecteur pourrait toutefois pousser plus loin sa réflexion en consultant l'ouvrage spécialisé de Bamberger et Valadez (1994).

3.4.2 Les indicateurs d'intrants

Ces indicateurs, également appelés les indicateurs de « ressources », intéressent les ressources consacrées à un projet ou à un programme, par exemple le financement, les ressources humaines et matérielles, l'infrastructure, le renforcement des institutions, et tous les autres moyens utilisés pour exécuter un programme ou un projet. Les indicateurs d'intrants jouent un rôle important dans la signalisation des problèmes éventuels et dans la détermination des causes de ces problèmes; à eux seuls, ces indicateurs ne permettent cependant pas d'établir si le projet ou le programme sera réussi.

Dans un projet d'éducation, les indicateurs d'intrants doivent englober : les crédits déboursés; le matériel acheté ou adapté; les opinions de la collectivité quant à la faisabilité du projet; ou les personnes ayant reçu une formation.

Lorsque l'on décide de financer un projet et d'utiliser des indicateurs d'intrants, il est également très important de réunir des données de référence en fonction desquelles les résultats peuvent être mesurés. Par exemple, dans un projet d'éducation, les données de référence peuvent être les taux d'alphabétisation et d'inscription, ventilées par sexe, par groupe ethnique et par groupe socioéconomique.

3.4.3 Les indicateurs de processus

Ces indicateurs, également appelés indicateurs « de l'exécution » ou « des activités », témoignent de façon continue de la manière dont les ressources sont affectées au programme ou au projet. Ce sont donc les meilleurs indicateurs de la mise en oeuvre et ils sont utilisés pour le suivi du projet. Ils traduisent l'atteinte des résultats, mais ne peuvent remplacer l'évaluation des retombées. Un processus peut être efficace, mais conduire à un résultat désastreux comme l'exprime fort bien cette boutade issue de la sagesse populaire : « L'opération a très bien réussi, mais le patient est mort » ou ce constat peu réjouissant : « Les écoles ont été construites à temps, les enseignants ont été embauchés, la participation des parents a été remarquable, et les taux d'inscription et de promotion ont été élevés, mais les finissants n'ont pu se trouver d'emploi parce qu'ils ne possédaient pas les compétences professionnelles requises. »

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Certains projets, par exemple les projets axés sur l'habilitation ou sur le renforcement des capacités et des institutions, feront davantage appel aux indicateurs de processus, parce qu'ils impliquent un changement à long terme s'étendant sur de nombreuses années. Mais même dans ce genre de projets, l'évaluation effectuée à la fin de la période de financement doit s'intéresser surtout aux retombées.

Dans un projet d'éducation, les indicateurs de processus comprennent entre autres : les opinions de la collectivité quant aux installations mises en place; le nombre d'installations fonctionnelles; les taux d'inscription chez les filles et chez les garçons; ou les montants déboursés pour les traitements.

3.4.4 Les indicateurs d'extrants

Les indicateurs d'extrants sont souvent utilisés dans les évaluations de projets, mais sont moins utiles que les indicateurs de retombées dans la mesure où ils ne s'intéressent pas aux résultats à long terme. Ceci s'explique par le fait que les indicateurs d'extrants mesurent les résultats intermédiaires, c'est-à-dire les produits et services en place lorsqu'un programme ou un projet est terminé, mais non les résultats à long terme.

Lorsqu'on utilise des indicateurs, l'une des tâches les plus importantes est de procéder à une évaluation aussi bien des retombées que des extrants.

Dans un projet d'éducation, les indicateurs des extrants peuvent comprendre entre autres : le nombre de filles ayant reçu une formation; les opinions des enseignants concernant les installations mises en place pour offrir cette formation; ou le nombre d'installations fonctionnelles.

3.4.5 Les indicateurs de retombées

Les indicateurs de retombées ont trait à l'efficacité, souvent à long terme, d'un programme ou d'un projet telle que révélée par une amélioration mesurable de la qualité de vie des bénéficiaires. Ces indicateurs sont également connus sous le nom d'indicateurs « d'impact ».

Lorsqu'on utilise des indicateurs, l'accent doit être mis, dans la plupart des cas, sur les retombées, car c'est la meilleure façon d'évaluer les résultats à long terme.

Voici des exemples d'indicateurs de retombées dans un projet d'éducation : les opinions des parents sur les avantages de la scolarisation; le nombre de filles et de garçons qui trouvent un emploi en sortant des écoles ayant bénéficié de l'appui du projet; le genre d'emploi qu'ils réussissent à trouver; ou l'impact de l'emploi sur l'habilitation des femmes.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Nombreux sont les programmes et projets qui ont recours à des indicateurs d'intrants ou de processus plutôt qu'à des indicateurs de retombées. Ce choix s'explique entre autres par le peu de ressources affectées à l'évaluation et par le manque de compétences des institutions en matière d'évaluation. L'utilisation d'indicateurs de retombées exige souvent un suivi à long terme des participants ainsi qu'une analyse qualitative approfondie. Mais ces exigences ne devraient pas constituer des raisons suffisantes pour ne pas utiliser des indicateurs de retombées.

Normalement, l'utilisation d'indicateurs de retombées n'entraîne pas de coûts prohibitifs et, à long terme, peut s'avérer très rentable dans la mesure où les leçons ainsi apprises peuvent être appliquées à d'autres programmes ou projets.

Comme on a pu le voir dans les exemples précédents, il est parfois difficile de distinguer les unes des autres les différentes catégories d'indicateurs, et tout particulièrement les indicateurs de processus des indicateurs d'extrants. D'autres chaînes d'indicateurs peuvent également être utilisées. Par exemple, la Direction de l'examen du rendement (ACDI 1995b) a proposé l'utilisation d'une chaîne à quatre maillons semblable à celle qui est recommandée dans le présent document et qui s'inspire de la méthode du cadre logique et de sa terminologie, à savoir « intrant, extrant, retombée et impact ». En pratique, ce ne sont pas tant les noms donnés aux indicateurs, par exemple les indicateurs de processus ou d'extrants, qui sont importants, mais de comprendre clairement ce que les indicateurs mesurent. Il faut également se rappeler que les indicateurs doivent couvrir toutes les étapes du suivi et de l'évaluation, tout au long du cycle du projet.

3.4.6 Les indicateurs, les échéanciers et la durabilité

Les échéanciers liés aux indicateurs doivent être le plus précis possible. Il sera plus facile d'établir des échéanciers précis pour des projets dont les objectifs appartiennent à la catégorie 1 dans la mesure où ceux-ci définissent clairement les tâches à accomplir. L'entreprise sera plus ardue dans le cas de projets plus itératifs comportant des objectifs de la catégorie 2, c'est-à-dire de projets dont les objectifs et, par la suite, les échéanciers peuvent changer au fur et à mesure que le projet progresse. Toutefois, même lorsqu'il s'agit de projets poursuivant des objectifs de la catégorie 2, des objectifs définitifs doivent être formulés à une étape ou l'autre du cycle du projet, ce qui permet ensuite d'établir des échéanciers approximatifs.

On peut aussi s'interroger sur la nature des indicateurs qu'il est préférable d'utiliser à telle ou telle autre étape du cycle du projet. Idéalement, les indicateurs d'intrants doivent être utilisés dès le début du projet ou le plus tôt possible après, à l'étape de la collecte des données de référence. Les indicateurs de processus doivent être utilisés pendant la période d'exécution du projet, à des fins de suivi, et jusqu'à ce que la participation des donateurs prenne fin. Les indicateurs d'extrants doivent être utilisés à la toute fin de la période de participation des donateurs, et les indicateurs de retombées lorsque les donateurs se sont retirés du projet. Il devient alors possible d'établir des comparaisons entre les indicateurs de processus, d'extrants et de retombées, et avec les données de référence, afin de déterminer dans quelle mesure les objectifs ont été atteints. Dans certains cas, le même indicateur servira à mesurer un

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

processus, un extrant et une retombée (par ex., des statistiques désagrégées sur l'inscription, des taux d'alphabétisation ou le degré de satisfaction de la collectivité locale face au projet), la seule différence étant que les indicateurs sont alors utilisés à des moments différents.

En général, on devrait attendre entre trois et cinq ans après la fin du financement accordé par les donateurs pour cerner les retombées à l'aide d'indicateurs. Cette période d'attente permettra de déterminer si le projet a des chances d'atteindre des résultats durables. Dans le cas de projets plus complexes et de plus grande envergure, il peut aussi être nécessaire de se rendre de nouveau dans la région d'exécution des projets, plus de cinq ans après le retrait du financement, afin d'en évaluer la durabilité. Il faut toutefois se rappeler qu'il n'est pas toujours possible de planifier aussi précisément l'utilisation d'indicateurs, parce que, souvent, le début et la fin des projets ne sont pas clairement marqués.

3.5. LES CRITÈRES DE CHOIX DES INDICATEURS

Il n'existe manifestement pas d'indicateurs que l'on pourrait qualifier d'universels. Les utilisateurs doivent concevoir leurs indicateurs et les adapter à leurs propres besoins. Voici une liste des critères les plus importants qu'il ne faut pas perdre de vue :

Les critères pour choisir les indicateurs

- Les indicateurs doivent être élaborés à l'aide de l'approche participative et, autant que possible, associer tous les intervenants.
- Ils doivent correspondre aux besoins de l'utilisateur, et ce dernier doit en avoir une bonne compréhension.
- Ils doivent tous être ventilés par sexe.
- Il faut utiliser à la fois des indicateurs qualitatifs et des indicateurs quantitatifs.
- Ils doivent être faciles à utiliser et à comprendre.
- Ils doivent être clairement définis.
- Leur nombre doit être restreint. En règle générale, un maximum de six indicateurs peuvent être choisis pour chaque catégorie (des intrants aux retombées).
- Ils doivent être techniquement valables.
- Ils doivent mesurer les tendances au cours d'une période donnée.
- Le point de concentration final doit être sur les indicateurs de retombées.

Chacun des critères énumérés ci-dessus fait l'objet d'une analyse plus détaillée à l'annexe 2.

RÉCAPITULATION DU CHAPITRE

- Les indicateurs ne sont pas des outils neutres; ils sont influencés par les valeurs et les contextes politiques, comme toute méthodologie.
- Les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes mesurent les changements apportés aux problématiques hommes-femmes au sein d'une société, pendant une période donnée.
- Les indicateurs qualitatifs et quantitatifs doivent être utilisés concurremment. Dans les théories récentes, les méthodes qualitatives ont occupé une place plus importante, car elles s'intéressent surtout à l'habilitation et à la participation.
- Les objectifs doivent être définis le plus clairement possible et les indicateurs doivent se rattacher de près aux objectifs.
- Les catégories d'indicateurs correspondent aux différents éléments du cycle d'un projet : les risques et éléments favorables, les intrants, les processus, les extrants, les retombées. Ce ne sont pas les noms donnés aux indicateurs qui importent le plus, mais la manière dont ils sont définis.
- Des études de base doivent être réalisées à l'aide de données ventilées par sexe, par groupe socioéconomique, par groupe ethnique et par groupe d'âge; ces données permettent de mesurer les progrès accomplis et les résultats atteints.
- Lors de l'évaluation d'un projet, les indicateurs les plus importants sont les indicateurs de retombées)
- L'échéancier pour la réalisation des objectifs et les indicateurs que l'on prévoit utiliser doivent être le plus précis possible.

CHAPITRE 4 LES INDICATEURS POUR LES DIRECTIONS GÉNÉRALES, ET POUR LES RÉGIONS ET PAYS

Au moment de définir des indicateurs pour les directions générales, et pour les régions et pays, le personnel de l'ACDI devra décider :

- i. Si les résultats atteints dans les directions générales, dans une région ou dans un pays, peuvent tout simplement être inférés des programmes et des projets;
- ii. Ou si la somme des résultats dans les directions générales, dans une région ou dans un pays, est plus grande que les résultats des programmes et des projets qui la composent.

En analysant ces questions, il sera utile d'établir une distinction entre les objectifs de la catégorie 1 et ceux de la catégorie 2 (voir la section 3.3.2 et les suivantes). Lors du choix des indicateurs dans les directions générales, dans les régions ou les pays, il faut également tenir compte de la spécificité des objectifs et de leur échelle de temps. Cet aspect est abordé dans la section qui suit.

4.1 LES INDICATEURS POUR LES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Les auteurs du présent guide ont examiné les plans dans lesquels les Directions générales de l'Asie, de l'Afrique et du Moyen-Orient, et des programmes multilatéraux avaient défini des objectifs et des indicateurs dans le domaine de l'intégration de la femme au développement. L'exemple donné au tableau 4.1 est un exemple générique adapté des plans élaborés par les directions générales; il illustre comment les objectifs peuvent être définis et comment les indicateurs peuvent être utilisés.

4.1.1 Les objectifs et les indicateurs

En nous servant des exemples d'objectifs des catégories 1 et 2 fournis dans le tableau, nous tenterons d'établir si les résultats dans les directions générales peuvent être inférés des résultats des projets et des programmes.

L'objectif de catégorie 1, *Plus grand nombre de filles fréquentant l'école primaire*, peut être mesuré en additionnant les taux d'inscription dans toutes les parties de la région où l'ACDI appuie des projets; le résultat obtenu sera alors la somme des résultats atteints dans les différents projets financés par l'ACDI.

L'objectif de catégorie 2, *Promouvoir la participation à part entière des femmes aux décisions politiques et sociales*, également tiré du tableau, est plus difficile à mesurer quantitativement. Comme il s'agit d'un objectif plutôt large, au lieu de tout



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

simplement additionner les effets des projets individuels, il faudrait plutôt retracer les effets de l'ensemble du programme en procédant à une analyse qualitative approfondie de la participation des femmes au processus décisionnel⁶.

Tableau 4.1 Les objectifs et indicateurs dans les directions générales

Objectif	Catégorie de l'Objectif	Indicateur	Catégorie d'indicateur
Plus grand nombre de femmes occupant un emploi rémunéré.	Catégorie 1	Données montrant que les projets ont permis d'accroître le nombre d'emplois et les revenus des femmes.	Processus / Retombées
Plus grand nombre de filles fréquentant l'école primaire.	Catégorie 1	Nouvelles inscriptions dans les écoles primaires.	Processus
Meilleurs services de consultation et de crédit pour les petits et moyens entrepreneurs, y compris pour les femmes.	Catégorie 1	Nombre de petits et moyens entrepreneurs qui demandent et reçoivent des conseils.	Processus
		Nombre de nouveaux prêts.	Intrants
		Nombre d'entreprises aidées.	Intrants
Enseignement primaire de meilleure qualité pour les filles.	Catégorie 2	Nombre de classes ouvertes et d'enseignants formés pour enseigner aux filles.	Intrants Processus
Promotion de la participation à part entière des femmes aux décisions politiques et sociales, et amélioration de leur situation socioéconomique.	Catégorie 2	Nombre accru de groupes féminins réclamant des changements fondamentaux et un développement plus équitable.	Processus

Les indicateurs du tableau 4.1, extraits des plans élaborés par les directions générales, sont surtout des indicateurs d'intrants et de processus; ils sont donc moins utiles, car ce sont surtout les indicateurs de retombées qui nous aident à déterminer si les objectifs et résultats visés ont été atteints. Il aurait été relativement facile de définir des indicateurs de retombées pour les objectifs de la catégorie 1. Par exemple, l'indicateur

6 Une autre solution consisterait à déterminer si un projet a été une réussite en soi, puis à additionner le nombre de projets réussis dans chaque direction générale.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

de processus *Nombre de classes ouvertes et d'enseignants formés pour enseigner aux filles* est limité, parce que l'augmentation du nombre d'enseignants formés peut fort bien s'accompagner d'une diminution de la qualité de l'enseignement. Un indicateur de retombées pour l'objectif *Enseignement primaire de meilleure qualité pour les filles* aurait pu se lire ainsi : *Augmentation de trente pour cent du taux d'alphabétisation chez les filles inscrites dans les écoles primaires*, ce qui témoignerait de la retombée d'une augmentation du nombre d'enseignants formés et de classes ouvertes.

Le tableau 4.1 montre que les indicateurs sont souvent étroitement liés aux objectifs. Par exemple, la formulation de l'objectif *Plus grand nombre de filles fréquentant l'école primaire* porte à croire qu'il faudrait probablement utiliser un indicateur des processus plutôt qu'un indicateur de retombées pour le mesurer; dans le cas présent, cet indicateur serait l'augmentation du nombre d'inscriptions.

4.1.2 Les indicateurs et les échelles de temps

Le tableau 4.1 montre également que **l'échelle de temps des objectifs joue un rôle important dans le choix des indicateurs**. En ce qui concerne la qualité de l'enseignement dispensé aux filles, l'apport de l'ACDI à la formation des enseignants oeuvrant auprès des filles ne permettra peut-être pas d'accroître les taux d'alphabétisation avant plusieurs années, alors qu'il est possible de relever le nombre d'enseignants formés au cours d'une année donnée. Si les objectifs sont définis pour un an, il est donc préférable d'opter pour un indicateur de processus plutôt que de retombées.

4.1.3 Les indicateurs et les objectifs non spécifiques

Lorsqu'il s'agira de mesurer les résultats atteints par les directions générales en matière d'IFD, l'ACDI devra préciser le degré de spécificité requis (voir la section 3.2.3). Par exemple, les objectifs *Plus grand nombre de femmes occupant un emploi rémunéré* et *Plus grand nombre de filles fréquentant l'école primaire* ne précisent pas combien de femmes ou de filles de plus devront participer pour que l'objectif soit atteint. De même, l'objectif *Enseignement primaire de meilleure qualité pour les filles* ne précise pas la mesure dans laquelle la qualité de l'enseignement devra être améliorée pour que l'objectif soit atteint.

4.2 LES INDICATEURS POUR LES RÉGIONS ET PAYS

Les auteurs du présent guide ont examiné les stratégies et les objectifs de l'égalité des sexes, tant présents que passés, pour les pays suivants : le Bangladesh, l'Indonésie, les Philippines, la Jamaïque, le Vietnam et le Zimbabwe; ils ont également consulté un document préparé par un consultant sur la stratégie de l'égalité des sexes que l'ACDI a adoptée en Amérique centrale. Les objectifs étaient les mêmes dans tous les pays et étaient centrés sur quatre éléments principaux :

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

- i. la mise en oeuvre de l'IFD/ES à l'ACDI;
- ii. la prise en compte de l'IFD/ES pendant tout le cycle des projets;
- iii. le renforcement des institutions dans les régions ou pays en développement;
- iv. le dialogue sur les politiques.

Les objectifs i et ii ont trait à la mise en oeuvre de l'IFD/ES, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre à l'Agence (voir la section 3.1). Pour ces objectifs, il est relativement facile d'élaborer des indicateurs (par exemple, des indicateurs des ressources ou de la formation). Les indicateurs de l'objectif ii peuvent être inférés du projet réalisé dans la région ou le pays.

Il est plus difficile d'élaborer des indicateurs pour les objectifs iii et iv. Pour ces objectifs, il sera plus facile de définir des indicateurs d'intrants et de processus plutôt que de retombées. Par exemple, il sera possible de mesurer les ressources affectées aux institutions, mais cela peut prendre plusieurs années avant que ces ressources n'aient quelque impact. À ce jour, peu de travaux ont porté sur les indicateurs permettant de mesurer le renforcement institutionnel. La Direction du Pakistan à l'ACDI est en train d'élaborer de tels indicateurs, mais il ne s'agit pas d'indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes (voir ACIDI 1995).

Les indicateurs du dialogue sur les politiques sont difficiles à élaborer pour des raisons de causalité, à savoir si une intervention particulière visant les femmes a entraîné une modification des politiques. On a réussi à définir de tels indicateurs pour la réforme économique (Mosley et al 1991), mais étant donné que bon nombre des secteurs d'activités touchant les problématiques hommes-femmes sont moins tangibles que la réforme économique, il sera plus difficile d'élaborer, en ce domaine, des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes⁷.

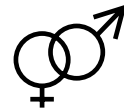
Dans les régions et pays, il sera également utile de départager les objectifs entre les catégories 1 et 2 afin de déterminer si des indicateurs peuvent être facilement élaborés.

4.2.1 Choisir des données de référence

Dans l'utilisation des indicateurs, l'une des tâches les plus importantes consiste à choisir des données de référence permettant de mesurer s'il y a eu progrès ou régression. À l'ACDI, la Direction générale de l'Asie a produit un guide de ressources pour l'élaboration d'indicateurs génériques de base tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, qui peuvent être utilisés au niveau du programme pour une région ou pour un pays (ACDI 1995a). Le chapitre 3 de ce guide présente une série complète d'indicateurs pour les secteurs politique, institutionnel, juridique, économique, social, démographique et environnemental. Ces indicateurs collent aux

7 Une liste indicative des objectifs dans les régions et pays est fournie à l'annexe 3. Voir la note en bas de page 2 pour d'autres références pouvant faciliter le travail sur les indicateurs de développement durable dans les institutions.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



réalités de la région de l'Asie et aux priorités des femmes de cette partie du monde, mais les autres directions générales peuvent les adapter et les utiliser pour leurs propres programmes-pays ou programmes-région.

RÉCAPITULATION DU CHAPITRE

- Lors du choix des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, il est très important de se demander si les résultats atteints dans les directions générales, dans une région ou dans un pays, peuvent être inférés de ceux atteints dans le cadre des programmes et des projets.
- L'échelle de temps et la spécificité des objectifs doivent orienter le choix des indicateurs.
- Dans les initiatives de l'ACDI et dans l'ensemble des directions générales géographiques, les objectifs en matière d'égalité des sexes étaient uniformes et centrés sur les aspects suivants : i) la mise en oeuvre de l'IFD/ES; ii) la prise en compte de l'IFD/ES tout au long du cycle des projets; iii) le renforcement des institutions; iv) le dialogue sur les politiques. Les résultats des deux derniers objectifs sont difficiles à mesurer. À ce jour, les plans des directions générales se sont concentrés sur les indicateurs d'intrants et de processus, et non sur les indicateurs d'extrants et de retombées.
- Les indicateurs doivent prendre appui sur des données de référence en fonction desquelles le progrès ou la régression peuvent être mesurés.



CHAPITRE 5 LES INDICATEURS CENTRÉS SUR LES PROJETS

5.1 INTRODUCTION

Le chapitre 5 et ses annexes montrent comment les indicateurs peuvent être utilisés pour évaluer des projets dans les secteurs de priorité définis dans la politique de l'ACDI en matière d'intégration de la femme au développement et d'égalité des sexes. Les sections 5.2 et 5.3 présentent des indicateurs pour les secteurs de l'éducation et de la santé, en donnant des exemples de projets génériques (élaborés pour le présent guide), ainsi que des indicateurs qui se rattachent à ces projets. Ces secteurs ont été choisis à cause de leur importance pour les femmes et aussi parce que l'ACDI a pris l'engagement de consacrer 25 % de ses déboursments aux besoins humains fondamentaux, un domaine dont la santé et l'éducation sont deux éléments principaux.

Les sections 5.4 et 5.5 sont consacrées à l'habilitation et à la participation, deux autres sujets que l'ACDI juge primordiaux dans les démarches de promotion de l'égalité des sexes. Pendant la période de rédaction du présent guide, les indicateurs de l'habilitation et de la participation ont semblé susciter beaucoup d'intérêt, d'où la décision d'en faire une analyse un peu plus approfondie.

Afin de tirer le meilleur parti du présent chapitre, il est conseillé de consulter en complément les annexes 5, 6, 10 et 11, qui traitent de manière plus détaillée des indicateurs de l'éducation, de la santé, de l'habilitation et de la participation, ainsi que des aspects méthodologiques se rattachant aux indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes. Les annexes 7, 8 et 9 traitent des indicateurs génériques dans les secteurs de l'emploi, de l'eau et de l'agriculture. Le présent guide couvre plusieurs secteurs, mais pas tous; des indicateurs peuvent être utilisés dans tous les secteurs d'intervention de l'ACDI, tant dans les projets de démarche globale que de démarche ciblée d'IFD⁸.

8 Dans l'ensemble, les projets retenus sont assez représentatifs du travail de l'ACDI en matière d'intégration de la femme au développement et d'égalité des sexes. L'intention première était de choisir un projet représentatif dans chacune des directions générales géographiques, un projet de la Direction générale du partenariat canadien et un autre projet de la Direction générale des programmes multilatéraux. Mais ces deux dernières directions générales ont été incapables de repérer des projets répondant aux critères recherchés. Les auteurs ont donc fait appel à la mémoire de l'organisation et analysé en profondeur des projets de plus d'un million de dollars réalisés par les directions générales géographiques, et consistant soit des démarches globales, soit des démarches ciblées d'IFD. Les projets ont été choisis en fonction des critères suivants : a) leur caractère représentatif du travail général de l'ACDI et du travail particulier de la direction générale concernée; b) le fait que le projet comporte un important volet d'intégration de la femme au développement et d'égalité des sexes; c) le fait que le projet comprenne d'importantes activités de suivi et d'évaluation.

Les commentaires qui suivent sur les projets ne sont pas une critique à l'endroit de l'ACDI ou des agences canadiennes d'exécution. Tel que déjà mentionné, l'étude des indicateurs est une démarche complexe; il est normal que les projets mis sur pied avant que l'ACDI ne décide de faire une place importante aux indicateurs n'aient pas réalisé de progrès considérables dans la manière de les utiliser.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Les indicateurs ayant trait à l'éducation, à l'eau et à la santé sont utilisés et mis à l'essai depuis un certain temps déjà; ils sont suffisamment connus pour que nous n'ayons pas à les définir ici. Les indicateurs de l'habilitation et de la participation en sont à un stade plus expérimental; nous avons donc jugé bon, pour plus de clarté, de les définir et de les décrire avant d'en dresser la liste.

5.1.1 L'importance de la participation

Idéalement, tous les indicateurs utilisés dans le cadre des projets devraient être élaborés en étroite coordination avec les intervenants, y compris avec les bénéficiaires visés.

Les documents de l'ACDI, y compris les documents d'orientation, insistent de plus en plus souvent sur l'importance d'élaborer les indicateurs en utilisant une approche participative. En pratique, cette approche est rarement systématique, en partie à cause des contraintes de coûts et de temps, de la méfiance des intervenants, et, enfin, d'une connaissance insuffisante de l'utilisation des méthodes participatives pour la formulation des indicateurs. Toutefois, **les méthodes participatives utilisées ne doivent pas nécessairement être coûteuses et complexes; à long terme, elles devraient permettre d'élaborer des projets plus efficaces et plus efficaces, collant de près aux besoins des collectivités locales et reflétant leurs priorités, et par conséquent de réaliser un développement durable.**

L'annexe 4 décrit en détail les méthodes actuelles d'évaluation participative et examine la possibilité de s'en servir pour élaborer des indicateurs. Un document de l'ACDI (1994) passe en revue l'expérience de l'Agence à cet égard et s'interroge sur la possibilité d'avoir recours à de telles méthodes.

Au fur et à mesure que l'ACDI avance dans ses travaux sur les indicateurs, son personnel a l'occasion de réunir et d'analyser des données sur des projets passés et en cours pour lesquels ont été élaborés, à l'aide d'une approche participative, des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, et d'en tirer des leçons utiles. Comme la participation est depuis plusieurs années un élément clé des projets de développement, le personnel de l'ACDI et les agences canadiennes d'exécution disposent déjà d'une masse de renseignements sur l'élaboration participative d'indicateurs, mais, dans certains cas, ces connaissances ne sont consignées nulle part, ne sont pas nécessairement appelées « indicateurs » dans les documents des projets, ou n'ont tout simplement pas été réunies.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

5.2 LES INDICATEURS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Voici un exemple de la manière dont les indicateurs peuvent être utilisés dans un projet générique d'éducation comportant une démarche globale d'IFD.

EXEMPLE : un projet d'éducation

Le contexte

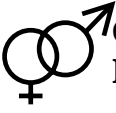
Prenons une région dans laquelle l'agriculture est le principal moyen de subsistance auquel viennent s'ajouter des activités domestiques, telles que le tissage et la couture, qui sont essentiellement des activités féminines. Les principales activités de production des femmes comprennent notamment la culture des légumes, le binage, le sarclage, la récolte, le battage et l'élevage de petits animaux (par exemple, la volaille et les animaux donnant du lait). À cause de la pauvreté, des inégalités socioéconomiques et des inégalités entre les sexes dans la région, le système d'éducation local tend à favoriser surtout les garçons de milieu plus aisé.

Tout l'enseignement primaire et secondaire est offert dans des écoles publiques de villages, et les enseignants sont pour la plupart des gens instruits du milieu, et 75 % d'entre eux sont des hommes. Compte tenu du nombre d'élèves possibles, les enseignants ne sont pas assez nombreux. En vertu de la loi, la fréquentation scolaire est obligatoire entre 6 et 13 ans, mais cette loi n'est appliquée que de manière sporadique.

Les taux d'inscription révèlent des écarts importants entre les différents groupes socioéconomiques, ainsi qu'entre les filles et les garçons. Des préjugés sexuels sont également apparents dans les taux d'inscription à l'école primaire (de la première à la sixième année) : 50 % de filles contre 80 % de garçons. Ces taux indiquent aussi des partis pris en faveur des groupes socioéconomiques les mieux nantis. Lorsque l'on attribue à ces groupes des cotes de 1 à 5 selon leur revenu total, on découvre que le taux d'inscription à l'école du groupe 1 (le plus riche) est de 90 %, tandis que celui du groupe 5 est de 15 % seulement.

L'objectif du projet

Objectif	Catégorie d'objectif
Sur une période de cinq ans, assurer aux filles et aux garçons, et aux différents groupes socioéconomiques, un accès égal à l'enseignement primaire, sans réduire les taux d'inscription à l'école.	Catégorie 1



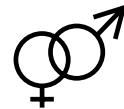
GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Les éléments des projets

- 1. Un système d'encouragement visant principalement les parents et les enseignants. Les parents des groupes socioéconomiques plus faibles dont les enfants satisfont à des taux d'inscription et de fréquentation préalablement déterminés recevront mensuellement une allocation ou des biens d'autre nature. Quel que soit le groupe socioéconomique auquel ils appartiennent, les parents dont les filles satisfont à des taux d'inscription et de fréquentation préalablement déterminés recevront une allocation semblable. Le second volet de cet élément du projet vise à s'assurer que les ménages de tous les groupes socioéconomiques adhèrent spontanément à cette mesure.*
- 2. Afin de favoriser la plus grande participation de la collectivité, les villages se doteront de conseils scolaires consultatifs dans lesquels les parents et enseignants de sexe masculin et féminin, ainsi que les différents groupes socio-économiques seront également représentés. Le montant des allocations aux parents sera déterminé en consultation avec le conseil, qui sera également responsable et redevable de leur attribution. Cet élément du projet vise à faciliter la participation communautaire et à s'assurer que cette participation soit permanente, c'est-à-dire durable.*
- 3. Améliorer la qualité de l'équipement : repas du midi et matériel de classe, notamment les bureaux, les tableaux et les manuels scolaires.*
- 4. Tenir davantage compte des enjeux hommes-femmes dans le contenu des programmes d'études.*

Il faudrait réunir des données de référence sur le nombre d'élèves admis par groupe socioéconomique, leur sexe, leur année d'études, leur âge; sur les dépenses publiques par élève, par exemple les salaires des professeurs, les coûts des repas, le matériel pédagogique, l'équipement, etc.; sur le nombre d'enseignants et d'administrateurs scolaires, selon le sexe; sur la situation en ce qui concerne le matériel scolaire, par exemple le nombre d'élèves par rapport au nombre de manuels disponibles; sur le contenu des programmes d'études, par exemple le temps consacré aux différentes matières.

Une fois ces données de référence réunies, les indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui suivent peuvent être utilisés pour mesurer les résultats du projet; la typologie est celle utilisée précédemment (de risques, intrants à retombées). Pour une analyse plus poussée des indicateurs touchant l'éducation, la santé, l'emploi et l'approvisionnement en eau, voir les annexes 5 à 9 du guide.



EXEMPLE

Les indicateurs de risques et d'éléments favorables

- *L'appui du gouvernement d'après l'analyse des attitudes officielles.*
- *L'appui populaire d'après la présence aux réunions et l'analyse des commentaires formulés.*
- *L'appui des élites locales d'après les résultats des rencontres des groupes de consultation et les commentaires recueillis lors des réunions et entretiens.*

Les indicateurs d'intrants

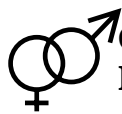
- *Les montants du financement pour le projet.*
- *Les perceptions de la collectivité quant à la faisabilité du projet.*
- *Le degré de participation de la collectivité à la planification du projet, selon le sexe et le groupe socioéconomique.*

Les indicateurs de processus

- *Les allocations ou biens d'autre nature, selon les groupes socioéconomiques de ménages.*
- *Les réunions mensuelles régulières des conseils scolaires consultatifs.*
- *La participation égale des groupes socioéconomiques, et des hommes et des femmes, à ces conseils.*
- *Les points de vue des parents sur les avantages de la scolarisation.*
- *Les taux d'inscriptions nets et bruts, selon le sexe et le groupe socioéconomique.*
- *Les taux d'abandon scolaire, selon le sexe et le groupe socioéconomique.*

Les indicateurs d'extrants

- *Partage plus équitable des emplois entre les enseignants de sexe masculin et de sexe féminin.*
- *Taux d'inscription scolaire équitables, selon le sexe et selon le groupe socioéconomique, à la fin de la participation des donateurs.*



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

- *Taux de réussite scolaire équitables, selon le sexe et selon le groupe socioéconomique, à la fin de la participation des donateurs.*
- *Amélioration constatée dans la situation des garçons et des filles appartenant aux groupes les plus pauvres, sur le plan de la santé et de l'emploi.*

Les indicateurs de retombées

- *Taux d'inscription scolaire équitables selon le sexe et le groupe socioéconomique, trois ans après le retrait des donateurs.*
- *Taux de réussite scolaire équitables, selon le sexe et le groupe socioéconomique, trois ans après que la participation des donateurs a pris fin.*
- *Amélioration dans la situation des garçons et des filles appartenant aux groupes les plus pauvres, sur le plan de la santé et de l'emploi.*
- *Changements dans les perceptions des parents et de la collectivité quant à l'importance de faire instruire les enfants de familles pauvres et les filles.*

Analyse qualitative

Une telle analyse consiste à cerner et isoler les facteurs qui ont motivé le choix des indicateurs ainsi que les raisons pouvant expliquer la réussite ou l'échec du projet. Par exemple, on pourrait se demander comment, pourquoi et à quel moment les membres de la collectivité y ont participé, analyser l'opposition au projet manifestée par les groupes socioéconomiques les mieux nantis et les moyens pris pour la neutraliser, et dégager les liens qui existent entre l'instruction et l'amélioration des conditions de vie.

5.3 LES INDICATEURS DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

EXEMPLE

Le contexte

Le but premier des interventions dans le secteur de la santé est d'offrir des soins de santé primaires, qui sont particulièrement importants pour les femmes et les filles. À titre d'exemple de la manière d'évaluer une initiative de ce genre, nous examinerons un projet de santé comportant une démarche ciblée d'IFD et axé principalement sur « la maternité sans risques », c'est-à-dire sur les soins prénatals et l'accouchement, sur les soins postnatals et sur les services de planification familiale. La population visée habite dans une région isolée où les taux de mortalité et de morbidité des femmes et des enfants sont d'environ 50 % supérieurs à ceux des autres régions du pays. Les indicateurs génériques relatifs à la santé et certains aspects méthodologiques connexes sont présentés et analysés à l'annexe 6.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

L'objectif du projet

Faciliter aux femmes l'accès aux services de santé essentiels afin d'abaisser les taux de mortalité et de morbidité des bébés, des enfants et des mères, et de les ramener à la moyenne nationale dans un délai de cinq ans.

*Tout comme dans l'exemple donné pour le secteur de l'éducation, cet objectif peut entrer dans ceux de **catégorie 1** : il vise des résultats relativement faciles à mesurer au cours d'une période prédéterminée.*

Les éléments du projet

- *Assurer la formation et le perfectionnement de 300 accoucheuses et prestataires de soins de santé primaires. Ces personnes seront surtout des femmes de la collectivité et elles se verront confier entre autres les tâches suivantes :*
 - a) *fournir des avis et conseils concernant les soins de santé de base;*
 - b) *diagnostiquer les problèmes liés aux soins gynécologiques ainsi que les problèmes liés à d'autres aspects de la santé et aux blessures, et prescrire un traitement sommaire;*
 - c) *fournir des médicaments essentiels et des vaccins;*
 - d) *renvoyer les cas présentant des complications sérieuses aux hôpitaux régionaux;*
 - e) *recueillir et rapporter les plaintes au sujet d'abus et de violence en milieu familial;*
 - f) *réunir de l'information et des données sur l'état de santé de la collectivité.*
- *Des activités d'information, d'éducation et de communications sont nécessaires pour inciter les femmes et les hommes à se prévaloir des services de santé et de planification familiale. Cinquante pour cent de la population concernée, dont au moins 75 % de femmes, seront renseignés sur les services de santé. Ces mesures devraient garantir un accès durable aux services locaux.*
- *Les femmes auront plus facilement accès à des technologies médicales plus perfectionnées ainsi qu'à un personnel mieux formé. À cette fin, une clinique mobile sera mise sur pied; les responsables de cette clinique effectueront des visites dans la collectivité en veillant à adapter leur horaire aux besoins des femmes.*

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Voici une liste des indicateurs de risques et d'éléments favorables, tant quantitatifs que qualitatifs, qui seront utilisés pendant tout le cycle du projet.

Les indicateurs de risques et d'éléments favorables

- *Les femmes de la collectivité s'intéressent au projet et sont prêtes à y participer.*
- *Les femmes souhaitent bénéficier de traitements à l'aide de technologies médicales plus perfectionnées.*
- *Les hommes de la collectivité appuient le projet.*
- *Les élites locales favorisent l'accès des pauvres aux ressources offertes.*

Les indicateurs d'intrants

- *Le nombre de travailleurs de la santé ayant reçu une formation.*
- *Le nombres de bâtiments transformés en cliniques et l'état des lieux.*
- *Le matériel pédagogique et son adaptation aux besoins des femmes.*
- *L'équipement et le matériel fournis pour dispenser des soins médicaux.*
- *La mise sur pied d'une clinique mobile.*

Les indicateurs de processus

- *Les réunions régulières des femmes et des travailleurs de la santé.*
- *Le niveau de l'enseignement, des conseils et des renseignements fournis. Les commentaires des femmes au sujet de cette information.*
- *Le nombre de visites à la clinique mobile selon le sexe des enfants et selon que ces visites sont effectuées par des mères ou non.*
- *Les opinions des parents sur les travailleurs de la santé et la clinique.*
- *Les données permanentes sur l'état de santé de la collectivité.*

Les indicateurs d'extrants

- *Le nombre d'immunisations et de vaccinations.*
- *La satisfaction des mères à l'égard des services offerts, et la satisfaction du personnel à l'égard de la formation reçue.*

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Les indicateurs de retombées

- *En cinq ans, les taux de mortalité et de morbidité chez les bébés, les enfants et les mères sont ramenés à la moyenne nationale.*
- *Grâce aux soins de meilleure qualité reçus, les femmes ont vu leur situation s'améliorer.*

5.4 LES INDICATEURS DE LA PARTICIPATION

Note :

- Il n'existe pas de méthode reconnue pour mesurer la participation.
- La majorité des études sur les indicateurs de la participation ont porté principalement sur la participation dans les groupes.
- Peu de travaux se sont intéressés aux indicateurs qualitatifs de la participation.

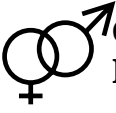
5.4.1 Qu'est-ce que la participation et comment peut-on l'évaluer?

Dans les projets de développement, la participation revêt deux sens principaux (Oakley 1991a) :

- i. La participation à un projet formulé de l'extérieur, qui fournit habituellement du travail sous une forme quelconque, notamment lorsqu'il s'agit d'un projet comportant des travaux rémunérés en argent comptant ou des activités rémunératrices.
- ii. La participation à la prise de décisions et au contrôle du projet pendant tout le cycle de ce dernier, et qui comprend probablement l'exécution de certains travaux.

Il est relativement facile d'utiliser des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes pour évaluer la première forme de participation, car celle-ci ressemble beaucoup à celle qui caractérise le marché du travail. Par exemple, les indicateurs peuvent alors être utilisés pour mesurer, en veillant à recueillir des données ventilées par sexe, le volume de travail accompli et la quantité de main d'oeuvre fournie, la quantité et la qualité des extrants, et les perceptions des personnes concernées.

L'évaluation de la seconde forme de participation, plus proche de celle à laquelle l'ACDI et les autres donateurs font habituellement allusion dans leurs documents, est une notion beaucoup plus complexe. Après avoir étudié toute la documentation disponible à ce sujet, Oakley a fait remarquer que les concepts et les méthodes relatifs à ce second type d'évaluation en étaient encore à leurs balbutiements (1991, p. 239).



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Oakley souligne également qu'il existe peu d'indicateurs ou de méthodes d'analyse pour évaluer les aspects qualitatifs de la participation. Ce qui signifie que l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes afin de mesurer la participation revêtiront forcément un caractère expérimental.

5.4.2 Les indicateurs de la participation

La plupart des projets de développement axés sur la participation ont suscité la formation de groupes. C'est la raison pour laquelle **la majorité des travaux sur les indicateurs de la participation ont insisté sur la formation de groupes**. Toutefois, bon nombre des documents traitant des indicateurs et de la participation ne tiennent aucun compte des différences entre les sexes, c'est-à-dire qu'ils n'abordent pas séparément la participation des femmes et celle des hommes. Dans le document intitulé *The Handbook for Social/Gender Analysis*, publié par le Coady International Institute en 1991, les auteurs proposent d'étudier la participation aux projets en établissant une comparaison entre les hommes et les femmes, et en privilégiant l'égalité entre les sexes au regard des aspects suivants : les intrants du projet, les bénéficiaires en découlant, son contrôle et la prise de décisions. C'est l'approche que nous avons retenue.

De nombreux documents traitent également des exigences relatives à la formation de groupes dans le cadre de projets réalisés dans les secteurs de l'environnement et de l'eau; bon nombre de ces documents proviennent des pays en développement et montrent que les groupes locaux s'intéressent de plus en plus aux opérations et à la maintenance des projets⁹. Les publications touchant ces secteurs ainsi que d'autres études sur la participation (APD 1994; Oakley 1991) se rejoignent et cernent un certain nombre d'indicateurs et de questions indicatrices concernant les préoccupations d'IFD/ES par rapport à la participation. Nous vous présentons ci-dessous une liste des indicateurs les plus souvent utilisés ou des questions les plus souvent posées.

Les indicateurs que nous avons retenus sont relativement faciles à recueillir et entraînent peu de dépenses; ils peuvent être adaptés à différents projets, que ceux-ci visent explicitement ou non à promouvoir la participation. **Les indicateurs devraient être définis de manière participative, mais en pratique, cela se fait rarement, et il en est ainsi pour la plupart des indicateurs**. Des échéanciers devraient être clairement établis pour chacun d'eux.

5.4.2.1 Exemples d'indicateurs quantitatifs de la participation

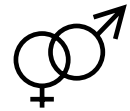
Pendant le cycle du projet, les indicateurs quantitatifs de la participation pourraient être répartis comme suit :

Identification et planification du projet

Indicateurs de risques et d'éléments favorables

9 Dans le secteur de l'environnement, voir Bromley 1992, Ostrom 1990 et Berkes 1989; dans le secteur de l'eau, voir Hunt 1990, Uphoff 1990, Vermillion 1990, Gorenfeldt 1988.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



Exécution du projet

Indicateurs d'intrants et de processus (de la durabilité)

Indicateurs d'intrants et de processus (du suivi)

Indicateurs d'intrants et de processus (des activités)

Indicateurs de processus (de l'envergure et de la mise sur pied)

Évaluation

Indicateurs d'extrants (des bénéficiaires et du rendement)

Indicateurs de retombées (de l'évaluation)

Voici des exemples d'indicateurs quantitatifs. La ventilation par sexe est utilisée dans presque tous les exemples, mais, si possible, chaque indicateur doit également présenter les données désagrégées selon l'âge, selon le groupe socioéconomique et selon le groupe ethnique :

Les indicateurs à l'étape de l'identification et de la planification

Les indicateurs de risques

- Le niveau d'appui du gouvernement à la participation locale.
- Le niveau d'appui des différents segments de la population locale à la participation (par ex., les hommes, les femmes, les élites).
- Le projet est dominé par l'un ou l'autre segment de la population.
- Le donateur n'accepte pas d'engagement à long terme.

Les indicateurs d'intrants

- Le degré de participation des hommes et des femmes à l'identification et à la planification du projet, à différents échelons (ministères gouvernementaux, ONG, intervenants locaux).
- Le nombre de rencontres d'identification et de planification tenues avec les intervenants locaux.
- La présence d'intervenants locaux aux réunions d'identification et de planification du projet, selon le sexe, les antécédents socioéconomiques, l'âge et l'origine ethnique.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

- Les contributions et le degré de participation des intervenants locaux aux réunions d'identification et de planification du projet.
- Le niveau de participation des intervenants locaux à l'étude de base.

Les indicateurs à l'étape de la mise en oeuvre

Les indicateurs d'intrants et de processus (de la durabilité)

- Vérifications périodiques et transparentes des ressources ou des fonds.
- L'existence de règles élaborées de manière participative, et l'étendue de la participation des femmes et des hommes à leur élaboration.
- Dépendance moindre à l'égard des fonds venant de l'extérieur.

Les indicateurs d'intrants et de processus (du suivi)

- Le nombre de fois où des hommes et des femmes sont présents.
- Le nombre de femmes et d'hommes occupant des postes de commande importants. La rotation des personnes aux postes de direction.

Les indicateurs d'intrants et de processus (des activités)

- Les taux de participation aux intrants du projet. Ces taux varient selon le genre de projet et il faut vérifier dans quelle mesure les différents éléments tiennent compte des écarts entre les hommes et les femmes par exemple le montant des prêts accordés, le taux d'inscription scolaire, le nombre de visites à la clinique, et si celles-ci ont augmenté ou diminué depuis la formation du groupe.
- Les contributions des femmes et des hommes aux travaux, aux outils, au financement, etc.
- L'entretien des installations matérielles par les hommes et par les femmes.

Les indicateurs de processus (de l'envergure et de la mise sur pied)

- Le nombre de groupes locaux d'hommes et de femmes mis sur pied.
- Le nombre d'hommes et de femmes dans chacun des groupes.
- Le taux d'augmentation et de diminution du nombre de participants de sexe différent.
- Le nombre de femmes et d'hommes qui assistent aux réunions, selon le groupe socioéconomique et selon le groupe ethnique.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Les indicateurs de l'évaluation

Les indicateurs d'extrants (des bénéfices et du rendement)

- La répartition des bénéfices entre les hommes et les femmes, selon l'âge, le groupe socioéconomique et l'origine ethnique (par ex. les emplois créés, l'augmentation de la production agricole).
- Les bénéfices pour la « collectivité » (par ex., les biens appartenant à la collectivité tels qu'une école qui a été construite et accessible à tous).

Les indicateurs de retombées (de l'évaluation)

- La répartition des bénéfices entre les hommes et les femmes, selon le groupe socioéconomique, l'âge et l'origine ethnique.
- L'utilisation des biens communautaires acquis, selon le sexe, la classe sociale, l'origine ethnique et l'âge.
- Le degré de participation des différents intervenants à l'évaluation.
- La mesure dans laquelle les leçons tirées de l'évaluation sont prises en compte par les différents intervenants.

5.4.2.2 Exemples d'indicateurs qualitatifs de la participation et analyse qualitative

Les indicateurs des évaluations qualitatives de la participation doivent s'attarder principalement aux interactions au sein des groupes et organisations concernés.

Note :

Les indicateurs qualitatifs et l'analyse de la participation touchent trois domaines principaux :

- La croissance organisationnelle.
- Le comportement du groupe.
- L'autosuffisance du groupe.

La recherche d'indicateurs dans ces domaines facilite le choix d'indicateurs permettant d'évaluer :

- Les perceptions des intervenants et des bénéficiaires quant au niveau de participation aux différentes étapes du cycle d'un projet. Ces perceptions peuvent recevoir une cote sur une échelle de un à cinq, ou l'on peut aussi utiliser des méthodes participatives d'évaluation en milieu rural, notamment celle du classement (voir l'annexe 4).



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

- Le degré de solidarité et d'entraide au sein du groupe, et entre les femmes et les hommes, qui peut être mesuré en observant les réactions des intervenants et en procédant à une analyse qualitative des changements de comportement dans le groupe.
- L'aptitude du groupe à bien arbitrer les conflits et à les prévenir, qui peut être mesurée en observant les réactions des intervenants et à l'aide d'une analyse qualitative.
- La participation d'un nombre acceptable (de l'avis de tous les intervenants) de femmes aux décisions importantes, qui peut être mesurée en observant les réactions des intervenants et en procédant à une analyse qualitative des conséquences des différentes décisions prises.

L'annexe 11 contient un exemple de l'utilisation possible des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, et de l'analyse qualitative, dans deux projets à caractère participatif.

5.5 LES INDICATEURS DE L'HABILITATION

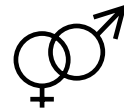
L'habilitation et la participation sont deux notions étroitement liées, qui posent toutes les deux des problèmes semblables de compréhension et d'évaluation. Les lignes directrices suivantes peuvent s'avérer utiles :

Note :

- L'habilitation est difficile à mesurer et ne fait appel à aucune méthode consensuelle.
- L'habilitation doit être clairement définie avant d'en élaborer les indicateurs.
- Les indicateurs doivent tenir compte à la fois des changements d'ordre personnel, et des changements socioéconomiques et politiques.

5.5.1 Qu'est-ce que l'habilitation et comment peut-on l'évaluer?

Il est très important de donner une définition claire de l'habilitation avant de déterminer les indicateurs qui serviront à la mesurer. L'habilitation a été définie de différentes manières; les définitions qui suivent tiennent compte de la plupart des éléments qui, de l'avis général, contribuent habituellement à l'habilitation.



Définitions de l'habilitation

« L'habilitation, c'est la prise en charge de leur propre vie par les femmes tout autant que par les hommes : ils établissent leurs propres objectifs, acquièrent les compétences dont ils ont besoin, ont davantage confiance en eux, règlent leurs problèmes et apprennent l'autonomie. C'est à la fois un processus et un résultat. » (ACDI 1994K, Annexe 3)

« Un terme servant généralement à décrire le processus par lequel les gens démunis prennent conscience de leur propre situation et s'organisent collectivement pour avoir plus aisément accès aux services publics ou aux avantages de la croissance économique. » (ODA 1994, 32) [traduction]

Ces définitions de l'habilitation peuvent être plus précises en les décomposant en leurs différents éléments :

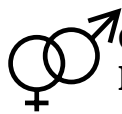
Les éléments de l'habilitation

- le sentiment de pouvoir personnel et de confiance face à la vie chez les hommes et chez les femmes;
- le droit de faire des choix;
- le pouvoir de contrôler leur propre vie au sein et à l'extérieur du ménage;
- « la capacité d'influencer l'orientation des changements sociaux visant à créer un ordre social et économique plus juste, tant sur les scènes nationale qu'internationale » (Heyzer 1994, 24)¹.

¹ D'autres définitions pour l'Amérique latine figurent dans l'ouvrage de Radcliffe et Westwood (1993), tandis que Basu (1993) propose des définitions pour l'Asie du Sud.

Ces définitions mettent en valeur les deux champs principaux de l'habilitation :

- i. Un changement personnel dans le degré de conscience, qui se traduit par une recherche de contrôle et de confiance en soi, ainsi que par la reconnaissance de son propre droit à prendre des décisions et à faire des choix.
- ii. L'organisation orientée vers le changement social et politique.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Les indicateurs choisis doivent correspondre à ces champs d'activité, mais varieront selon que l'habilitation touche la croissance personnelle ou le changement social et politique, ou les deux. Ils varieront également en fonction de l'objectif qui est mesuré (par exemple, un plus grand respect de soi, l'accès aux avantages de la croissance économique, ou la création d'un ordre social et économique juste). Compte tenu de ces différences, lorsque l'objectif d'un projet est « l'habilitation des femmes » ou « l'habilitation de la population », il est important de préciser :

- le genre d'habilitation
- l'échelle de temps approximative qui permettra de réaliser les objectifs d'un projet
- le nombre de personnes qui seront touchées
- la mesure dans laquelle ces personnes seront touchées.

Bref, le choix des indicateurs de l'habilitation dépendra de la manière dont l'habilitation est définie.

Même lorsque l'habilitation est clairement définie, il demeure difficile de la mesurer dans le cadre d'un projet, pour les raisons suivantes :

- Il est difficile de mesurer des changements d'état d'esprit (du sentiment d'impuissance à l'habilitation).
- L'évaluation de ses différents éléments, par exemple qui prend une décision, notamment au sein du ménage, peut s'avérer une tâche complexe et longue, exigeant une étude approfondie et une analyse qualitative détaillée.
- La participation est un élément clé de l'habilitation, mais la mesure de la participation est elle-même complexe (voir la section 5.4).
- La manière de définir la « connaissance », le « respect de soi » ou d'autres éléments de l'habilitation peut être culturelle et, par conséquent, ne pas être la même d'un endroit à l'autre et varier selon le groupe socioéconomique, selon l'origine ethnique et selon l'âge.

Ces difficultés sont réelles, mais il existe néanmoins un certain nombre d'indicateurs qui peuvent être utilisés pour mesurer l'habilitation. Nous vous présentons ci-dessous une liste d'indicateurs dont certains peuvent servir à mesurer l'efficacité de différents projets d'habilitation. Certains de ces indicateurs ont déjà été vérifiés dans le cadre d'une étude sur l'habilitation et la fécondité au Bangladesh, à l'aide d'un système innovateur de classement décrit plus en détail à l'annexe 10. La liste qui suit présente séparément les indicateurs quantitatifs et les indicateurs qualitatifs. Dans la plupart des cas, le degré d'habilitation ou d'impuissance des femmes peut être comparé à celui des hommes¹⁰.

10 La liste qui suit est tirée de ACIDI 1995a.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

5.5.2 Exemples d'indicateurs quantitatifs de l'habilitation

L'habilitation juridique

- La mise en application des lois ayant trait à la protection des droits de la personne.
- Le nombre de causes qu'ont entendues les tribunaux locaux au sujet des droits des femmes, et les jugements rendus.
- Le nombre de causes qu'ont entendues les tribunaux locaux au sujet des droits juridiques des femmes veuves et divorcées, et les jugements rendus.
- L'effet de la mise en application des lois à l'endroit des personnes qui ont agressé des femmes.
- L'augmentation ou la diminution de la violence à l'endroit des femmes et des hommes.
- Le taux d'augmentation ou de diminution du nombre de juges, de procureurs et d'avocats chez les femmes et chez les hommes.
- Le taux d'augmentation ou de diminution du nombre de femmes et d'hommes dans la police locale, selon leur rang.

L'habilitation politique (les indicateurs doivent refléter les changements pendant une période donnée).

- Le pourcentage de sièges détenus par des femmes dans les conseils locaux et dans les organismes décisionnels.
- Le pourcentage de femmes occupant des postes de commande au sein du gouvernement local.
- Le pourcentage de femmes dans la fonction publique locale.
- Le pourcentage de femmes et d'hommes inscrits sur la liste électorale, et le pourcentage de ceux et celles qui se prévalent de leur droit de vote.
- Le pourcentage de femmes occupant, au sein des syndicats, des postes supérieurs ou subalternes de prise de décisions.
- Le pourcentage de femmes membres de syndicats.
- Le nombre de femmes qui participent à des protestations publiques et à des campagnes politiques, comparativement au nombre d'hommes.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

L'habilitation économique

- Les changements dans les taux d'emploi et de chômage chez les femmes et chez les hommes.
- Les changements dans les emplois du temps en regard de certaines activités, et surtout un meilleur partage des travaux non rémunérés et des soins aux enfants entre les membres des ménages.
- Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes.
- Les changements dans le pourcentage de propriétés que possèdent et contrôlent les femmes et les hommes (terres, maisons, bétail), par groupe socioéconomique et par groupe ethnique.
- Les dépenses moyennes des femmes et des hommes chefs de ménage aux chapitres de l'éducation et de la santé.
- La capacité de faire de petits ou de gros achats de manière indépendante.
- Le pourcentage des services de crédit, des services financiers et des services d'assistance technique que le gouvernement et les associations non gouvernementales offrent aux femmes et aux hommes.

L'habilitation sociale¹¹

- Le nombre de femmes dans les institutions locales (par ex., les associations féminines, les groupes de conscientisation et ceux qui organisent des activités rémunératrices, les églises locales, les associations ethniques et les groupes d'intérêt commun) proportionnellement à la population de la région d'exécution du projet, et le nombre de femmes en position d'autorité au sein des organisations locales.
- L'étendue de la formation des femmes ou la mesure dans laquelle elles participent à un réseau d'entraide, comparativement aux hommes.
- Le contrôle qu'exercent les femmes et les hommes sur les décisions relatives à la fécondité (par ex., le nombre d'enfants, le nombre d'avortements).
- La mobilité des femmes et des hommes à l'intérieur et à l'extérieur de leur lieu de résidence, comparativement aux hommes.

5.5.3 Exemples d'indicateurs qualitatifs de l'habilitation

Il est particulièrement difficile de se mettre d'accord sur les indicateurs qualitatifs de l'habilitation, en partie parce que l'habilitation elle-même est un concept dont la

11 Les améliorations à la santé et à l'éducation des femmes sont des éléments clés de l'habilitation sociale; cette question est abordée à la section 5.2. Les indicateurs sociaux de l'habilitation sont étroitement imbriqués dans les indicateurs de la participation.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

définition ne fait pas encore l'unanimité¹². Au stade actuel du débat méthodologique, il semble plus facile de cerner les perceptions de l'habilitation à l'aide de questions indicatrices du genre de celles qui suivent plutôt qu'à l'aide des indicateurs implicitement contenus dans ces questions. Ces questions doivent être renforcées par d'autres relevant de l'analyse qualitative.

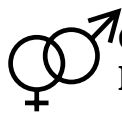
Questions indicatrices permettant d'évaluer l'habilitation

- Dans quelle mesure les femmes sont-elles au courant de la politique locale et informées de leurs droits juridiques? Les femmes sont-elles mieux ou moins bien informées que les hommes? Ce niveau d'information diffère-t-il selon le groupe socioéconomique, l'âge ou l'appartenance ethnique? Cette situation change-t-elle avec le temps?
- Les femmes et les hommes ont-ils l'impression que les femmes se prennent davantage en main? Pourquoi?
- Les femmes ont-elles l'impression de se respecter davantage elles-mêmes? Pourquoi? Dans quelle mesure leurs perceptions rejoignent-elles celles des hommes?
- Les femmes et les hommes ont-ils l'impression d'avoir acquis une plus grande autonomie économique? Pourquoi?
- Observe-t-on des changements dans la manière dont se prennent les décisions au sein du ménage, et quelles sont les conséquences apparentes de ces changements?
- Les femmes prennent-elles des décisions indépendamment des hommes au sein de leur ménage? Quel genre de décisions prennent-elles de manière indépendante?

Questions clés pour l'analyse qualitative

- Comment les modifications apportées à la législation nationale ou locale augmentent-elles ou réduisent-elles le pouvoir d'agir des femmes par opposition à celui des hommes (par ex., en ce qui concerne le contrôle de ressources telles que la terre)?
- Quel rôle peuvent jouer les institutions locales (y compris les institutions féminines) dans l'habilitation des femmes et des hommes ou dans le fait qu'ils soient tenus à l'écart du pouvoir?
- Comparativement aux hommes, la participation des femmes aux décisions importantes qui se prennent au sein de leur collectivité ou de leur ménage augmente-t-elle ou diminue-t-elle?

12 À cause des préjugés, surtout à l'endroit des femmes pauvres de milieu rural (qui, dans bien des cas, sont celles qui ont le plus besoin « d'habilitation »), les indicateurs de l'habilitation des femmes sont encore très mal connus. Des études préliminaires sur ce sujet ont été réalisées en Asie (Beck 1994a; Vlassof 1994), en Amérique latine (Radcliffe et Westwood 1993) et en Afrique (Mbilinyi 1988). Ces études mettent en lumière deux domaines dans lesquels les femmes ont le sentiment d'avoir progressé : une plus grande stabilité politique (pour elles-mêmes et pour leurs ménages) et un plus grand respect d'elles-mêmes (défini de différentes manières).



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

- L'importance des tâches habituellement accomplies par les femmes, par exemple les soins aux enfants, est-elle davantage reconnue?
- Comment les femmes s'organisent-elle pour accroître leur degré d'habilitation, par exemple pour lutter contre la violence?
- Si les femmes ont un meilleur accès à l'éducation et à l'emploi, est-ce-que cela se traduit par une plus grande habilitation?

5.6 PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'UTILISATION D'INDICATEURS CENTRÉS SUR LES PROJETS

Cette section et les annexes qui la complètent a été rédigée après avoir passé en revue les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes qui sont utilisés pour évaluer des projets dans plusieurs des secteurs d'intervention de l'ACDI. Cet examen est à l'origine des suggestions formulées ci-dessous quant à la manière dont les différents indicateurs (des intrants aux retombées, qualitatifs et quantitatifs) peuvent être utilisés tout au long du cycle d'un projet.

Principes directeurs

- Dans la plupart des cas, les indicateurs peuvent seulement orienter les analyses subséquentes en soulevant des questions importantes, sans nécessairement proposer de réponses. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de projets ayant trait à la participation et à l'habilitation, dans lesquels les indicateurs utilisés doivent être complétés par une analyse qualitative.
- Toutes les données doivent être ventilées par sexe et, autant que possible, par groupe d'âge, par groupe ethnique et par groupe socioéconomique.
- Les indicateurs centrés sur les projets doivent être élaborés à l'aide d'une approche participative en sollicitant, autant que possible, la participation des différents intervenants.
- Les indicateurs doivent être situés sur un axe temporel ou examinés selon un enchaînement, des intrants aux retombées en passant par les processus et les extrants. L'évaluation des résultats doit se faire principalement à l'aide de l'analyse des retombées et des indicateurs de retombées. En ce moment, l'ACDI et la plupart des donateurs ont plutôt tendance à évaluer les résultats à l'aide d'indicateurs d'intrants et de processus.
- Il faut élaborer des systèmes d'indicateurs qui tiennent compte des connaissances en sciences sociales et du climat politique du pays dans lequel ils seront utilisés.
- Pour mesurer les résultats obtenus en matière d'IFD/ES dans le cadre des projets, l'ACDI doit axer ses efforts sur l'évaluation des retombées et, par conséquent, investir dans la réflexion sur la démarche d'évaluation et prendre des engagements financiers à cet effet.



RÉCAPITULATION DU CHAPITRE

- Les indicateurs peuvent être utilisés dans tous les secteurs ainsi que dans les projets constituant des démarches globales et des démarches ciblées d'IFD.
- Les indicateurs doivent correspondre à chacune des étapes du cycle des projets : intrants, processus, extrants et retombées.
- Pour chacune de ces étapes, des efforts doivent être faits pour choisir des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.
- La participation et l'habilitation sont des notions complexes et, à ce jour, peu de travaux ont été réalisés sur les indicateurs qui permettraient de les mesurer. Cette complexité justifie le recours à l'analyse qualitative à titre complémentaire.
- À ce jour, les indicateurs de la participation ont surtout reflété la dynamique des groupes et des organisations.
- À ce jour, les indicateurs de l'habilitation ont surtout reflété les changements dans la croissance personnelle des participants, ainsi que les changements politiques et organisationnels.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

BIBLIOGRAPHIE

ACDI, *Intégration de la femme au développement : un énoncé de politique*, Hull, 1992a.

ACDI, Rapport provisoire - Rapport annuel du Comité directeur de l'IFD au Comité du président 1990-1991, Hull, Document photocopié, 1992b.

ACDI, *Working with Women*, Stratégie de l'égalité des sexes au Bangladesh, Hull, Document photocopié, 1992c.

ACDI, *WID Country Case Study: Indonesia*, Document de travail 2E, Les rapports hommes-femmes et l'aide au développement, Hull, Direction de la vérification et de l'évaluation, Document photocopié, 1992d.

ACDI, *WID Country Case Study: Philippines*, Document de travail 2F, Les rapports hommes-femmes et l'aide au développement, Hull, Direction de la vérification et de l'évaluation, Document photocopié, 1992e.

ACDI, *WID Country Case Study: Zimbabwe*, Document de travail 2D, Les rapports hommes-femmes et l'aide au développement, Hull, Direction de la vérification et de l'évaluation, Document photocopié, 1992f.

ACDI, *Bangladesh Crop Diversification Programme. Mid-Term Review*, Hull, Document photocopié, 1993.

ACDI, *Les rapports hommes-femmes et l'aide au développement - Évaluation de la politique et des activités de l'ACDI sur l'intégration de la femme dans le développement, 1984-1992. Rapport final*, Hull, Direction de la vérification et de l'évaluation, 1993a.

ACDI, *Pakistan Household Survey Capability Programme: End of Project Notes*, Hull, Document photocopié, 1993b.

ACDI, *ASEAN Workshop on Network of Indicators and Statistics on Women*, Jakarta, Programme régional ACIDI-ANASE, Document photocopié, 1993c.

ACDI, *Human Development Profile for South East Asia*, Hull, Section des dimensions sociales, Direction générale des services professionnels, Document photocopié, Mai 1993d.

ACDI, *Human Development: Guide for Thematic Planning*, Hull, Direction du développement social et du perfectionnement des ressources humaines, Document photocopié, Mai 1993e.

ACDI, *Évaluation des politiques et programmes des membres du CAD concernant la PFD, Thème III : Prise en considération de la PFD dans l'évolution de l'aide au développement (Rapport synthèse)*, Hull, Direction de la vérification et de l'évaluation, Document photocopié, Juin 1993f.

ACDI, *WID Terminology*, Hull, Document photocopié, 1993g.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

ACDI, *Background Study for Vietnam Country Development Policy Framework*, Hull, Programme pour l'Inde et la Chine, Document photocopié rédigé par Saniye Gulser Corat, Juin 1994a.

ACDI, *Literature Review of Socio-Gender Indicators*, Direction générale de l'Asie, Hull, Document rédigé par Tony Beck, 1994b.

ACDI, *Politique de l'ACDI portant sur l'examen du rendement*, Hull, Document photocopié, Juillet 1994c.

ACDI, *NGO Division's Allocation Criteria and Process*, Hull, Ébauche rédigée par la Direction des ONG, Document photocopié, Septembre 1994d.

ACDI, *Programmes axés sur les résultats*, Hull, Ébauche rédigée par la Direction des ONG, Document photocopié, Septembre 1994e.

ACDI, *Managing for Results*, Direction du bon gouvernement et des droits de la personne, Direction générale des politiques, Document photocopié rédigé par Joseph Stern, Novembre 1994f.

ACDI, *Tendances en matière de développement économique et humain*, Direction générale de l'Asie, Hull, Document photocopié, Juillet 1994g.

ACDI, *Guide pratique sur la gestion par résultats*, Document de travail, Hull, Juin 1994h.

ACDI, *Évaluation des politiques et programmes des membres du CAD concernant la participation des femmes au développement*, Hull, Document photocopié, Décembre 1994i.

ACDI, *Programme de planification générale, 1995-1998*, Direction générale des programmes multilatéraux, Hull, Document photocopié, 1994.

ACDI, *Stratégie générale de mise en oeuvre de la politique d'intégration de la femme au développement et d'égalité des sexes (1995-2000)* Hull, Document photocopié, 1994k.

ACDI, *Le développement participatif : brève revue de l'expérience et du potentiel de l'ACDI*, Section des dimensions sociales Direction générale des politiques, Document rédigé par Rémy-Claude Beaulieu et Violeta Manoukian, Hull, 1994.

ACDI, *Performance Indicator Tracking System*, Direction générale de l'Asie, Hull, Document photocopié rédigé par John Jackson, 1995.

ACDI, *Developing Baseline Gender Indicators and Analysis for Country Program Planning - A Resource Guide*, Direction générale de l'Asie, Hull, Document photocopié rédigé par Tony Beck, 1995a.

ACDI, *The Bilateral Performance Review Model. A Draft Model and Status Report*, Le groupe du modèle, Hull, Document photocopié, 1995b.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

ACDI, *Institutional and Capacity Development, Results-Based Management and Organizational Performance*, Rapport préparé par Heather Baser, Document photocopie rédigé par P. Morgan et A. Qualman, 1995c.

ACDI, *Politique de l'ACDI en matière d'intégration de la femme au développement et d'égalité des sexes*, Hull, 1995d.

ACDI, *Les femmes, les droits de la personne et la démocratie : des liens cruciaux*, Hull, s. d..

Agarwal, B., *A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

Agarwal, B., « Gender and Legal Rights in Agricultural Land in India » dans *Economic and Political Weekly* 30 (12), 1995a, A39-56.

Agarwal, B., « Who Sows? Who Reaps? Women and Land Rights » dans *Journal of Peasant Studies* 15 (4), 1988, p. 531-581.

Anderson, V., *Alternative Economic Indicators*, London, Routledge, 1991.

Bamberger, M. et J. Valadez, *Monitoring and Evaluating Social Programs in Developing Countries. A Handbook for Policymakers, Managers and Researchers*, Washington D.C., Banque mondiale, Institut de développement économique, 1994.

Banque asiatique de développement, *Gender Indicators of Developing Asian and Pacific Countries*, Document photocopie, 1993.

Banque mondiale, *Gender and Poverty in India*, Washington D.C., 1992.

Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington D.C., 1993.

Banque mondiale, *Turkey: Women in Development*, Washington D.C., 1993a.

Banque mondiale, *Gender Issues in Bank Lending: An Overview*, Washington D.C., Département de l'évaluation rétrospective des opérations, 1994.

Banque mondiale, *An Overview of Monitoring and Evaluation in the World Bank*, Washington D.C., 1994a.

Banque mondiale, *Social Indicators Development*, Washington D.C., 1994b.

Banque mondiale, *Sectoral Indicators*, Washington D.C., 1995

Bardhan, P. (éd.), *Conversations Between Economists and Anthropologists: Methodological Issues in Measuring Change in Rural India*, Delhi, Oxford University Press, 1989.

Basu, A., « The Status of Women and the Quality of Life among the Poor » dans *Cambridge Journal of Economics* 16, p. 249-267.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Basu, A., *Two Faces of Protest. Contrasting Modes of Women's Activism in India*, Delhi, Oxford University Press, 1993.

Bauer, R. (éd.), *Social Indicators*, Cambridge, MIT Press, 1966.

Bazinet, L., *Towards a Gender Equity Strategy for CIDA in Central America*, Document photocopié, 1994.

Beck, T., *What Has Worked and Could Work for CIDA*, Présentation lors d'un atelier de l'ACDI sur les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, Hull, Octobre 1994.

Beck, T., *The Experience of Poverty: Fighting for Respect and Resources in Village India*, London, Intermediate Technology Publications, 1994a.

Beneria, L., « Accounting for Women's Work: The Progress of Two Decades » dans *World Development* 20 (11), 1992, p. 1547-1560.

Beneria, L., « The Measurement of Women's Economic Activities: Assessing the Theoretical and Practical Work of Two Decades » dans Westendorff, D. et D. Ghai, *Monitoring Social Progress in the 1990s. Data Constraints, Concerns and Priorities*, Aldershot, Avebury, 1993, p. 263-283.

Berkes, F. (éd.), *Common Property Resources: Ecology and Community-Based Sustainable Development*, Londres, Bellhaven, 1989.

Bromley, D. (éd.), *Making the Commons Work*, San Francisco, ICS Publications, 1992.

Brown, B., *Results-Based Management: Danger or Opportunity? Lessons from the CIDA Experience*, Hull, Document photocopié, 1995.

Bulmer, M. (éd.), *Social Policy and Research*, Londres, Macmillan, 1978.

Buvinic, M. et al., *Women and Development: Indicators of Their Changing Roles*, Paris, UNESCO, Études socioéconomiques 3, 1989.

Carley, D., *Social Measurement and Social Indicators: Issues of Policy and Theory*, Londres, Allen & Unwin, 1981.

Carley, D. et K. Kumar, *Project Monitoring and Evaluation in Agriculture*, Baltimore, Johns Hopkins, 1987.

Carvalho, S. et H. White, *Indicators for Monitoring Poverty Reduction*, Document de travail N° 254 de la Banque mondiale, Washington D.C., 1994.

CCCI et al., *Une autre genre de développement: Un guide pratique sur les rapports femmes-hommes dans le développement*. Ottawa, Document photocopié, 1991.

CDP, *Termination Report*, CDP Training Coordinator, Document photocopié rédigé par Roger Clayton, 1994.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

CESAP, Compte rendu du symposium Asie-Pacifique des ONG oeuvrant dans le domaine de l'intégration de la femme au développement : Lutte pour l'égalité, le développement et la paix, Manille, Conseil économique et social des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Document polycopié, 1993.

Chambers, R., « The Origins and Practice of Participatory Rural Appraisal » dans *World Development* 22 (7), 1994a, p. 953-969.

Chambers, R., « Participatory Rural Appraisal (PRA): Analysis of Experience » dans *World Development* 22 (9), 1994b, p. 1253-1268.

Coady International Institute, *Guide de l'analyse sociale selon les sexes*, Ottawa, Document polycopié, 1991.

CRDI, *Institutional Evaluation: A Framework for Building Organizational Capacity for IDRC's Research Partners*, Document polycopié rédigé par Charles Lusthaus et al., 1994.

Dasgupta, P., « Well-Being in Poor Countries » dans *Economic and Political Weekly* 25 (31), 1990, p. 1713-1720.

De Neufville, J., *Social Indicators and Public Policy: Interactive Processes of Design and Application*, Amsterdam, Elsevier, 1975.

De Neufville, J., « Social Indicators of Basic Needs: Quantitative Data for Human Rights Policy » dans *Social Indicators Research* (11), 1982, p. 383-403.

Diener, E., « Assessing Subjective Well-being: Progress and Opportunities » dans *Social Indicators Research* 31, 1994, p. 103-157.

Dyson, T., « On the Demography of the 1991 Census » dans *Economic and Political Weekly* 29 (51 + 2), 1994, p. 3235-3239.

Franke, R., *Life is a Little Better. Redistribution as a Development Strategy in Nadur Village, Kerala*, Boulder, Westview Press, 1993.

Fraser, E., « Reconciling Conceptual and Measurement Problems in the Comparative Study of Human Rights » dans *International Journal of Contemporary Sociology* 102, 1994, p. 1-18.

Galnoor, I., « Social Indicators for Social Planning: The Case of Israel » dans *Social Indicators Research* 1, 1974, p. 27-57.

Gouvernement du Canada, *Le Canada dans le monde : Énoncé du gouvernement*, Ottawa, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 1995.

Griffin, L. et C. Ragin, « Some Observations on Formal Methods of Qualitative Analysis » dans *Sociological Methods and Research* 23 (1), 1988, p. 4-21.

Groenfeldt, D., « The Potential for Farmer Participation in Irrigation System Management » dans *Irrigation and Drainage System* 2(3), 1988, p. 241-257.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Heyink, J. et T. Tymstra, « The Function of Qualitative Research » dans *Social Indicators Research* 29, 1993, p. 1-27.

Heyzer, N., *Market, State and Gender Equity*, Document photocopé, 1994?.

Hirschmann, D., « Women and Political Participation in Africa: Broadening the Scope of Research » dans *World Development* 19 (12), 1991, p. 1679-1694.

Hunt, R., « Appropriate Social Organization? Water User Associations in Bureaucratic Canal Irrigation Systems » dans *Human Organization* 48 (1), 1989, p. 79-90.

Illo, J., *Counting Gender In: A Monitoring System for Community Projects*, Manille, Institute of Philippine Culture, Document photocopé, 1994.

Institut international du développement durable, *Performance Measurement for Sustainable Development: Compendium of Experts, Initiatives and Publications*, Winnipeg, 1995.

IWRAW, *Assessing the Status of Women*, New York, 1988.

Jahangir, A., « Human Rights for the Disadvantaged in South Asia » dans *Democracy, the Environment and Human Rights in the Developing World*, Montréal, Centre for International Academic Co-operation, Université Concordia, 1993, p. 21-30.

Jain, P., « Managing for Success: Lessons from Asian Development Programs » dans *World Development* 22 (9), 1994, p. 1363-1377.

Jeffres, L. et J. Dobos, « Separating People's Satisfaction with Life and Public Perceptions of the Quality of Life in the Environment » dans *Social Indicators Research* 34, 1995, p. 181-211.

Jodha, N.S., « Social Science Research on Rural Change: Some Gaps » dans Bardhan, P.K. (éd.), *Conversations Between Economists and Anthropologists. Methodological Issues in Measuring Economic Change in Rural India*, Delhi, Oxford University Press, 1989, p. 174-199.

Joekes, S. et al., « Gender, Environment and Population » dans *Development and Change* 25, 1994, p. 135-167.

Johnson, D., « The Development of Social Statistics and Indicators on the Status of Women » dans *Social Indicators Research* 16, 1985, p. 233-261.

Johnston, D., « Toward a Comprehensive Quality-of-Life Index » dans *Social Indicators Research* 20, 1988, p. 473-496.

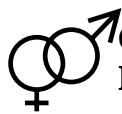
Khaleque, A., « Work Values, Attitudes and Performance of Industrial Workers in Bangladesh » dans *Social Indicators Research* 24, 1991, p. 153-175.

Khan, H., « Measurement and Determinants of Socioeconomic Development: A Critical Conspectus » dans *Social Indicators Research* 24, 1991, p. 153-175.

Kumar, K. (éd.), *Rapid Appraisal Methods*, Washington D.C., La Banque mondiale, 1993.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

- Leelakulthanit, O. et R. Day, « Quality of Life in Thailand » dans *Social Indicators Research* 27, 1992, p. 41-57.
- Lusthaus, C. et al., *Institutional Evaluation: A Framework for Building Organizational Capacity for IDRC's Research Partners*, Ottawa, CRDI, Document photocopié, 1994.
- Mangahas, M., « The Philippine Social Indicators Project » dans *Social Indicators Research* 4, 1977, p. 67-96.
- Mbilinyi, M., « *I'd have been a man* »: *Politics and the labour process in producing personal narratives*, Étude présentée à l'Institute of Commonwealth Studies, Londres, Université de Londres, Document photocopié, 1988.
- McGillivray, M., « The Human Development Index: Yet Another Redundant Composite Development Indicator » dans *World Development* 19 (10), 1991, p. 1461-1468.
- McGranahan, D. et al., *Measurement and Analysis of Socioeconomic Development. An Enquiry into International Indicators of Development and Quantitative Interrelations of Social and Economic Components of Development*, Genève, UNRISD, 1985.
- McGranahan, D. et al., « Qualitative Indicators of Development » dans Westendorff D. et D. Ghai, *Monitoring Social Progress in the 1990s. Data Constraints, Concerns and Priorities*, Aldershot, Avebury, 1993, p. 65-94.
- Morris, M. D. et M. McAlpin, *Measuring the Condition of World's Poor. The Physical Quality of Life Index*, New York, Pergamon Press, 1979.
- Moser, C., *Evaluating Gender Impacts*, Conférence sur l'évaluation et le développement, Washington D.C., Banque mondiale, Document photocopié, Décembre 1994.
- Moser, C., « Gender Planning in the Third World » dans *World Development* 17 (11), 1989, p. 1799-1825.
- Moser, C., *Gender Planning and Development Theory, Practice and Training*, Londres, Routledge, 1993.
- Mosley, P., Harrigan, J. et J. Toye, *Aid and Power. The World Bank and Policy-based Lending*, Londres, Routledge, 1991.
- Mosse, D., « Authority, Gender and Knowledge: Theoretical Reflections on the Practice of Participatory Rural Appraisal » dans *Economic and Political Weekly* 30 (11), 1995, p. 569-578.
- Munasinghe, M. et W. Shearer (éd.), *Defining and Measuring Sustainability. The Biogeophysical Foundations*, Washington D.C., Banque mondiale et Université des Nations Unies, 1995.
- Murray, C., « Development Data Constraints and the Human Development Index » dans Westendorff D. et D. Ghai, *Monitoring Social Progress in the 1990s. Data Constraints, Concerns and Priorities*, Aldershot, Avebury, 1993, p. 40-64.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Nanda, A., « Census 1991. Challenges and Innovations. » dans *Economic and Political Weekly* 29 (51-52), 1994, p. 3227-3231.

National Commission, *Statistics on the Filipino Women*, Manille, National Statistics Office et National Commission on the Role of Filipino Women, Document photocopié, 1992.

National Commission, *Guidelines for Developing and Implementing Gender-Responsive Projects and Programs*, Manille, National Commission on the Role of Filipino Women et National Economic and Development Authority, Document photocopié, 1993.

National Commission, *Gender-Based Indicators: A Preliminary List*, Manille, National Commission on the Role of Filipino Women, Document photocopié, s.d.

Nations Unies, *Compiling Social Indicators on the Situation of Women*, New York, Études des méthodes, Série F, No 32, 1984.

Nations Unies, *Improving Concepts and Methods for Statistics and Indicators on the Situation of Women*, New York, Études des méthodes, Série F, No 33, 1984a.

Nations Unies, *National Household Survey Capability Programme*, New York, 1985.

Nations Unies, *Concepts and Methods for Integrating Social and Economic Statistics on Health, Education and Housing*, New York, Études des méthodes, Série F, No 40, 1986.

Nations Unies, *Training Users and Producers in Compiling Statistics and Indicators on Women in Development*, New York, Études des méthodes, Série F, No 45, 1987.

Nations Unies, *Improving Statistics and Indicators on Women Using Household Surveys*, New York, Études des méthodes, Série F, No 48, 1988.

Nations Unies, *Compendium of International Conventions Concerning the Status of Women*, New York, 1988a.

Nations Unies, *Handbook on Social Indicators*, New York, Études des méthodes, Série F, No 49, 1989.

Nations Unies, *Compendium of Statistics and Indicators on the Situation of Women*, New York, Série K, No 5, 1989a.

Nations Unies, *Handbook for National Statistical Data Bases on Women and Development*, New York, Série K, No 6, 1990.

Nations Unies, *Methods of Measuring Women's Participation and Production in the Informal Sector*, New York, Études des méthodes, Série F, No 46, 1990a.

Nations Unies, *The World's Women, 1970-1990: Trends and Statistics*, Statistiques et indicateurs sociaux, New York, Série K, No 8, 1991.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Nations Unies, *Compendium of Social Statistics and Indicators*, 1988, New York, Série K, No 9, 1991a.

Nations Unies, *WISTAT: Women's Indicators and Statistics*, New York, Département du développement économique et social, Division de statistique, Série K, No 10, 1992.

Nations Unies, *Methods of Measuring Women's Economic Activity. Technical Report*, New York, Études des méthodes, Série F, No 59, 1993.

Nations Unies, *Annuaire statistique 1992*, New York, 39e parution.

Nations Unies, *Annuaire démographique 1992*, New York, 44e parution.

Nussbaum, M. et A. Sen (éd.), *The Quality of Life*, Oxford, Clarendon, 1993.

Oakley, P., « The Concept of Participation in Development » dans *Landscape and Urban Planning*, 1991a, p. 115-122.

Oakley, P., *The Monitoring and Evaluation of Participation in Rural Development*, Rome, FAO, Document photocopié, 1988.

Oakley, P., *Projects with People. The Practice of Participation in Rural Development*, Genève, Bureau international du travail, 1991.

OCDE, *Basic Disaggregations of Main Social Indicators*, Paris, Programme d'élaboration des indicateurs sociaux, Études spéciales no 4, Document rédigé par Denis Johnston, 1977.

ODA, *Report on Progress in Implementing ODA's Policy on Women in Development*, Londres, Overseas Development Administration, Social Development Department, Document photocopié, Février 1993.

ODA, *Policy Information Marker System*, Londres, Statistics Department, Document photocopié, Septembre 1993a.

ODA, *Policy Information Marker System: Training Notes, First Draft*, Londres, Document photocopié, Septembre 1993b.

ODA, *Social Development Handbook. A Guide to Social Issues in ODA Projects and Programmes*, Londres, Social Development Department, 1993c.

ODA, *Stakeholder Participation in Aid Activities*, Londres, Draft Technical Note no. 12, 1994.

Ostergaard, L. (éd.), *Gender and Development: A Practical Guide*, Londres, Routledge, 1992.

Ostrom, E., *Governing the Commons: The Evaluation of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

Overholt, C. et al., *Gender Roles in Development Projects*, West Hartford, Kumarian Press, 1991.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

PACT, *Monitoring and Evaluating Small Business Projects. A Step by Step Guide for Private Development Organisations*, New York, Document photocopié, 1987.

PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, New York, Oxford University Press, 1995, 1993, 1992, 1991.

Radcliffe S. et S. Westwood, Viva. *Women and Popular Protest in Latin America*, Londres, Routledge, 1993.

Reinharz, S., *Feminist Methods in Social Research*, Oxford, Oxford University Press, 1992.

Sachs, I., « Introduction: The Quantitative and Qualitative Measurement of Development - its Implications and Limitations » dans *International Social Science Journal* 143, 1995, p. 1-10.

Salmen, L., *Listen to the People. Observer Evaluation of Development Projects*, New York, Oxford University Press, 1987.

Schuler, S. et S. Hashemi, « Credit Programs. Women's Empowerment and Contraceptive Use in Rural Bangladesh » dans *Studies in Family Planning* 25 (2), Mars/Avril 1993.

Sen, A.K., *Commodities and Capabilities*, Amsterdam, North Holland, 1985.

Smillie, I., *A Results-Based Approach to NGO Activities. A Pakistan Case Study*, Document photocopié, 1994.

Srinivasan, K., « Sex Ratios: What they Hide and what they Reveal » dans *Economic and Political Weekly* 29 (51 + 2), 1994, p. 3233-3234.

Steifel, M. et W. Marshall, *A Voice for the Excluded: Popular Participation in Development, Utopia or Necessity*, New Jersey, Zed, 1994.

Stelcner, M., *Les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes*, Présentation lors d'un atelier de l'ACDI sur les indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes, Document photocopié, 1994.

UNESCO, *Indicators of Social and Economic Change and Their Applications*, Paris, 1977.

Uphoff, N. et al., « Optimum Participation in Irrigation Management: Issues and Evidence from Sri Lanka », *Human Organization* 49 (1), 1990, p. 26-40.

USAID, *A Working Paper on the Use and Analysis of Gender Disaggregated Data and Indicators*, Document photocopié rédigé par Mohini Malhotra et al., 1992a.

USAID, *Engendering Development in Asia and the Near East: A Sourcebook*, Washington, 1992b.

USAID, *Gender and Generation in the World's Labor Force*, Washington, US Department of Commerce, Economics and Statistics Administration, Tableau mural, 1992c.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

USAID, *Gender and Generation in the World's Labour Force. Module One: International and National Trends*, Office of Women in Development, Bureau of Research and Development, Document photocopié, 1992d.

USAID, *Women in Development Report*, FY 1991 and 1992, Washington, 1993a.

USAID, *Democracy and Gender: A Practical Guide to USAID Programs*, GENESYS Special Studies no. 9, Washington, Document rédigé par David Hirschmann, 1993b.

USAID, *The Gender Dimensions of Program Effectiveness*, GENESYS and PRISM, Document photocopié, Novembre 1993c.

USAID, *Country Gender Profiles: A Tool for Summarizing Policy Implications from Sex-Disaggregated Data*, Washington, 1994a.

USAID, *Gender in Monitoring and Evaluation: A Tool for Developing Project M&E Plans*, Washington, 1994b.

USAID, *Gender and Sustainable Development: A Training Manual*, Washington, 1994c.

Vemuri, M., « Data Collection in Census. A Survey of Census Enumerators » dans *Economic and Political Weekly* 29 (51 + 2), 1994, p. 3240-3248.

Vermillion, D., « Potential Farmer Contributions to the Design Process: Indications from Indonesia » dans *Irrigation and Drainage Systems* 4 (2), 1990, p. 133-150.

Vlassof, C., « From Rags to Riches: The Impact of Rural Development on Women's Status in an Indian Village » dans *World Development* 22 (5), 1994, p. 707-719.

Waring, M., *If Women Counted: a New Feminist Economics*, San Francisco, Harper Row, 1988.

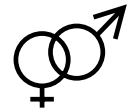
Westendorff, D. et D. Ghai, *Monitoring Social Progress in the 1990s. Data Constraints, Concerns and Priorities*, Aldershot, Avebury, 1993.

Wieringa, S., « Women's Interest and Empowerment: Gender Planning Reconsidered » dans *Development and Change* 25, p. 829-848.

**GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES
ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES** 

ANNEXES 1 À 11

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



ANNEXE 1 DÉFINITIONS DES PRINCIPAUX TERMES UTILISÉS DANS CE GUIDE

INDICATEUR :

Un indicateur résume habituellement de nombreux éléments d'information en un seul chiffre, fournissant ainsi un indice des changements survenus pendant une période donnée. Selon Bauer (1966), les indicateurs sociaux sont « des séries statistiques, et toute autre forme de données ... qui nous permettent d'évaluer l'état présent et prévisible de nos valeurs et objectifs, et aussi d'évaluer des programmes précis et d'en déterminer l'impact. » [traduction] Cette définition est utile, car elle met en évidence les aspects suivants :

- a. la prise en compte de différentes formes d'information, c'est-à-dire des données statistiques ainsi que des descriptions qualitatives fondées sur des renseignements relatifs aux attitudes;
- b. le lien entre les indicateurs et les objectifs;
- c. les fonctions de diagnostic (au cours des phases de mise en oeuvre et de suivi des projets) et les fonctions d'évaluation (une fois le projet terminé) des indicateurs;
- d. le fait que les indicateurs mesurent des aspects ayant trait aux valeurs et objectifs, c'est-à-dire leur caractère normatif.

Les indicateurs, comme leur nom l'indique, ont un caractère plutôt indicatif ou suggestif, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas essentiellement normatifs, en ce qu'ils ne servent pas à établir des diagnostics et à proposer des solutions.

Un INDICATEUR TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES fournit une information directe sur la situation des femmes par rapport à une norme convenue ou par rapport à un groupe de référence (Johnston 1985). Autrement dit, **une statistique devient un indicateur en présence d'un point de repère par rapport auquel des jugements de valeur peuvent être portés. L'INDICATEUR TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES peut être défini comme celui qui a recours à des mesures quantitatives et qualitatives pour cerner, dans une société et au cours d'une période donnée, un changement dans les rapports hommes-femmes.**

L'INDICATEUR QUANTITATIF : (précis, objectif)

Les indicateurs quantitatifs s'appuient sur des renseignements tirés de recensements, d'énumérations et de dossiers administratifs; ils sont des mesures des aspects économiques et non économiques du niveau et de la qualité de vie.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

L'INDICATEUR QUALITATIF : (pondéré, subjectif)

Les indicateurs qualitatifs renseignent sur les niveaux et la qualité de la vie en utilisant des données sur le degré apparent de satisfaction des gens en ce qui concerne leur situation personnelle et les conditions socioéconomiques. Les indicateurs qualitatifs comprennent parfois des données chiffrées, par exemple le nombre de personnes qui se disent satisfaites d'un projet de développement constituerait un indicateur qualitatif de la réussite du projet. Les échelles ayant recours à des indicateurs qualitatifs, telles que les échelles d'attitudes de Lickert et Thurstone, sont fréquemment utilisées dans les grandes enquêtes qualitatives, mais sont trop complexes pour évaluer la plupart des projets de développement. Pour plus de détails, voir Bamberger et Valadez (1994).

L'ANALYSE QUALITATIVE :

L'analyse qualitative consiste à examiner des processus sociaux quantitatifs et qualitatifs à l'aide de méthodes analytiques. Par exemple, pour étudier les changements survenus dans les rôles des hommes et des femmes au fil du temps, il faudrait procéder à une analyse qualitative et utiliser parallèlement des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs quantitatifs seraient des changements dans le nombre d'heures que les femmes et les hommes consacrent aux enfants, au travail ménager, ou une augmentation du nombre de femmes occupant des postes de direction. Les indicateurs qualitatifs s'intéresseraient à la manière dont les hommes et les femmes perçoivent ces changements et aux raisons qui ont entraîné de telles modifications. L'analyse qualitative examinerait les forces sociales à l'oeuvre qui ont causé les changements, par exemple le rôle des médias, des groupes d'élites ou des programmes d'études. Dans le cas d'un projet de développement, l'analyse qualitative porterait sur les facteurs sociaux qui ont influé sur les résultats du projet, par exemple l'importance des réseaux d'entraide féminins et masculins, ou l'influence de la culture. Elle explique donc pourquoi certains indicateurs de phénomènes sont en place et comment ils peuvent être modifiés avec le temps.

LES OBJECTIFS DE CATÉGORIE 1 :

Ce sont les objectifs dont les résultats sont relativement faciles à quantifier.

LES OBJECTIFS DE CATÉGORIE 2 :

Ce sont les objectifs dont les résultats sont moins faciles à quantifier, qui se rattachent à des processus sociaux, et dont l'évaluation fait une place importante à l'analyse qualitative.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

LES INDICATEURS DE RISQUES ET D'ÉLÉMENTS FAVORABLES : (contextuel, situationnel, extérieur, environnemental, environnant)

Ces indicateurs servent à désigner des forces largement exogènes ou des forces plus globales qui peuvent contrarier ou faciliter l'atteinte des objectifs d'un projet. Des exemples typiques de tels indicateurs pourraient être les conditions économiques générales, le système juridique, les pratiques et traditions socioculturelles, les structures institutionnelles, les caractéristiques des collectivités, les événements politiques internes et extérieurs, et les événements touchant l'environnement.

LES INDICATEURS D'INTRANTS : (moyens, ressources)

Ces indicateurs ont trait aux ressources consacrées à un projet ou à un programme: le financement, les ressources humaines et matérielles, l'infrastructure et les institutions.

LES INDICATEURS DE PROCESSUS : (traitement, activités, exécution, conversion, action)

Ces indicateurs se rapportent à l'utilisation des intrants au cours du processus d'exécution, c'est-à-dire aux tâches ou activités successives conduisant à la réalisation d'un projet. Ils sont le principal outil de l'agent de suivi et servent essentiellement à jauger ou à suivre la progression vers les résultats visés. Des précautions s'imposent afin que ces indicateurs ne viennent pas se substituer à ceux qui servent à évaluer les résultats à long terme des projets.

LES INDICATEURS D'EXTRANTS ET DE RETOMBÉES : (réalisations, finalité, à long terme, effets, impacts, résultats, produit, performance)

Ces indicateurs doivent occuper une place centrale dans l'évaluation d'un projet en fonction des objectifs énoncés. Une distinction peut être établie entre les « extrants » ou les objectifs « intermédiaires », et les objectifs à long terme ou « distaux ». Les indicateurs d'extrants font référence aux produits et services offerts peu de temps après la période au cours de laquelle un donateur a financé un projet, tandis que les indicateurs de retombées évaluent l'efficacité d'un projet à plus long terme, de préférence entre trois et cinq ans après la fin de la période de financement. La distinction entre les « extrants » et les « retombées » dépend souvent de considérations pratiques ayant trait au genre d'évaluation souhaitée, c'est-à-dire une évaluation « finale » ou une évaluation globale, rétrospective et « approfondie ».

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

ANNEXE 2 CRITÈRES POUR LA SÉLECTION DES INDICATEURS (Voir Section 3.5)

1. **La participation.** Autant que possible, les indicateurs doivent être définis à l'aide de l'approche participative, en faisant appel à tous les intervenants. Lorsqu'il s'agit d'évaluer un projet, les indicateurs doivent être élaborés en collaboration avec les bénéficiaires.
2. **La pertinence.** Les indicateurs doivent correspondre aux besoins de l'utilisateur; ils doivent coller de près aux objectifs que ce dernier tente d'atteindre.
3. **La ventilation. Toutes les données doivent être ventilées par sexe.** C'est là un point clé dans l'élaboration d'indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes. Autant que possible, les données doivent également être désagrégées selon le groupe d'âge, le groupe ethnique et le groupe socioéconomique.
4. **L'intelligibilité.** Les indicateurs doivent être faciles à utiliser et à comprendre. Ils doivent être élaborés en tenant compte des capacités de l'institution qui compte les utiliser; il est pour ainsi dire inutile de mettre au point un système complexe si l'utilisateur ne possède que des connaissances restreintes en sciences sociales.
5. **La clarté des définitions.** Un indicateur défini de manière vague se prêtera à plusieurs interprétations, et pourra être mesuré de diverses façons, à des moments et en des lieux différents. Par exemple, l'indicateur *adoption d'une nouvelle méthode par un agriculteur ou une agricultrice* signifie-t-il que cette personne achète des engrais une seule fois (si oui, quelle quantité?), ou que l'achat doit être répété (si oui, à quelle fréquence et pendant combien de temps?), et faut-il contrôler l'utilisation de cette nouvelle méthode (si oui, pendant combien de temps?) (Carvalho et White 1994). En outre, il faut veiller à définir la norme ou le point de repère implicite dans tout indicateur. Ainsi, lorsque l'on examine la situation des femmes, la norme est-elle la situation des hommes dans un pays donné, ou celle des femmes dans les autres pays?
6. **Le nombre d'indicateurs doit être restreint.** Il n'existe pas de règle stricte pour déterminer ce nombre, mais en pratique l'utilisateur doit éviter deux tentations :
 - 1) celle de la « surabondance d'information »;
 - 2) celle du « sur-regroupement », qui consiste à concevoir un indice composite (tel que l'indice du développement humain du PNUD) à l'aide de systèmes d'agrégation et de pondération qui risquent de dissimuler de l'information importante et des jugements de valeur. En général, le nombre d'indicateurs doit être aussi restreint et ceux-ci doivent être aussi désagrégés que possible, surtout lorsqu'il s'agit de mesures nouvelles. Plus tard, après certaines expériences, leur nombre pourra être augmenté. Lorsque des indices composites sont définis, l'utilité probable des méthodes de sélection et de pondération retenues doit être clairement établie, et les données désagrégées doivent être rapidement et facilement utilisables.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

7. **La spécificité.** Les indicateurs choisis doivent faire ressortir les particularités du projet ou du programme, et tenir compte des aspects qu'il entend modifier.
8. **La valeur technique.** Les données recueillies doivent être fiables. L'utilisateur ou le lecteur doit être informé de la méthode retenue pour élaborer les indicateurs. Il faut notamment veiller à en expliquer brièvement la signification, l'interprétation et tout particulièrement leurs limites. Les indicateurs doivent être disponibles en temps opportun, surtout s'ils doivent servir à recueillir des « réactions » aux problèmes qui surgissent pendant l'exécution du projet. Au départ, il est important de reconnaître qu'un compromis s'impose entre les coûts qu'entraîne la cueillette d'informations d'actualité d'une part, et la qualité, la fiabilité et la précision de ces informations d'autre part.
9. **L'ouverture sur l'avenir.** Un système d'indicateurs bien conçu ne sert pas uniquement à réunir de l'information sur les préoccupations politiques courantes. Les indicateurs doivent aussi permettre de dégager les tendances au cours d'une période donnée. Ils doivent également jouer le rôle de « déclencheurs de politiques » en proposant des solutions de rechange et en mettant en relief des problématiques dont l'importance immédiate n'est pas toujours évidente, mais qui peuvent se révéler importantes dans les années à venir.
10. **L'adaptabilité.** Les indicateurs doivent être facilement et rapidement adaptables à différents pays et à différentes situations. Les éléments qui les composent doivent être suffisamment souples pour qu'il soit possible de les « régler avec précision », c'est-à-dire en tenant compte des particularités d'un projet, d'un secteur, ou des besoins régionaux, mais leur signification profonde doit demeurer la même en toutes circonstances.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

ANNEXE 3 EXEMPLES D'OBJECTIFS PAR RÉGION OU PAR PAYS

N.B. : Certains des objectifs énumérés ci-dessous sont peut-être dépassés et ne sont utilisés qu'à titre d'exemples.

Bangladesh - Stratégie d'égalité des sexes (ACDI 1992c : 5)

Les objectifs de cette stratégie sont les suivants :

- a. s'assurer que l'égalité des sexes est prise en compte dans les activités de l'ACDI au Bangladesh;
- b. promouvoir la participation des femmes au développement;
- c. contribuer au renforcement de l'infrastructure des institutions nationales, tant publiques que privées, qui sont chargées de favoriser l'amélioration de la situation sociale, juridique et économique des femmes.

Région de l'Amérique centrale (Bazinet 1994 : 26)

- a. s'assurer que les problématiques de l'égalité des sexes sont prises en compte dans le dialogue sur les politiques avec les gouvernements de l'Amérique centrale, avec les institutions régionales, et avec les partenaires locaux et canadiens;
- b. s'assurer que l'égalité des sexes est prise en compte dans toutes les activités du programme CENAM mis sur pied par l'ACDI;
- c. renforcer l'obligation de rendre compte de l'égalité des sexes aux étapes de conception, de mise en oeuvre et d'évaluation des programmes et projets;
- d. favoriser le renforcement institutionnel pour la mise sur pied de programmes d'égalité des sexes au sein de l'ACDI et en collaboration avec les organisations partenaires;
- e. faire connaître aux partenaires canadiens et locaux les engagements pris en matière d'égalité des sexes dans le cadre du programme CENAM.

Indonésie (ACDI 1992d : 8-9)

- a. continuer d'utiliser une approche globale d'IFD dans la planification, l'exécution et l'évaluation des projets, et favoriser l'amélioration de cette approche en mettant sur pied un programme d'appui à l'IFD;



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

- b. dans le cadre de ce programme d'appui, fournir un soutien institutionnel au ministère de la Participation féminine; les ressources ainsi allouées favoriseront la prise en compte des problématiques de l'IFD dans tous les projets et au sein de tous les organismes d'exécution (canadiens et indonésiens) qui participent aux initiatives de l'ACDI;
- c. que l'ACDI continue de jouer un rôle de premier plan en Indonésie et au Canada dans la diffusion des objectifs, des activités et de l'information relatifs à l'IFD, plus précisément dans le cadre du programme pour l'Indonésie.

Philippines (ACDI 1992e : 8)

- a. renforcer les institutions philippines qui se préoccupent de la situation et du rôle des femmes;
- b. accroître la capacité des groupes féminins et des ONG de mettre sur pied des programmes d'IFD;
- c. tenir compte de l'IFD au cours des étapes d'identification, de planification, d'exécution et d'évaluation de tous les projets et mécanismes.

Zimbabwe (ACDI 1992f : 13-14)

- a. s'assurer que tous les projets en cours ou prévus financés par l'ACDI tiennent compte des problématiques de l'IFD et favorisent la participation des femmes, à titre d'agents et de bénéficiaires de la coopération au développement, en portant une attention particulière à leurs rôles économiques;
- b. faire en sorte que les principes de l'IFD soient mieux connus, appuyés et défendus, en s'assurant que toutes les agences canadiennes d'exécution, les coopérants et les pays partenaires soient bien informés des objectifs de l'ACDI en matière d'IFD, et qu'ils aient accès à l'information et aux mécanismes leur permettant de tenir davantage compte de l'IFD dans les projets de l'ACDI;
- c. renforcer l'engagement du gouvernement du Zimbabwe et les efforts qu'il déploie pour améliorer la situation des femmes et leur faciliter l'accès aux ressources de production;
- d. profiter de la consultation annuelle avec le gouvernement du Zimbabwe pour mieux faire connaître la politique de l'ACDI en matière d'IFD, et pour promouvoir des stratégies de communication visant à sensibiliser ce dernier à l'importance de l'IFD pour l'efficacité du développement au Zimbabwe.

Les auteurs du présent guide ont également examiné les documents d'information produits en 1994 pour douze pays bénéficiaires d'Asie. La démarche consistait à relever les objectifs formulés pour ces pays par la Direction générale de l'Asie. Cinq de ces documents mentionnaient l'IFD ou l'égalité des sexes comme étant un objectif (Bangladesh, Cambodge, Inde, Népal et Thaïlande); la question de l'égalité des sexes était habituellement évoquée dans le cadre du programme général pour le pays et non comme un objectif précis pour lequel des indicateurs distincts allaient être définis.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

ANNEXE 4 L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE ET LES INDICATEURS QUALITATIFS

On sait maintenant qu'à cause de la tendance à favoriser le développement « du haut vers le bas », les points de vue des participants aux projets de développement ont souvent été négligés. En outre, les opinions des participants, et en particulier celles des femmes pauvres des régions rurales, n'étaient généralement pas valorisées à cause de partis pris, dans les projets de développement, en faveur des professionnels de milieu urbain et de sexe masculin. Il s'avérait également difficile de trouver des moyens pour recueillir et interpréter les opinions des participants.

Mais dernièrement, certains organismes ont élaboré des méthodes d'évaluation participative et ces méthodes sont de mieux en mieux acceptées. Deux de ces méthodes sont décrites ci-dessous. Pour de plus amples renseignements sur l'ACDI et le développement participatif, voir ACDI (1994).

L'ÉVALUATION RURALE PARTICIPATIVE

L'évaluation rurale participative est une méthode d'enquête que de nombreuses institutions, surtout des ONG, ont élaborée, depuis la fin des années 1980, dans une quarantaine de pays en développement. Sur le plan conceptuel, **l'évaluation rurale participative part du désir de recueillir de l'information auprès des collectivités locales, et de la conviction profonde que ces collectivités, notamment les femmes, ont une connaissance approfondie de leur milieu, et que cette connaissance peut être utilisée et adaptée afin que les projets de développement correspondent de plus près aux besoins des collectivités.** Sur le plan méthodologique, l'évaluation rurale participative est issue de l'insatisfaction ressentie face aux anciennes méthodes d'enquête en milieu rural, méthodes qui consistaient surtout à en extraire des renseignements sans favoriser la participation de la population. Elle s'inspire également de l'évaluation accélérée des projets ruraux, qui avait tenté de trouver un compromis entre, d'une part, « le tourisme du développement rural », très expéditif, et ses partis pris urbains et anti-pauvres, et d'autre part, les études anthropologiques à long terme dont les résultats ne sont parfois connus qu'au bout de plusieurs années. L'évaluation rurale participative utilise des méthodes s'apparentant à celles de l'anthropologie, mais vise également à laisser les populations locales orienter l'évaluation et à utiliser des méthodes qui leur confèrent certains pouvoirs au lieu de tout simplement accaparer leurs connaissances (Chambers 1994a).

L'évaluation rurale participative est une méthode qui peut s'appliquer à tous les projets, et non seulement aux projets à caractère participatif. Elle fait appel à un certain nombre de techniques de mise en commun de l'information, entres autres à la discussion de groupe et aux techniques suivantes (Chambers 1994b) :

Encadré A4.1 Les techniques de l'évaluation rurale participative

- *Les interviews semi-structurées.*
- *L'analyse participative des sources secondaires*, par exemple les cartes géographiques ou les photos aériennes.
- *La préparation en groupe de cartes et de modèles*, « au cours de laquelle les résidents locaux utilisent le sol, le plancher ou du papier pour dresser la liste des services sociaux, des services de santé, des ressources naturelles, ou pour préparer des cartes agricoles » (ibid : 960).
- *Les promenades transversales*, qui consistent à marcher avec les résidents locaux, à les observer et à recueillir leurs commentaires au sujet de la région.
- *Les schémas chronologiques et l'analyse des tendances et des changements*, qui consistent à dresser une liste des événements par ordre chronologique, à recueillir les témoignages des gens sur le passé, sur les changements survenus dans l'utilisation du sol, etc.
- *L'histoire orale*, qui englobe le cheminement personnel des gens ou l'histoire de leur environnement.
- *Les calendriers saisonniers.*
- *L'analyse des moyens d'existence*, qui s'intéresse à la stabilité, aux crises, aux manières de résoudre les problèmes, aux revenus, aux dépenses, à l'endettement, etc.
- *La formation et le classement de groupes selon le niveau de bien-être et de richesse*, qui consiste entre autres à désigner les groupes de ménages selon leur degré de bien-être ou de richesse, en incluant les femmes et les personnes considérées les plus pauvres.

Ces techniques sont utilisées pour promouvoir la participation à la planification des projets, à la préparation des budgets, ainsi qu'à l'exécution et au suivi des projets; la population locale est alors appelée à préparer ses propres plans, ses budgets et ses calendriers d'exécution, à prendre des mesures concrètes, et à contrôler et évaluer le déroulement des projets. L'évaluation rurale participative ne se rattache pas directement aux indicateurs, mais elle s'avère une méthode utile pour élaborer des indicateurs qualitatifs, qui touchent souvent à des questions telles que le respect de soi et l'avancement économique (Beck 1994a), et joue également un rôle important dans l'élaboration des indicateurs quantitatifs.

Même si elles sont de plus en plus fréquemment utilisées, les évaluations rurales participatives ne sont pas une panacée. Les problèmes que soulève l'utilisation d'indicateurs relatifs aux participants ressemblent aux problèmes entourant la participation. Ces problèmes ont trait au choix des indicateurs (par ex., qui, au sein de la collectivité, décide que tel indicateur est important?); les méthodes ou techniques utilisées pour définir les indicateurs font-elles abstraction

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

des femmes?), et à l'interprétation du savoir local (Mosse 1995). Il est également possible que l'évaluation rurale participative ne soit utile que s'il y a eu, dans le passé, des collaborations étroites entre les participants au projet et le personnel affecté à ce projet¹³.

L'AUTO-ÉVALUATION PARTICIPATIVE

Le programme de participation populaire de la FAO comprenait un élément appelé auto-évaluation participative, qui permettait au personnel et aux planificateurs d'un projet de se renseigner sur la perception qu'avait la population de la qualité de la participation. Dans le cadre de l'auto-évaluation participative, le personnel du projet et les groupes qui y participent se mettent d'accord sur les objectifs et sur les indicateurs qualitatifs de la participation. Lors des séances d'auto-évaluation, les groupes se demandent si les objectifs définis ont été réalisés, en utilisant un simple système de notation : « tous les objectifs, la plupart des objectifs, une partie des objectifs ou aucun des objectifs » (ODA 1994 : 44). Les groupes qui participent à un projet peuvent être homogènes ou hétérogènes (par ex., tous des femmes, tous des pauvres) et en comparant leurs réponses, on peut découvrir ce qu'ils pensent du déroulement du projet.

13 Pour en savoir davantage sur l'évaluation rurale participative, il peut s'avérer utile de consulter les documents suivants : La série de documents PRA/PALM que l'on peut se procurer auprès de MYRADA, 2 Service Road, Domlur Layout, Bangalore 560 071, Inde. Notes sur l'évaluation accélérée des projets ruraux (RRA Notes) préparées par le International Institute for Environment and Development, 3 Endsleigh Street, London WC1H 0DD, U.K.

ANNEXE 5
LES INDICATEURS DE L'ÉDUCATION
ET LES PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES
QUE PRÉSENTE LEUR UTILISATION

A5.1 Indicateurs de l'éducation et de l'alphabétisation couramment utilisés

- Les dépenses par étudiant.
- L'alphabétisation.
- La capacité de calculer.
- L'assiduité scolaire.
- Les taux de répétition, de rétention et de réussite.
- Les taux de passage et d'entrée en classes d'attente.
- L'abandon des études et l'absentéisme - le mouvement d'abandon scolaire et de retour à l'école.
- Les taux de scolarisation.
- Les années de scolarité complétées.
- L'éducation non scolaire.
- L'âge à l'entrée et à la sortie de l'école.
- La qualité des écoles - les livres, les pupitres, le ratio maître-élèves, le bâtiment.
- Le contenu des programmes d'études.
- Le transport.
- Les femmes enseignantes.
- La participation des parents à l'école ou à la maison - leur degré de satisfaction.
- Les coûts imposés aux parents : livres, fournitures scolaires, uniformes, nourriture, transport.
- Les écoles privées et les écoles publiques.
- Le financement gouvernemental - établissements secondaires et post-secondaires.

A5.2 Les problèmes liés aux indicateurs de l'éducation

Les indicateurs de l'éducation comptent parmi les plus importants pour évaluer la situation des femmes. Le choix des indicateurs de l'éducation, comme celui de tout autre type d'indicateurs, oblige à faire des compromis entre les données disponibles, la précision dans la définition de l'indicateur, et sa pertinence pour évaluer la situation des femmes. *Les taux de scolarisation* et d'alphabétisation, qui figurent parmi les indicateurs les plus fréquemment utilisés pour évaluer la situation des femmes, en sont un bon exemple.

L'indicateur habituel de la scolarisation, à savoir *le nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires ou secondaire en pourcentage du nombre total d'enfants dans les groupe d'âge correspondants*, également appelé la scolarisation brute, est problématique dans la mesure où il suppose l'existence d'un rapport simple et méthodique entre le groupe d'âge et le niveau scolaire. « Dans bon nombre de pays, les statistiques des inscriptions à l'école primaire atteignent effectivement plus de 100 %, parce que de nombreux jeunes ayant l'âge de fréquenter l'école secondaire sont inscrits à l'école primaire. » (Anderson 1991 : 56). [traduction] Anderson propose d'utiliser plutôt l'indicateur suivant : *les taux de scolarisation nette indiquant le nombre total d'enfants inscrits au niveau scolaire correspondant à leur groupe d'âge, exprimé en pourcentage du nombre total d'enfants appartenant à ce groupe d'âge*, également appelé la scolarisation nette. Selon lui (ibid.), le taux de scolarisation nette pour les écoles primaires est l'indicateur de l'éducation le plus juste, car dans le cas des écoles secondaires, il peut varier selon qu'un pays rend obligatoire ou non une partie des études secondaires.

L'un des problèmes que causent les taux de scolarisation nette tient au fait que les données nécessaires sont parfois plus difficiles à obtenir que pour les taux de scolarisation brute. En outre, comme on peut le lire dans un document des Nations Unies sur la compilation des indicateurs de la situation des femmes (1984 : 35) : « Les taux de scolarisation peuvent être rattachés aux taux d'alphabétisation chez les filles et peuvent aussi servir de points de référence pour mesurer plus tard les progrès accomplis, mais le taux de scolarisation primaire n'est pas la statistique la plus importante. Dans les sociétés où les parents jugent important d'investir dans l'éducation des garçons, mais non des filles, ces dernières seront probablement peu nombreuses à fréquenter l'école secondaire, et à plus forte raison l'université. Il est donc important de réunir non seulement des statistiques sur la scolarisation, mais aussi des statistiques sur la scolarisation par niveau scolaire et, aux niveaux les plus élevés, par domaine d'étude, qui peuvent indiquer que les pyramides d'instruction ne sont pas les mêmes pour les filles et pour les garçons, et aussi que ces pyramides se modifient avec le temps. » [traduction] Le compromis à faire lors du choix de l'un ou l'autre des indicateurs décrits ci-dessus est illustré au tableau suivant, qui, à des fins de simplification, répartit les indicateurs en deux catégories : les indicateurs élevés et les indicateurs faibles. Comme le montre bien le tableau, il n'existe pas d'indicateur parfait pour mesurer la scolarisation selon le sexe.

Tableau A5.1 Les forces et les faiblesses des indicateurs de l'éducation chez les filles et chez les garçons			
Indicateur	Pertinence pour les femmes	Disponibilité des données	Précision de la mesure
Scolarisation brute au niveau primaire	Faible	Élevée	Faible
Scolarisation brute au niveau secondaire	Élevée	Élevée	Faible
Scolarisation nette au niveau primaire	Faible	Faible	Élevée
Scolarisation nette au niveau secondaire	Élevée	Faible	Élevée

Trois autres remarques s'imposent au sujet des taux de scolarisation :

- i. **Les taux de scolarisation indiquent combien de personnes sont inscrites à l'école, mais non combien de personnes fréquentent l'école.** Comme on peut le lire dans un document des Nations Unies : « Parce que les recensements ne fournissent pas de données sur les absences et les abandons, et que la seule manière d'obtenir de telles données est de procéder par déduction sur de longues périodes, il est important de compléter les données ainsi obtenues à l'aide d'autres renseignements pouvant nous renseigner sur le schéma de fréquentation scolaire. » (Nations Unies 1984 : 35) [traduction]. Toutefois, il n'existe pas, pour les pays en développement, de données facilement et rapidement utilisables sur les taux d'abandon des études.
- ii. **Les taux de scolarisation ne sont aucunement révélateurs de la qualité du contenu des programmes d'études.** « Même lorsque les filles fréquentent l'école, il est possible qu'elles y reçoivent une formation très différente de celle des garçons. Dans de nombreuses sociétés, le programme d'études jugé approprié pour les filles n'a parfois rien à voir avec les emplois qu'elles pourraient occuper plus tard... » (Nations Unies 1984 : 36) [traduction]. Et qui plus est, le programme d'études peut véhiculer des stéréotypes sexistes qui influenceront sur la manière dont les enfants concevront les rapports hommes-femmes.

- iii. **Les taux de scolarisation sont des indicateurs de processus plutôt que de retombées.** Les indicateurs de retombées sont les taux d'alphabétisation, et ces derniers sont habituellement considérés plus importants que les taux de scolarisation, parce qu'ils représentent les retombées de la fréquentation scolaire. Toutefois, il y a un compromis à faire dans le choix des indicateurs de l'alphabétisation. *Le taux d'alphabétisation de base* (savoir lire et écrire), tel que défini par l'UNESCO, mesure l'aptitude à lire et à écrire des phrases courtes et simples dans la vie de tous les jours. Certains documents des Nations Unies (1989) proposent d'utiliser plutôt le taux d'alphabétisation fonctionnelle (par ex., la capacité de lire le journal), qui serait un meilleur indicateur de retombées. Mais les taux d'alphabétisation fonctionnelle ne sont habituellement pas disponibles pour les pays en développement.

L'utilisation de *l'alphabétisation* à titre d'indicateur comporte également des difficultés. L'alphabétisation nous renseigne sur le fonctionnement du système d'éducation au cours d'un certain nombre d'années. « L'âge moyen de la population de plus de 15 ans dans les pays en développement est de 36 ans. Par conséquent, les niveaux d'instruction des adultes reflètent les efforts moyens consentis dans le domaine de l'éducation entre 20 et 35 ans plus tôt... Ces niveaux tiennent relativement peu compte des investissements courants de cette société dans l'éducation des jeunes. » (Murray 1993 : 46) [traduction]. Les taux de scolarisation nous renseignent certes sur la situation présente, mais tel que déjà mentionné, ils sont également problématiques.

ANNEXE 6
LES INDICATEURS DE LA SANTÉ ET LES
PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES QUE
PRÉSENTE LEUR UTILISATION

A6.1 Indicateurs de la santé couramment utilisés

- La santé prénatale et la santé des nourrissons, dont les 3 principaux indicateurs suivants :
 - a) la mortalité infantile;
 - b) l'insuffisance de poids à la naissance;
 - c) l'accès aux soins prénatals.
- La prévalence de problèmes tels le poids insuffisant par rapport à la taille, le faible poids pendant la grossesse, l'anémie nutritionnelle.
- La distribution des aliments et l'allaitement maternel; la consommation abusive d'alcools et autres drogues chez les hommes et chez les femmes.
- L'importance de la morbidité, c'est-à-dire le cumul de différentes maladies exigeant des soins médicaux.
- La nutrition et la malnutrition.
- Les maladies chroniques.
- Les maladies transmissibles.
- La durée des maladies.
- Les pratiques d'allaitement maternel.
- La sécurité et la violence; les pourcentages d'enfants et de femmes maltraités, la possibilité de porter plainte et d'obtenir des conseils.
- Le caractère complet des renseignements figurant sur les certificats de naissance et de décès.
- Les causes déclarées des décès par rapport aux causes réelles (utiliser des indicateurs qualitatifs).
- Les indicateurs qualitatifs : les évaluations que font les parents de leur état santé et de celui de leurs enfants.
- Les vaccinations.
- Les inoculations.
- Les troubles émotifs.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

- La santé mentale.
- Les taux d'espérance de vie.
- Les taux de mortalité chez les enfants selon le sexe et les taux de mortalité chez les mères selon l'âge.
- L'accès aux soins de santé (par ex., les femmes médecins, les patientes).
- L'accès aux hôpitaux et le temps de déplacement pour s'y rendre.
- Les catégories de travailleurs de la santé.
- La contraception, les taux d'avortement.
- Le nombre de médecins et de pédiatres par 100 000 habitants.

A6.2 Les problèmes liés aux indicateurs de la santé

Les indicateurs de la santé sont particulièrement importants pour cerner les changements survenus dans la situation des femmes pendant une période donnée. Il convient de les choisir avec soin. L'espérance de vie et la mortalité infantile sont parmi les indicateurs les plus couramment utilisés pour évaluer les conditions de vie des femmes.

Le taux brut de mortalité correspond au nombre de décès annuel par mille habitants, tel qu'observé dans une population au milieu de l'année. Cet indicateur peut être très trompeur, car plus l'âge moyen de la population d'un pays est élevé, plus le taux de mortalité risque aussi d'être élevé, et une chute du taux de mortalité peut refléter une baisse de l'âge moyen, et non une amélioration, par exemple, des services de santé publique (Nations Unies 1989 : 48).

L'espérance de vie à la naissance peut également s'avérer un indicateur problématique. Le décès d'une personne au cours d'une année précise peut avoir été causé par des facteurs accumulés toute sa vie durant et ne pas être attribuable aux circonstances présentes. « Le fait qu'une personne de 70 ans survive ou non jusqu'à 71 ans dépend d'une série de facteurs s'étendant sur l'ensemble de sa vie. On peut donc dire qu'il existe un décalage automatique de l'ordre de 35 ans entre la cause et l'effet. ... La seule façon de contourner ce problème ... est de prendre l'intervalle le plus court entre la naissance et la mort, qui doit correspondre au groupe d'âge le plus jeune. ... Cette information nous est fournie par *le taux de mortalité infantile, défini comme étant le nombre de décès d'enfants de moins d'un an, pendant une année donnée, par mille naissances vivantes au cours de cette même année.* » (Anderson 1991 : 62) [traduction]

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



Le taux de mortalité infantile traduit l'état de santé des mères et des nourrissons, de la salubrité de l'environnement et du développement socioéconomique général, et il est étroitement lié à l'alphabétisation. Toutefois, comme tous les indicateurs, le taux de mortalité infantile ne va pas sans problèmes. Il n'est pas toujours possible d'obtenir des données exactes sur la mortalité des enfants; à titre d'exemple, les pays africains disposent presque tous de données sur le nombre de lits dans les hôpitaux, mais ont du mal à fournir des renseignements complets et fiables sur les taux de mortalité infantile (McGranahan et al. 1985 : 9). De plus, le taux de mortalité infantile n'est pas toujours très utile pour prévoir l'espérance de vie : « Les technologies sanitaires visant principalement les nourrissons et les enfants sont de plus en plus utilisées dans les pays en développement, ce qui a pour effet de rendre plus ténu le lien entre la mortalité infantile et la mortalité aux autres âges de la vie. » (Murray 1993 : 42).

Et souvent, les estimations internationales de la mortalité, ventilées par sexe, ne reflètent pas la situation réelle; elles sont établies à l'aide de modèles de données, les données elles-mêmes n'étant pas disponibles (ibid : 55).

ANNEXE 7

***LES INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES,
LE TRAVAIL ET LA PARTICIPATION À LA VIE ACTIVE,
ET LES PROBLÈMES QUE CAUSE LEUR UTILISATION.
LES INDICATEURS UTILISÉS DANS LE CADRE
D'UN PROJET EN ÉGYPTÉ***

A7.1 Les indicateurs et leurs problèmes¹⁴

On note dans un rapport des Nations Unies (1989 : 53) sur les indicateurs sociaux : « Il est particulièrement important que l'évaluation de la participation de la population active s'appuie sur des données exactes ventilées par sexe. Il est souvent difficile d'identifier les femmes économiquement actives, et le stéréotype voulant que les femmes soient habituellement confinées aux tâches domestiques peut entraîner une perte considérable de données sur leurs activités économiques. Le problème semble plus prononcé dans les régions rurales ... » [traduction]

La sous-représentation du travail des femmes est l'un des problèmes clés que les spécialistes de l'égalité des sexes ont tenté de corriger en exhortant les institutions publiques à redéfinir le travail des femmes et en exerçant d'autres pressions d'ordre plus général. Ces démarches ont porté fruit et la définition de la participation de la population active englobe maintenant les travaux de subsistance. Le Bureau international du travail (BIT) définit ainsi cette participation : « Toutes les personnes de l'un ou l'autre sexe qui travaillent à la production de produits et de services économiques décrits dans les systèmes de comptabilité nationale et de balances des Nations Unies. » (Nations Unies 1988 : 69) [traduction]

Le fait d'inclure la production de subsistance a rendu la définition plus proche des réalités des pays en développement, mais cela signifie également que l'information sur la participation de la population active est plus difficile à réunir. En théorie, le Système de comptabilité nationale des Nations Unies oblige à tenir compte de toute la production primaire ainsi que de « la transformation des produits de base par leurs producteurs afin d'en tirer des produits tels que du beurre, du fromage, de la farine, du vin, de l'huile, des vêtements ou des meubles pour leur propre usage, même si aucun des produits ainsi fabriqués n'est vendu. » (ibid. : 69) [traduction]. Dans une analyse détaillée des applications pratiques de cette définition, Beneria (1993) fait valoir que celle-ci permet d'inclure la production de subsistance dans la comptabilité nationale, mais qu'il est parfois difficile de déterminer quels produits entrent dans cette catégorie. Une enquête menée auprès de 70 pays en développement en 1975 a révélé que la plupart d'entre eux tentaient maintenant d'intégrer la production de subsistance dans

¹⁴ L'annexe A7.1 est une version abrégée de l'annexe 1 dans ACIDI (1995a). Pour plus de détails, prière de consulter le document en question.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

les statistiques agricoles, mais qu'il existait de grandes différences dans le traitement réservé aux autres activités de subsistance (ibid.). Ainsi, des différences sont apparues entre les pays en ce qui concerne la prise en compte d'activités telles que le jardinage, le transport de l'eau et la transformation des aliments.

Outre la production de subsistance, des problèmes conceptuels et méthodologiques demeurent quant à la manière d'estimer les autres contributions des femmes aux activités domestiques et bénévoles, notamment le travail ménager et l'éducation des enfants. L'enquête mentionnée plus haut a montré que 69 des 70 pays visés tenaient compte des cultures agricoles et 53 de la pêche, que seulement 6 englobaient le transport de l'eau, et qu'aucun n'incluait le travail ménager dans leur comptabilité nationale. (Nations Unies 1988 : 80). Beneria (1993) décrit le contexte dans lequel s'inscrivent les problèmes conceptuels et méthodologiques que pose la prise en compte des activités ménagères et bénévoles dans la comptabilité nationale. De nombreux gouvernements recommandent maintenant l'établissement de comptes distincts ou « satellites » pour le travail domestique, ce qui permettrait d'accroître les estimations de la production nationale brute. La comptabilisation du travail bénévole ne fait pas encore l'unanimité (ibid.). Sur le plan conceptuel, des progrès importants ont été enregistrés en ce qui concerne la nature du travail des femmes, mais sur les plans méthodologique et pratique, le dossier n'a guère avancé.

Les indicateurs du travail et de l'emploi devraient être désagrégés selon le sexe et selon l'âge. Il faut mettre en tableaux, selon le sexe, les différentes catégories professionnelles afin d'évaluer dans quelle mesure la ségrégation sexuelle existe, augmente ou diminue dans le monde du travail et dans les industries » (Nations Unies 1984 : 51). Certains indicateurs normalisés de l'emploi ne tiennent pas toujours compte du travail des femmes; ainsi l'indicateur nombre d'années prévues de vie active n'est pas nécessairement un indicateur utile, puisque les femmes se joignent à la population active et en quittent les rangs à de nombreuses reprises (Nations Unies 1984).

A7.2 Les indicateurs utilisés dans le cadre d'un projet réalisé en Égypte - Le Fonds d'initiatives féminines

Le contexte

Le but premier du Fonds d'initiatives féminines était d'améliorer la situation socioéconomique des femmes à faible revenu et de stimuler l'économie locale dans les gouvernorats de Qena et Aswan, en Haute-Égypte. Il était prévu à cette fin d'offrir des services de crédit, des cours de formation et de l'assistance technique aux femmes entrepreneures, en collaboration avec des institutions des gouvernorats choisis.

Le choix de la Haute-Égypte pour réaliser ce projet se justifiait par l'incidence élevée de pauvreté et par le nombre élevé de ménages dirigés par des femmes dans cette région, les femmes restant souvent à la maison pendant que les hommes vont chercher du travail à l'extérieur. Le gouvernorat de Qena est une région où les rapports

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

hommes-femmes sont traditionnels. Dans bien des cas, les femmes se marient avant d'avoir terminé l'école et ont très peu de marge de manoeuvre pour améliorer leur situation économique. Le taux d'analphabétisme est élevé, surtout chez les femmes - 79 %, comparativement à 63 % pour l'ensemble des adultes, et à une moyenne nationale de 34 %.

La contribution de l'ACDI devait s'élever à 5 millions de dollars entre 1990 et 1995. Après avoir été approuvé, le projet a été limité au seul gouvernorat de Qena à cause de la guerre du Golfe.

Les éléments du projet

- i. Un volet « crédit » comportant l'attribution de petits prêts à l'entreprise d'au plus quelques centaines de livres égyptiennes chacun. Ce volet est administré par la Banque nationale de développement, qui prévoit accorder 2 000 prêts à des hommes et à des femmes, d'ici la fin du projet.
- ii. Un volet « nouvelle activité économique », qui comporte l'attribution de prêts plus importants pour le démarrage de petites et moyennes entreprises, ou pour agrandir des entreprises existantes.
- iii. Un volet « renforcement institutionnel », qui vise à accroître les capacités du gouvernement, des organisations non gouvernementales et des organisations du secteur privé d'appuyer des activités de développement économique destinées aux femmes. C'est à ce volet que devait être consacrée la plus grande partie des fonds du projet.

Le projet devait également financer la réalisation d'une étude de base ayant pour but de réunir des renseignements sur les décisions et les évaluations connexes au projet.

Les objectifs

Certains objectifs sont numériques et facilement mesurables, par ex., « des cours de formation seront offerts à quinze agents de développement économique ». D'autres objectifs sont énoncés de manière moins précise, par ex., « élargir la portée des activités économiques susceptibles de procurer un revenu important aux femmes ». Il aurait été plus facile d'élaborer les indicateurs en les répartissant entre les catégories 1 et 2 (voir la section 3.3.2).

L'évaluation à mi-parcours soulignait que l'objectif consistant à améliorer la situation économique des femmes à faible revenu en Haute-Égypte commençait tout juste à se concrétiser, notamment grâce au volet crédit du projet. Toutefois, bon nombre des prêts avaient été consentis à des hommes, et les nouvelles activités économiques étaient en bonne partie axées sur les hommes et dirigées par eux.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Les indicateurs et des exemples montrant comment le Fonds d'initiatives féminines aurait pu utiliser des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes

Les indicateurs d'intrants

Dans les documents du projet, les indicateurs des intrants sont le nombre de femmes qui pourraient agrandir ou mettre sur pied une petite entreprise. Au départ, l'objectif était de 1 000 prêts, mais cet objectif aurait été plus précis si l'on avait indiqué quelle proportion de la population locale ce nombre représentait.

D'autres indicateurs des intrants auraient pu être utilisés, notamment les suivants :

- Une liste des institutions susceptibles de fournir des services aux entrepreneurs.
- Des indicateurs quantitatifs auraient pu préciser le nombre de femmes ayant demandé des renseignements au sujet du programme, et la proportion d'entre elles qui avaient sollicité un financement.
- Des indicateurs qualitatifs auraient pu servir à enregistrer les attitudes des femmes à l'égard de leurs ambitions économiques et aux aptitudes qu'elles se reconnaissent, de même que les attitudes des autres membres du ménage face à leur travail.

Les indicateurs de processus pourraient comprendre :

- Les montants des prêts, selon le sexe.
- Le nombre de personnes qui ont obtenu des prêts, qui dirigent une entreprise, qui sollicitent des conseils et remboursent l'argent emprunté, selon le sexe.

Les indicateurs quantitatifs d'extrants pourraient comprendre :

- Les nouvelles entreprises ou les entreprises agrandies qui fonctionnent bien, en précisant si les propriétaires en sont des hommes ou des femmes.
- Le nombre de nouveaux emplois créés par ces entreprises, selon le sexe, l'âge et le niveau d'instruction.
- Les changements dans le comportement des hommes face à la recherche d'emplois (est-ce que les hommes continuent d'émigrer pour se chercher du travail ou sont-ils capables de rester avec leur famille parce que les possibilités d'emplois sont plus nombreuses, et a-t-on noté, parallèlement, un changement dans le nombre de ménages dirigés par des femmes?).
- Les taux de remboursement des prêts et les niveaux d'épargne des clients (par sexe), selon les dossiers des banques.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

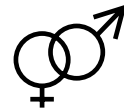


Les indicateurs qualitatifs d'extrants pourraient comprendre :

- Les changements dans le degré de confiance en soi des femmes.
- Les changements dans le degré de satisfaction des femmes.
- Les changements dans la participation des femmes aux décisions prises au sein du ménage.
- Les changements dans le niveau de bien-être du ménage - logement, vêtements, nourriture, santé, fréquentation scolaire, etc.
- Les changements dans les attitudes des autres membres de la famille.
- Les plans d'affaires des emprunteurs.

Les indicateurs de retombées pourraient comprendre :

- Les changements dans la situation socioéconomique des femmes participantes.
- L'habilitation accrue des femmes, notamment une plus grande participation à la prise de décisions.
- La manière dont les femmes utilisent leur revenu supplémentaire.
- Les changements au sein des institutions bénéficiaires, par ex., ont-elles réussi à aider un plus grand nombre de clients?; cette aide a-t-elle été plus utile que celle fournie dans le passé?; l'aide fournie à ces organismes est-elle adaptée au travail qui leur est demandé?



ANNEXE 8
LES INDICATEURS CONCERNANT
L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET L'HYGIÈNE
UN EXEMPLE DE PROJET AU HONDURAS

Le contexte

Le Projet d'approvisionnement en eau et d'hygiène en milieu rural, mis sur pied en partenariat avec CARE, tenait compte de la problématique homme-femme. Il avait pour objectif de trouver des solutions aux problèmes de santé attribuables à la piètre qualité de l'eau potable et des installations sanitaires dans 78 collectivités rurales à faible revenu, dans lesquelles on dénombre 3 236 ménages et quelque 22 500 habitants. Le projet a débuté en juillet 1990 et s'est terminé en juin 1995.

Les objectifs et les éléments du projet

L'objectif principal était de réduire l'incidence des maladies liées à l'eau au sein de la population rurale visée, en procurant de l'eau potable et des installations sanitaires à 90 % des habitants de cette région au cours d'une période de cinq ans. Trois moyens devaient permettre d'atteindre cet objectif :

- i. la construction d'adductions d'eau potable et de latrines;
- ii. la protection et la gestion de micro-bassins versants;
- iii. des activités d'éducation et d'organisation dans le secteur de la santé communautaire.

Les buts et objectifs du Projet étaient clairement établis, comme l'étaient d'ailleurs les exigences du projet, les buts de chacune des activités, les plans financiers et le calendrier de mise en oeuvre.

L'IFD/ES dans ce projet

Le Projet reconnaissait que les femmes étaient non seulement les premières utilisatrices des installations, mais qu'elles exerçaient aussi une forte influence sur les habitudes d'hygiène du ménage et sur l'utilisation générale des installations sanitaires. L'IFD/ES apparaissait comme un élément fondamental de la réussite du projet. Les activités de suivi du projet et les évaluations intérimaires s'appuyaient sur des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes.

Le Projet insistait tout spécialement sur l'importance d'une participation féminine dépassant la simple économie de temps et les améliorations à leur état de santé. Les femmes étaient fortement encouragées à participer à toutes les phases, à tous les aspects et à toutes les activités de planification, d'exécution et de gestion du projet. Leur participation empruntait différentes formes et était contrôlée de près au cours de la mise en oeuvre du projet (le rapport 8, présenté en février 1993, en fait déjà mention).

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

L'utilisation des indicateurs

Les documents du Projet proposaient d'utiliser le taux de mortalité infantile comme indicateur afin d'évaluer la mesure dans laquelle le principal objectif était atteint. L'agence canadienne d'exécution n'avait pas pour mandat d'évaluer l'amélioration de l'état de santé de la population; cette tâche a été confiée à des institutions spécialisées et au ministère de la Santé.

Dans les documents du Projet, l'objectif général est rattaché à des objectifs intermédiaires. Des indicateurs sont proposés pour évaluer ces objectifs et, comme nous l'expliquons plus loin, il est relativement facile de situer ces indicateurs dans le cadre des intrants et processus suggérés. Bon nombre des indicateurs de processus sont en fait des indicateurs de la participation (voir la section 5.4).

Les indicateurs de risques et d'éléments favorables

Le Projet reconnaissait l'existence de risques potentiels, notamment les conflits qui risquaient de surgir concernant l'utilisation des terres agricoles, les impacts sur l'environnement, et des caractéristiques propres à la collectivité telles que la réticence des femmes à assumer de nouveaux rôles au chapitre de l'exécution et de la gestion du projet, et les pressions supplémentaires exercées sur leur emploi du temps. Toutefois, aucun indicateur de risques et d'éléments favorables n'a été retenu.

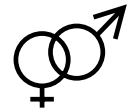
Les indicateurs d'intrants

- Le nombre d'employés techniques, selon le sexe (ingénieurs, administrateurs et personnel de soutien); gestionnaires et coordonnateurs (construction, éducation, bassins versants); éducateurs et promoteurs (6 hommes et 6 femmes), coordonnateur des groupes de femmes; bâtiment et bureaux; véhicules; matériel de bureau; matériel pédagogique et aménagement scolaire; équipement et matériaux de construction.
- Le montant du financement.

Les indicateurs de processus

- L'amélioration de la qualité de l'eau telle que mesurée par les changements dans les indices de coliformes.
- Dans les documents du projet, l'approvisionnement en eau potable est mesuré en fonction du nombre de collectivités touchées (par ex., le nombre de gallons d'eau par jour et par personne).
- Le pourcentage de bénéficiaires qui conservent de l'eau potable dans des contenants fermés, selon le sexe.
- Le pourcentage de bénéficiaires qui utilisent et entretiennent les latrines aménagées, selon le sexe.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



- Les matériaux fournis (par ex., du bois, des briques, des pierres); la main-d'oeuvre spécialisée et non spécialisée; l'appui financier; les conseils reçus concernant l'emplacement des installations et les technologies appropriées (par ex., les latrines à fosse, les latrines à chasse d'eau); les conflits au sujet de l'environnement et de l'utilisation des terres agricoles.
- Le pourcentage (ou le nombre) de femmes participant à la supervision, à la construction, à la collecte de données, aux opérations et aux activités d'entretien.
- La représentation des femmes au sein des comités sur la gestion de l'eau et sur le développement des villages.
- Le pourcentage de dirigeants locaux qui sont des femmes.
- Le pourcentage de femmes qui assistent aux sessions de formation.
- La participation des femmes à des activités non traditionnelles telles que la collecte des matériaux de construction, le creusage et le remplissage des fossés, les relations publiques (collectes de fonds, publicité) et l'animation locale, l'assistance aux sessions de formation.
- Le rôle des bassins versants et les liens entre ces bassins, l'approvisionnement en eau, les latrines, la santé et l'hygiène; l'attention spéciale accordée aux femmes et aux enfants.
- Le bon usage et l'entretien des latrines, la propreté dans les maisons et l'hygiène personnelle.

Les indicateurs d'extrants

- Les installations (micro-bassins versants, adductions d'eau, latrines) terminées.
- La participation soutenue de la collectivité et des femmes aux organisations locales.

Les indicateurs de retombées

Comme le projet venait tout juste de prendre fin à l'époque de la rédaction du présent guide, l'agence canadienne d'exécution n'avait pas encore défini les indicateurs de retombées.

L'évaluation des impacts à plus long terme du projet pourrait se faire ainsi :

- 1) Des indicateurs quantitatifs devraient être utilisés pour déterminer la mesure dans laquelle l'incidence des maladies liées à l'eau a diminué. Comment les avantages du projet ont-ils été répartis au sein de la collectivité, selon le sexe, l'âge et le groupe ethnique, et si des différences sont constatées, comment peut-on les expliquer?
- 2) Des indicateurs qualitatifs devraient être utilisés pour déterminer le degré de satisfaction des femmes et de leurs familles concernant leurs nouveaux rôles et les nouveaux services offerts. Qu'est-ce que ces rôles et services ont changé au sein des ménages et de la collectivité à l'égard de la situation des femmes? Le rôle que jouent les femmes dans les comités locaux est-il durable, ou s'agit-il d'un phénomène passager? Le projet a-t-il amené les membres de la collectivité à se sentir responsables de leurs installations sanitaires et d'approvisionnement en eau?



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

- 3) Des indicateurs pourraient être définis pour évaluer les effets inattendus du projet, par exemple :
- une augmentation du temps libre dont disposent les femmes et les enfants et qui peut être consacré à des activités d'éducation ou à des activités rémunératrices.
 - une amélioration de la qualité des sols dans la mesure où la protection des bassins versants entraîne une réduction de l'érosion.
 - un accroissement de la productivité agricole et, par conséquent, du revenu des ménages.



ANNEXE 9

**LES INDICATEURS DE LA FORMATION EN AGRICULTURE
LES INDICATEURS UTILISÉS DANS UN PROJET AU BANGLADESH**

Le contexte

Suivant une approche global d'IFD, le Projet de diversification des cultures avait pour but général d'accroître la diversité et la quantité des aliments disponibles au Bangladesh en augmentant la production et la consommation de légumineuses, de tubercules et de fèves oléagineuses. Entre 1991 et 1995, la contribution de l'ACDI à ce projet s'est élevée à environ 30 millions de dollars.

Un aperçu général des objectifs du projet est fourni dans le cadre logique. La composante canadienne concernait la recherche, la vulgarisation agricole, le développement de marchés et l'appui institutionnel; le projet comprenait également des activités d'intégration de la femme au développement. L'évaluation à mi-parcours a fait ressortir des lacunes dans l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer le rendement du projet (ACDI 1993 : 89), lacunes que l'agence canadienne d'exécution s'est alors engagée à corriger. Cette évaluation soulignait également qu'il restait beaucoup de travail à faire afin de mieux cerner les aspects qualitatifs des cultures de démonstration; les groupes cibles et les catégories d'agriculteurs visés; les réactions des agriculteurs aux cultures proposées; et l'impact réel du projet sur le personnel féminin du ministère de la Vulgarisation agricole et sur la famille agricole (ibid. : 3).

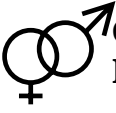
Nous avons choisi d'analyser ce projet dans le présent guide parce ce que nous le jugeons représentatif du genre de projets agricoles que finance la Direction générale de l'Asie à l'ACDI, et aussi de l'utilisation des indicateurs au sein de cette même direction générale.

L'IFD/ES dans le cadre du Projet de diversification des cultures

Les politiques d'IFD n'ont pas été prises en compte dès la phase de conception du projet, mais le rapport initial proposait un cadre stratégique permettant d'intégrer des démarches d'IFD dans les différents volets du projet. L'évaluation à mi-parcours souligne que le plan de mise en oeuvre de l'IFD n'a jamais été rendu officiel (ACDI 1993), notamment à cause de contraintes institutionnelles et politiques. Ce qui n'a pas empêché le projet d'obtenir un certain succès, notamment dans les domaines de la sensibilisation aux disparités entre les sexes et de la formation des agricultrices.

L'utilisation des indicateurs en rapport avec les aspects de l'IFD/ES du projet

Aucun indicateur, à proprement parler, n'est proposé pour évaluer la question de l'IFD/ES. Nous tenterons, dans un premier temps, de cerner certains des problèmes que cause l'absence d'indicateurs, puis, dans un deuxième temps, d'examiner comment les indicateurs auraient pu être utilisés.



GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

1. **De manière générale, les objectifs, l'approche et les extrants définis dans le plan de travail sont plutôt larges.** Aucun indicateur numérique n'est établi pour mesurer les effets du projet sur les femmes, un aspect que l'on retrouve pourtant dans bien d'autres projets. Une remarque semblable, concernant le projet dans son ensemble, apparaît dans l'évaluation à mi-parcours : « Les extrants prévus, tels que présentés dans le rapport initial du projet, ne sont pas quantifiés; ils sont formulés en termes généraux tels que ...« un meilleur accès pour les femmes aux services de vulgarisation agricole » ... ce qui en fait des outils de gestion d'une valeur limitée ou des critères peu utiles pour mesurer les progrès accomplis » (ibid : 3). [traduction] Toutefois, dans ses recommandations concernant les autres intrants et extrants, l'évaluation à mi-parcours se borne à quantifier un seul des sept extrants du projet (c'est-à-dire que 20 % des cultures de démonstration devraient être confiées à des femmes d'ici la fin du projet) (ibid : 4.22).
2. **Il n'existe aucun indicateur qualitatif.** Il aurait été relativement facile de relever le nombre de participants au projet ou le nombre de personnes touchées par celui-ci, mais il aurait été beaucoup plus difficile de préciser l'impact du projet sur les participants et leurs opinions à ce sujet.

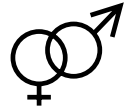
L'assistance aux ateliers de formation est un élément intéressant. Le rapport du projet contenait effectivement des données ventilées par sexe sur le nombre de personnes présentes aux activités de formation (ibid. : 4.12). Mais les effets de la formation offerte sur les participants étaient passés sous silence. L'on comprendra qu'il est possible que des personnes assistent aux séances de formation sans comprendre l'information transmise, ou qu'elles saisissent bien les explications fournies sans pour autant se conformer aux recommandations formulées. La question clé au sujet de la formation est celle-ci : « Comment les sessions de formation ont-elles modifié les opinions et les activités des participants? »

Quelle utilisation aurait pu être faite des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes dans le cadre du Projet de diversification des cultures?

Il aurait été possible d'élaborer des indicateurs précis d'intrants, de processus, d'extrants et de retombées. L'exemple des sessions de vulgarisation agricole sur le terrain sera de nouveau repris.

1. En ce qui concerne les intrants, il aurait été possible de préciser les objectifs quant au nombre de femmes présentes et de définir clairement les objectifs qualitatifs de cet intrant (par ex., l'intention était-elle de multiplier les réseaux d'entraide chez les femmes, ou de modifier les perceptions du rôle des femmes dans le secteur de l'agriculture, ou de changer la manière dont les femmes s'acquittent de certaines activités connexes à l'agriculture, ou a-t-on cherché à combiner ces éléments ou d'autres éléments qualitatifs?).
2. Les indicateurs de processus auraient été, quantitativement, le nombre de femmes présentes aux ateliers et, qualitativement, ce qui se passait lors de ces ateliers, par exemple, si les femmes mettaient sur pied des réseaux d'entraide, participaient aux activités ou refusaient d'y participer.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



3. Les indicateurs d'extrants et de retombées auraient été des changements qualitatifs dans les activités agricoles (par ex., des activités permettant d'obtenir des récoltes plus abondantes, d'améliorer la nutrition, d'adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement) et des changements qualitatifs dans la vie des femmes (par ex., un meilleur contrôle sur les ressources, une plus grande participation aux décisions touchant le travail agricole).

Le rapport final du coordonnateur des ateliers de formation offerts dans le cadre du projet reconnaît que l'évaluation de la formation n'a porté que sur les intrants; selon lui, les ressources dont il disposait ne lui permettaient pas d'évaluer systématiquement les extrants et les retombées du projet (CDP 1994). Le rapport souligne qu'il est difficile et coûteux d'évaluer l'impact des activités de formation, et que cette évaluation exige beaucoup de temps. Mais si l'ACDI a délibérément opté pour une gestion axée sur les résultats, elle doit aussi accepter d'accroître les ressources dévolues aux activités d'évaluation.

En précisant clairement, dès le départ, les objectifs de la formation en vulgarisation agricole, il aurait été beaucoup plus facile d'élaborer et d'utiliser des indicateurs pendant tout le cycle du projet.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

ANNEXE 10 LES INDICATEURS DE L'HABILITATION DES FEMMES AU BANGLADESH

Dans le cadre d'une étude sur l'habilitation et la fécondité en milieu rural au Bangladesh, Schuler et Hashemi (1994 : 74-5) ont élaboré les huit indicateurs suivants de l'habilitation :

- 1) La mobilité : La répondante avait en main une liste d'endroits (le marché, la clinique médicale, le cinéma, à l'extérieur du village) et devait indiquer si elle s'y était déjà rendue. Elle se méritait un point pour chacun des lieux qu'elle avait visité et un point supplémentaire si elle y était allée seule. La répondante qui obtenait 3 points ou plus était classée dans la catégorie des femmes « habilitées ».
- 2) La sécurité économique : La répondante se voyait attribuer un point si elle était propriétaire de sa maison ou de la propriété familiale rurale, un point si elle possédait des actifs de production, un point si elle avait des économies en argent, et un point supplémentaire si elle avait déjà prêté cet argent ou s'en était servi pour faire des affaires. La répondante qui obtenait 2 points ou plus était classée dans la catégorie des femmes « habilitées ».
- 3) La capacité de faire de petits achats : La répondante se voyait attribuer un point si elle pouvait acheter de menus articles servant à la préparation des aliments pour la famille (kérosène, huile de cuisson, épices), un point si elle achetait de menus articles personnels (huile à cheveux, savon, bracelets de verre), et un point si elle achetait parfois de la crème glacée ou des bonbons pour les enfants. Dans chaque cas, la répondante recevait un point supplémentaire si elle effectuait habituellement ces achats sans demander la permission à son mari, et un autre point si elle achetait ces objets, du moins en partie, avec de l'argent qu'elle avait elle-même gagné. La répondante qui obtenait 7 points ou plus était classée dans la catégorie des femmes « habilitées ».
- 4) La capacité de faire de plus gros achats : La répondante se voyait attribuer un point si elle pouvait acheter des chaudrons et casseroles, deux points si elle achetait des vêtements pour les enfants, trois points si elle achetait des saris pour elle-même, et quatre points pour l'achat de la nourriture quotidienne pour sa famille. Dans chaque cas, la répondante recevait un point supplémentaire si elle achetait ces objets, du moins en partie, avec de l'argent qu'elle avait elle-même gagné. La répondante qui obtenait 5 points ou plus était classée dans la catégorie des femmes « habilitées ».
- 5) La participation aux décisions importantes : La répondante se voyait attribuer un point si elle avait déjà pris, au cours des dernières années, une décision (seule ou avec son mari) concernant des réparations à la maison ou des travaux de rénovation, un point si elle avait décidé d'élever une chèvre afin d'en tirer des profits, trois points si elle avait décidé de louer des parcelles de terre, et quatre points si elle avait décidé d'acheter une terre, un bateau ou un cycle-pousse. Dans chaque cas, la répondante recevait un point supplémentaire si elle utilisait l'argent qu'elle avait elle-même gagné. La répondante qui obtenait 2 points ou plus était classée dans la catégorie des femmes « habilitées ».

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

- 6) Capacité relative d'échapper à la domination et à la violence familiale : La répondante devait indiquer si elle avait été battue par son mari au cours de la dernière année; si elle avait dû fournir de l'argent contre son gré; si elle avait dû se départir, contre son gré, de parcelles de terre, de ses bijoux ou d'une partie de son bétail; si elle avait été empêchée de visiter sa famille natale ou de travailler à l'extérieur de la maison. La répondante à qui rien de tout cela n'était arrivé était classée dans la catégorie des femmes « habilitées ».
- 7) La sensibilisation aux questions politiques et juridiques : La répondante se voyait attribuer un point si elle connaissait le nom d'un membre du gouvernement local, d'un député, ou du premier ministre, un point si elle connaissait la loi sur les héritages, et un point si elle avait déjà fait campagne pour un candidat politique. La répondante qui obtenait 4 points ou plus était classée dans la catégorie des femmes « habilitées ».
- 8) La participation aux manifestations publiques et aux campagnes politiques : La répondante était classée dans la catégorie des femmes « habilitées » si elle avait déjà fait campagne pour un candidat politique ou avait déjà dénoncé publiquement, avec d'autres, les situations suivantes : un homme qui avait battu sa femme, un homme qui avait divorcé de sa femme ou l'avait abandonnée, des salaires injustes, des prix inéquitables, le détournement de marchandises de secours, ou « la conduite tyrannique » d'agents de police ou de fonctionnaires gouvernementaux.

Globalement, la répondante était classée dans la catégorie des femmes « habilitées » si elle avait obtenu des résultats positifs pour cinq indicateurs ou plus parmi les huit qui avaient été utilisés.

Cette approche innovatrice pourrait être adaptée à différents projets d'habilitation. Le système de notation, comme tout système de ce genre, est arbitraire, mais il est intrinsèquement cohérent et adapté à la vie des femmes du Bangladesh.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

ANNEXE 11 UN EXEMPLE DE PROJET SUR LA PARTICIPATION

Le tableau suivant contient deux exemples de projets fictifs sur l'habilitation et la participation. Ces exemples montrent comment les indicateurs peuvent servir à énoncer des objectifs des catégories 1 et 2, et comment ils peuvent être utiles pendant tout le cycle des projets. Des études de base devraient être réalisées pour les deux projets afin d'examiner les points de référence (par ex., le nombre de représentantes politiques au début du projet) pouvant servir à déterminer le degré de réussite de chacun.

Objectif	Indicateurs de risques et d'éléments favorables	Indicateurs d'intrants	Indicateurs de processus	Indicateurs d'extrants	Indicateurs de retombées
<p>a. Améliorer la situation des femmes dans la région visée par le projet en leur facilitant l'accès au pouvoir politique, sur une période de cinq ans</p> <p>(objectif de catégorie 2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'acceptation du projet par la population locale • L'acceptation par le gouvernement • Le désir des femmes d'accéder au pouvoir • La représentation politique des femmes se traduira par une amélioration de leur situation 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de leadership pour les femmes de toutes les classes socio-économiques • Programmes d'éducation pour les femmes de toutes les classes socio-économiques • Fonds alloués au projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de femmes ayant reçu une formation • Le nombre de femmes participant à des programmes d'éducation • Ce que pensent les femmes de la formation offerte 	<ul style="list-style-type: none"> • Les effets à court terme de la formation (les femmes participent davantage aux décisions locales, prennent plus souvent la parole en public et sont plus nombreuses en politique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 200% dans la représentation politique des femmes à la fin de la période de 5 ans. • Amélioration de la situation des femmes (alphabétisation, emploi et santé) résultant de leur plus grande participation à la vie politique (car celle-ci a permis de faire adopter des lois qui leur sont favorables). • Diminution de 50 % de la violence à l'endroit des femmes. • Ce que pensent les femmes des changements apportés à leur situation.

GUIDE DES INDICATEURS TENANT COMPTE DES ÉCARTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Objectif	Indicateurs de risques et d'éléments favorables	Indicateurs d'intrants	Indicateurs de processus	Indicateurs d'extrants	Indicateurs de retombées
b. Augmentation de 200 %, en 10 ans, de la représentation politique des femmes dans 300 conseils ruraux de la région visée par le projet (objectif de catégorie 1)	<ul style="list-style-type: none"> • L'acceptation des politiciennes par la population locale • L'acceptation par le gouvernement • Le désir des femmes d'accéder au pouvoir • La stabilité de la situation politique dans le pays • Le maintien du pluralisme du régime politique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les perceptions de la communauté sur la faisabilité du projet • Les fonds alloués au projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 100 %, en cinq ans, de la représentation des femmes • Le degré de formation et d'éducation dont bénéficient les femmes • Les attitudes des femmes et des hommes à l'égard de la formation et du changement, par groupe socio-économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de 200 %, à la fin de la période de 10 ans, de la représentation politique des femmes • Les opinions des femmes et des hommes au sujet des effets probables de cette augmentation • Le nombre de postes décisionnels détenus par des femmes et des hommes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes maintiennent leur représentation politique accrue de 200 % pour au moins une élection après le retrait de l'aide fournie au projet par les donateurs • Le profil socio-économique des femmes représentantes politiques.

Dans le premier exemple, les objectifs sont relativement larges et les indicateurs doivent « interpréter » leur signification. Justement parce que les objectifs sont larges, de nombreux indicateurs auraient pu être utilisés pour en vérifier la réalisation; les indicateurs présentés dans le tableau en sont des exemples.

Dans le deuxième exemple, les objectifs sont relativement pointus et bien définis, et les indicateurs sont faciles à énoncer. Toutefois, dans ce cas, les indicateurs de retombées ne nous apprennent pas grand-chose sur l'habilitation des femmes. Pour en savoir davantage à ce sujet, il nous faudrait examiner des facteurs comme ceux-ci :

- combien de femmes occupaient des postes décisionnels et qu'est-ce que cela avait pour effet?
- l'effet sur la condition féminine de l'accession des femmes au pouvoir politique.

Pour ce faire, il faudrait recourir à l'analyse qualitative, qui permettrait d'étudier les liens entre la représentation politique des femmes et les changements d'ordre social et politique.